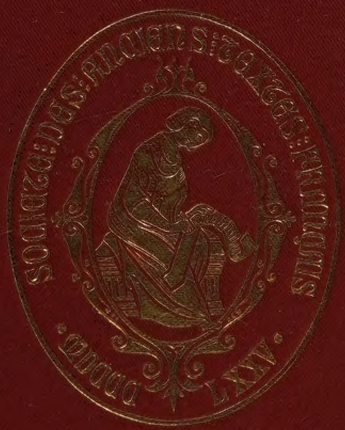
SOLLICITUDES·ALIQUAM·SIGILLUM·CIVITATIS
·ANNO·DOMINI·MCCCXXV·

Margaret Carnegie
Library

Accession No. 38789
F
Class 841 Book L628c

SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

LES CENT BALLADES

WITHDRAWN

Le Puy, imp. R. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs.

LES CENT BALLADES

POÈME DU XIVe SIÈCLE

COMPOSÉ PAR

JEAN LE SENESCHAL

AVEC LA COLLABORATION DE PHILIPPE D'ARTOIS, COMTE D'EU,
DE BOUCICAUT LE JEUNE ET DE JEAN DE CRÉSECQUE

PUBLIÉ

AVEC DEUX REPRODUCTIONS PHOTOTYPIQUES

PAR

GASTON RAYNAUD

WITHDRAWN

PARIS
LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie
RUE JACOB, 56

M DCCCCV

Publication proposée à la Société le 23 novembre 1904.

Approuvée par le Conseil le 8 février 1905, sur le rapport d'une commission composée de MM. P. Meyer, É. Picot et A. Thomas.

Commissaire responsable :
M. A. Longnon.

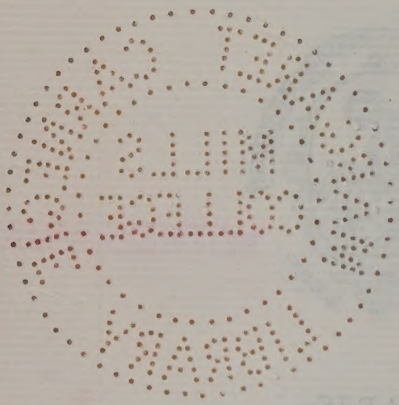

7
38789
841
L628c

INTRODUCTION

La fin du XIV^e^ siècle est par excellence l'époque de l'épanouissement de la chevalerie; c'est aussi le temps qui vit fleurir toute une littérature amoureuse dont le *Livre des Cent Ballades* reste le type le plus achevé. Ce gracieux et délicat poème peut être considéré comme le code du parfait chevalier et du parfait amant, sachant résister aux séductions de l'amour volage, et désireux de se donner uniquement à sa dame. On connaît le sujet qui se résume en quelques lignes; c'est l'auteur, ou mieux l'auteur *principal*, qui parle : Un jour que, jeune bachelier, il chevauchait entre Angers et les Ponts-de-Cé, il rencontre un chevalier. Celui-ci, voyant le jeune homme rêveur et mélancolique, ne doute pas qu'il ne soit amoureux, et, prodigue de son expérience, lui édicte les règles de conduite qu'il doit suivre en amour et en chevalerie; il lui enseigne comment il faut aimer, comment aussi il faut faire la guerre,

comment surtout, pour être réellement heureux, il faut fuir *Fausseté* et rechercher *Loyauté.*

Ces conseils occupent la moitié du poème, soit cinquante ballades. Le jeune bachelier se promet bien de les suivre. Près de six mois plus tard, se trouvant sur les bords de la Loire dans une *compagnie de gens gracieux et plaisans*, il est pris à partie par une dame qui s'amuse à le taquiner sur sa fidélité en amour, lui vante les charmes de l'inconstance et lui prédit tous les ennuis que lui attirera son ridicule entêtement. Désespérant de le convaincre, elle lui propose de soumettre le cas à des arbitres. « Oui », répond brutalement le jeune homme, « demandons à *maint compagnon vail-* « *lant* de décider qui de Loyauté ou de Fausseté « apporte plus de joie en amour ». — « Vous exagérez dit la dame, « je ne fais pas fi de la Loyauté, « je ne préconise pas la Fausseté, mais je ne puis « admettre que ce soit être faux que de placer *en* « *mains lieux* un amour discret et plaisant. » L'entretien prend fin alors (avec la ballade XCVIII) ; la nuit vient, et le bachelier reconduit la dame *hors de Loire.* Depuis, nous dit-il, il a demandé leur avis sur la question en litige au comte d'Eu, à Boucicaut et à Crésecque ; tous trois ont opté pour la Loyauté et ont décidé de faire avec lui un livre de cette aventure. Nous apprenons ainsi que notre poème est dû à la collaboration du jeune bachelier, qui ne se nomme pas, et des trois personnages ci-dessus énoncés (ball. XCIX). Les quatre auteurs en finissant (ball. C) s'adressent à tous les amoureux, demandant à chacun de répondre à l'enquête et de dire *qui plus le fait d'amours joieux.*

Les treize réponses qui terminent les *Cent Ballades* sont dues pour la plupart à des auteurs bien connus, tels que le duc de Berry, le duc de Touraine (plus tard duc d'Orléans), Renaud de Trie, etc. Les uns se déclarent partisans du vieux chevalier *Hutin*, le bon conseiller de la première partie du poème, dont le nom nous est ainsi révélé; les autres tiennent pour *la Guignarde*, c'est-à-dire pour la coquette, qu'ils ne désignent pas autrement; d'autres enfin répondent d'une façon évasive. Quelques unes de ces réponses nous donnent de plus le nom du jeune bachelier, auteur partiel de l'ouvrage, qui se trouve appelé *Seneschal* à plusieurs reprises.

On voit facilement de quel intérêt peut être une pareille œuvre pour l'histoire de la société francaise et de la vie chevaleresque au moyen âge. Sainte-Palaye, s'il l'eût connue, l'aurait certainement utilisée pour ses travaux. Les *Cent Ballades* ne semblent pas cependant avoir été signalées antérieurement à l'abbé De La Rue, qui, connaissant un des manuscrits de la Bibliothèque nationale (fr. 2201, anc. 7999) et celui de Bruxelles, attribue la composition de l'ouvrage à Jean de Saint-Pierre, *alias* Jean d'O, seigneur d'O, sénéchal héréditaire de la comté d'Eu, au comte d'Eu, Philippe d'Artois, à Boucicaut et à Crésecque [1]. La notice de l'abbé De La Rue passa inaperçue, car lorsqu'en 1836, Michaud et Poujoulat réimprimèrent le *Livre des Faits de messire Bouciquaut*, ouvrage où se ren-

1. *Essais historiques sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères normands et anglo-normands*, t. III (1834), p. 336-337.

contre la seule allusion contemporaine retrouvée jusqu'ici aux *Cent Ballades* et à deux de ses auteurs, ils parlèrent de cet ouvrage sans le connaître et supposèrent qu'il racontait les « tristes aventures » du comte d'Eu et de Boucicaut, « et les misères de « leur captivité chez les Sarrasins [1]. » Venant après eux, Champollion-Figeac, par suite d'une confusion imitée de l'abbé De La Rue, fait figurer la réponse du duc Louis d'Orléans à l'enquête des *Cent Ballades* au nombre des poésies de son fils Charles et la publie d'après le ms. fr. 2201 de la Bibliothèque nationale, sous le nom de *fragment de jeu-parti* [2]. L'année suivante, A. Dinaux [3] donne une analyse du poème en déniant à Philippe d'Artois toute part de collaboration à cette œuvre. Peu de temps après, Paulin Paris relève la double erreur de Champollion, et comparant deux des manuscrits de la Bibliothèque nationale, fr. 826 (anc. 7211[1]) et fr. 2201 (anc. 7999) avec un autre manuscrit qui en fait aujourd'hui partie [4] et appartenait alors à M. Hachon, publie pour la première fois une analyse complète des *Cent Ballades*, passe en revue les diverses questions qui s'y rapportent et identifie *le Seneschal*, l'un des auteurs, avec Jean de Werchin, sénéchal de Hainaut [5]. Champollion, éclairé,

1. *Nouvelle collection des Mémoires sur l'histoire de France*, première série, t. II (1836), p. 207, col. *a*.

2. *Les poésies du duc Charles d'Orléans* (1842), p. 414-416.

3. *Trouvères, Jongleurs et Ménestrels du nord de la France...*, t. III (1843), *Trouvères artésiens*, p. 371-372.

4. Nouv. acq. fr. 1664. C'est notre ms. A.

5. *Les manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*, t. VI (1845), p. 369-371. L'attribution à Jean de Werchin a été adoptée par le

mais piqué par les observations de P. Paris, se hâte de rectifier ses premières assertions dans le volume qu'il consacre aux deux ducs d'Orléans. Ayant à parler deux fois [1] des *Cent Ballades*, il en accorde la paternité surtout à Boucicaut, et en cite un nouveau manuscrit (Bibl. nat., fr. 2360, anc. 8047[1]).

Le manuscrit de Bruxelles, déjà connu de l'abbé De La Rue et de Dinaux, est de nouveau mentionné en 1857 par le baron Kervyn de Lettenhove, qui se refuse à considérer le bâtard d'Auxy comme l'auteur des *Cent Ballades*, malgré l'indication que donne le manuscrit; il pense que *le Seneschal* n'est autre que Jean des Bordes, fils de Guillaume des Bordes, qui succèdant à son père, serait devenu sénéchal d'Eu en 1383 [2]. Contraire à cette opinion, Vallet de Viriville propose un nouveau nom comme auteur de notre poème, celui d'Othon de Granson [3]. Enfin, dans une note relative à Renaud de Trie et placée à la suite du *Victorial*, le comte de Circourt se demande si le *bon chevalier Hutin* nommé dans plusieurs des réponses qui accom-

rédacteur du catalogue imprimé des manuscrits de l'ancien fonds français de la Bibliothèque nationale, pour les trois mss. fr. 826, 2201 et 2360.

1. *Louis et Charles, ducs d'Orléans* (1844), p. 131-135 et 210-211. Champollion a eu communication des épreuves de la notice de P. Paris. C'est ce qui explique que son volume dont il a hâté l'apparition, porte la date de 1844, alors que celui de P. Paris a celle de 1845.

2. *Froissart, étude littéraire sur le* XIV^e^ *siècle* (1857), t. II, p. 27-34.

3. D'abord dans le *Bulletin du Bibliophile*, troisième série (janvier 1858), p. 673, puis dans la *Revue française*, t. XV (1858), p. 301, note 1.

pagnent les *Cent Ballades*, est le promoteur de l'enquête ou l'auteur du poème [1]. La même hésitation se retrouve sous la plume du marquis de Queux de Saint-Hilaire, qui donne en 1868 la première édition des *Cent Ballades*, qu'il fait ainsi connaître définitivement. L'éditeur qui tout d'abord n'admet pas Boucicaut comme un des auteurs, et distingue entre l'auteur proprement dit et les chevaliers auxquels sont adressées les réponses, regarde dans son introduction [2] comme un seul et même personnage *Hutin* et *le Seneschal*, qui lui est inconnu du reste; puis dans les notes de la fin du volume [3], il se ravise et incline fortement à croire que ce sénéchal est Jean le Seneschal, sénéchal d'Eu, qui aurait porté le surnom de *Hutin*. Ces conclusions sont adoptées, après avoir été peut-être inspirées par A. de Circourt, dans le compte rendu consacré à la publication de Queux de Saint-Hilaire [4]; le critique est d'avis que l'unité de style du poème semble s'opposer à ce qu'il ait quatre auteurs.

L'article magistral de Gaston Paris dans la *Revue critique* [5] remet toutes choses au point : pour

1. *Le Victorial, chronique de don Pedro Niño,...* traduit par le comte Albert de Circourt et le comte de Puymaigre (1867), p. 370-374.

2. *Le Livre des Cent Ballades contenant des conseils à un Chevalier pour aimer loialement, et les responses aux ballades* (1868), p. XXXI-XXXVI.

3. *Ibidem*, p. 245-247.

4. *Le Correspondant*, t. LXXV (1868), p. 360-374. — Le compte-rendu de Prosper Blanchemain paru dans le *Bulletin du Bouquiniste* (janvier 1869) est insignifiant.

5. Année 1872, t. I, p. 148-149 (nº 10, 9 mars).

lui il n'est pas « douteux que Jean le Sénéchal, « sénéchal de Philippe d'Artois, comte d'Eu, a fait « le cadre du livre, et que le comte d'Eu, Bouci- « quaut et Crésecques y ont collaboré. » La même année, L. Pannier appelle l'attention sur deux nouveaux manuscrits des *Cent Ballades*, d'après lesquels il publie une partie de la réponse de Bucy et celle tout entière du bâtard de Coucy [1], que Queux de Saint-Hilaire n'avait pu connaître, mais qu'il reproduit bientôt dans un supplément à son édition [2], en accompagnant le texte de notes historiques fournies par A. de Circourt sur Jean le Seneschal. Ce dernier personnage est plus tard encore l'objet de trois autres publications de valeur diverse, où les auteurs, MM. Ch. Bréard [3], Ém. Léger [4] et Am. Hellot [5] ont occasion de s'occuper de notre poème [6].

Aujourd'hui le moment nous paraît venu de coordonner tous les éléments fournis par les travaux que nous avons énumérés [7], de les discuter, de les

1. *Romania*, t. I (1872), p. 367-373.

2. *Le Livre des Cent Ballades... complément* (1874).

3. *Essai historique sur les Moulineaux* (1896).

4. *Le Sénéchal d'Eu, poète du* XIV^e^ *siècle, sa famille, ses exploits et ses ballades* (1897).

5. *Les Sénéchaux d'Eu, du* XII^e^ *siècle au* XVI^e^, *d'après les documents originaux; le Livre des Cent Ballades* (1899).

6. Le *Livre des Cent Ballades* est un des textes étudiés par M. Erich Fehse dans son travail intitulé *Sprichwort und Sentenz bei Eustache Deschamps und Dichtern seiner Zeit* (*Romanische Forschungen*, t. XIX, 1905, p. 545-594). — A un tout autre point de vue, celui de l'influence de la femme sur l'homme, les *Cent Ballades* sont citées avec détails dans un roman de Th. Bentzon adapté de l'anglais et paru dans le *Journal des Demoiselles* (année 1904, n^os^ 16 et 17).

7. Petit de Julleville n'a consacré aux *Cent Ballades* dans son *Histoire de la langue et de la littérature française* (t. II, 1896,

compléter par nos recherches personnelles et de présenter en même temps qu'une nouvelle édition des *Cent Ballades*, une étude d'ensemble sur cette œuvre intéressante et caractéristique du temps qui l'a fait naître.

I

Les Manuscrits

Les manuscrits des *Cent Ballades* sont au nombre de six, auxquels il faut joindre les copies de deux des manuscrits susdits. Ces copies et ces manuscrits, à l'exception de celui de Chantilly, ont été connus de Léopold Pannier qui en a établi le classement [1]. Nous leur conservons les lettres qu'il leur a attribuées, à cette différence près que nous désignons par B, non plus le manuscrit de la Bibliothèque nationale (nouv. acq. fr. 759), qui n'est qu'une copie (dès lors désignée par B^1), mais le manuscrit de Chantilly qui est l'original. De même donnons-nous au manuscrit de La Haye, copie du manuscrit de Bruxelles (F), non plus la lettre G, mais la lettre F^1.

Ms. A. — Ce manuscrit signalé en 1872 par L. Pannier [2], porte à la Bibliothèque nationale le

p. 356) qu'une note de quelques lignes. — G. Grœber en a donné une analyse dans son *Grundriss der romanischen Philologie* (t. II, première partie, 1902, p. 1076-1077).

1. *Romania*, t. I, p. 368-369.

2. *Ibidem*; cf. aussi Queux de Saint-Hilaire, *complément*, p. VIII-X.

n° 1664 des nouvelles acquisitions françaises; c'est un petit volume de 75 feuillets, écrit sur parchemin au commencement du XV^e^ siècle, qui mesure 245 millimètres de haut sur 175 de large. Ce manuscrit a appartenu à un membre de la famille d'Albret, dont l'écu écartelé de France et de gueules plein a été ajouté postérieurement dans l'angle inférieur droit de l'encadrement de la miniature de tête [1], à Charles d'Albret peut-être, filleul [2] et neveu de Charles V par sa mère Marguerite de Bourbon, qui le premier obtint de Charles VI, en 1389, lors du voyage à Toulouse, le droit d'écarteler ses armes de celles du roi [3]. Le souvenir de l'alliance des sires d'Albret et de la maison de France est encore rappelé en marge de la miniature par l'addition de l'écu de la reine Jeanne de Bourbon, tante de Charles d'Albret, morte en 1378, plus de dix ans avant l'apparition des *Cent Ballades*. Plus tard, le manuscrit a dû passer les Pyrénées, au XVI^e^ siècle sans doute, avec Jean d'Albret, devenu roi de Navarre, et séjourner en Espagne, comme le prouvent les mots *Versos en francés,* écrits sur le feuillet de garde [4] et sur le dos de la reliure en parchemin. Nous le retrouvons en 1845 entre les mains de M. Hachon, qui par l'intermédiaire de M^me^ Amable

1. Cet écu est représenté suspendu à un arbre; on sait que les d'Albret portent pour cimier un arbre de sinople.

2. L. Delisle, *Mandements et actes divers de Charles V* (1874), p. 549, n° 1056.

3. *Œuvres de Froissart, chroniques*, publiées par Kervyn de Lettenhove, t. XIV (1872), p. 79.

4. Ces mots sont précédés sur le feuillet de garde de l'ancienne cote Bii.

Tastu, le communique à P. Paris [1]. Enfin en 1863, Ch. Magnin le lègue à la Bibliothèque nationale [2], alors impériale.

Ce manuscrit est complet, sauf deux lacunes d'un feuillet chacune, l'une après le fol 22, l'autre après le fol. 67. La plupart des noms des auteurs de réponses sont écrits en lettres d'or; deux seulement, de plus minces personnages sans doute, Jacquet d'Orléans et Ducy (pour Bucy), le sont en lettres bleues. Les six miniatures qu'il renferme aux folios 1 r°, 11 v°, 17 r°, 23 r°, 34 v° et 55 v°, offrent une analogie complète [3] avec celles du manuscrit C; nous en reparlerons plus loin à propos de ce manuscrit. Le copiste du manuscrit A fait souvent de grosses fautes et se montre assez peu instruit; c'est ainsi que dans la réponse de Renaud de Trie (rép. 1), ne connaissant pas le nom de Kahedin, il remplace le vers où figure ce personnage du roman de Tristan (v. 30) par un autre

Com fut cil qu'ay dit de Hutin,

où il introduit fautivement le nom de Hutin. On trouve de plus à la fin du manuscrit (fol. 74 v°), écrite sur deux colonnes, une ballade composée postérieurement, au courant du xv^e^ siècle sans doute; nous la publions à la fin du présent volume [4].

Ms. B. — Ce manuscrit, à peu près ignoré jus-

1. *Les manuscrits françois*, t. VI, p. 360.
2. L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, t. II (1874), p. 308.
3. La miniature de tête présente seule quelques particularités que nous mentionnons plus loin, p. xiv.
4. Voy. l'Appendice I, p. 229-231.

qu'à ces derniers temps, se trouve au musée Condé, à Chantilly [1], où il occupe le n° 1680 (491 du catalogue [2]); il a été écrit sur vélin au début du xv^e^ siècle et compte 69 feuillets de 263 millimètres sur 195. Il a appartenu au roi René dont les armes ont été ajoutées au bas de la bordure du premier feuillet, et est arrivé au xviii^e^ siècle dans la bibliothèque de la princesse palatine, duchesse d'Orléans, mère du Régent, qui l'a fait relier à ses armes durant son veuvage (1701-1722), comme le montre la cordelière entourant les armes (le dos de la reliure porte le titre : *Chansons*). De là il passa dans la collection Hamilton; acheté en 1882 par le gouvernement prussien [3], il fut revendu en 1889 à Londres au libraire Trübner, de Strasbourg [4], qui le céda au duc d'Aumale en 1890. Les lacunes y sont assez nombreuses : il manque en effet deux feuillets après le fol. 3, quatre après le fol. 8, et un après les fol. 17, 28, 64 et 67.

Les miniatures sont au nombre de trois dans le corps du texte : la première (fol. 1 r°) représente la rencontre à cheval des deux chevaliers, au commencement du poème; ils sont tous deux suivis d'un écuyer. La main d'un rubricateur appartenant sans doute à la cour du roi René les a après coup

1. Ce manuscrit nous a été signalé par notre ami M. Émile Picot. Grâce à l'obligeance de M. Macon, nous avons pu à loisir le consulter à Chantilly.

2. *Chantilly, le Cabinet des livres, Manuscrits*, t. II (1890), p. 82-84.

3. *Romania*, t. XI (1882), p. 628.

4. Sur les vicissitudes de certains manuscrits de la collection Hamilton, voy. P. Meyer, dans la *Romania*, t. XXV (1896), p. 543-544.

désignés par ces mots à moitié provençaux placés à gauche et à droite de la miniature : *Le chevalier ancian* et *Le jeune enamourat.* La seconde miniature (fol. 11 r°) nous montre les deux chevaliers en pied, conversant entre eux. On lit à gauche : *Anciano;* à droite : *Ennamorat.* Sur la troisième miniature (fol. 49 v°), on voit figurer un jeune chevalier à côté d'une dame. Le rubricateur a écrit en marge, à droite : *Enamorat* et *Maquerelle.* Chacune des treize réponses terminant le volume étaient primitivement accompagnée d'une miniature, donnant soi-disant le portrait de l'auteur de la réponse; l'arrachement des deux feuillets qui suivent les fol. 64 et 67 nous prive des miniatures relatives à Tignonville, au duc de Berry, à La Trémoïlle et à Bucy. Il en reste donc neuf, aux fol. 60 r°, 61 r°, 62 r°, 63 r°, 64 r°, 65 v°, 66 v°, 67 r° et 69 r°. Le rubricateur a ajouté en marge les noms des personnages; celui du duc d'Orléans seul est indiqué au centre de la miniature.

Ms. B^1 (B de Pannier). — Ce manuscrit, décrit par L. Pannier [1], est la copie sur papier faite au XVIII[e] siècle du manuscrit précédent (B). Acheté en 1872 au libraire Claudin par la Bibliothèque nationale (nouv. acq. fr. 759), il a 54 feuillets (288[mm] sur 195). Le copiste a eu soin d'indiquer les lacunes de B, mais il a commis de nombreuses fautes de lecture et laissé passer plusieurs omissions [2]. Ce

1. *Romania*, t. I, p. 369.

2. Par exemple la deuxième strophe de la ballade LV, le vers 5 de la ballade XCIV et la troisième strophe de la réponse III.

manuscrit n'aurait plus pour nous aucune valeur, aujourd'hui que le manuscrit de Chantilly est abordable, s'il n'avait conservé la copie d'un feuillet ayant très probablement disparu à l'époque où l'original a été relié d'après les ordres de la princesse Palatine. La lacune de quatre feuillets signalée dans B après le fol. 8 se trouve donc ainsi diminuée d'un feuillet, et B^1 nous offre le texte de B pour la fin de la ballade XX, pour la ballade XXI et pour les trois premiers vers de la ballade XXII.

Ms. C. — Bibl. nat., fr. 2360 (anc. 8047[1]), vélin, fin du XIV[e] siècle, 67 feuillets, 225[mm] sur 131. Ce manuscrit, le plus ancien et le plus intéressant de tous, a servi de base à notre édition. Il a appartenu à l'un des auteurs des ballades, à Jean le Seneschal, dont les armes sont placées en marge, à droite de la miniature de tête : *d'or à la bande de sable cotoyée de deux cottices du même* [1]. Au-dessus de l'écu, dans un listel, se trouve une légende qu'A. de Circourt a lue *m : x*, et qu'il a interprétée *memor Christi*, y voyant une allusion à la croisade [2]; je lirais plutôt *iii : x*, sans connaître le sens de cette légende [3].

Le texte des *Cent Ballades* est complet et n'offre pas de lacunes; par contre, on y remarque un très grand nombre de corrections destinées à améliorer les leçons. Les réponses sont au nombre de onze,

1. Cf. Demay, *Inventaire des sceaux de la collection Clairambault*, t. II (1886), p. 205, n° 8551.

2. *Le Correspondant*, t. LXXV, p. 362.

3. Voy. à la p. 1 de notre édition la reproduction phototypique de la miniature de tête du manuscrit C.

au lieu de treize, les deux dernières manquant; il faut de plus noter que les réponses x et xi ont été ajoutées après coup aux neuf précédentes. Comme dans le ms. A, la plupart des réponses (huit ici) ont leurs noms d'auteurs écrits en lettres d'or; un seul nom, celui de Jacquet d'Orléans, est en lettres bleues. Les noms des deux réponses ajoutées ne sont qu'indiquées en haut de la page à l'encre ordinaire et en caractères très fins; ils n'ont pas été rubriqués. La ballade du duc d'Orléans est mise sous le nom de monseigneur de Touraine, et par exception unique, la réponse du duc de Berry vient la cinquième et non la septième.

Nous l'avons dit plus haut, les six miniatures du ms. C et celles du ms. A sont identiques : même sujet, même place occupée par rapport aux ballades. En voici la description :

1° C, fol. 1 r°. Miniature de tête. Deux chevaliers, l'un jeune et l'autre vieux, bien distincts par le costume et la barbe, chevauchent suivis de deux écuyers [1]; dans le lointain, un château sur lequel flottent une bannière et deux pennons aux armes du sénéchal d'Eu; la devise de Jean le Seneschal, *iii : x*, se retrouve brodée sur la robe qu'il porte. Même miniature dans A (fol. 1 r°), sauf que les armes du sénéchal ont disparu; le *jeune* chevalier et son écuyer ont sur leurs manteaux une série de *w* brodés comme devise. C'est peut-être là une erreur du miniaturiste qui eût dû attribuer les *w* à Hutin de Vermeilles (voy. plus loin, p. xxxvi), dont le nom s'écrit parfois *Wermelles*.

1. M. Ém. Léger (*loc. cit.*, p. 46) voit dans les quatre cavaliers les quatre auteurs du poème.

2° C, fol. 10 r° (A, fol. 11 r°). Miniature placée en tête de la ballade XVII. Le vieux chevalier est agenouillé devant sa dame, en présence du roi Amours couronné et tenant ses flèches à la main. Dans A, Amours porte un sceptre.

3° C, fol. 15 r° (A, fol. 17 r°). Miniature placée en tête de la ballade XXV. Les deux chevaliers s'entretiennent; en face d'eux, deux dames et un chevalier sont assis. Il y a deux couples dans A.

4° C, fol. 21 v° (A, fol. 23 r°). Miniature placée en tête de la ballade XXXVI. Sur l'ordre de Loyauté et d'Amours, Fausseté met le chevalier déloyal en prison.

5° C, fol. 32 r° (A, fol. 34 v°). Miniature placée en tête de la ballade LIII. Le jeune chevalier est en bateau, auprès d'une dame; sur la rive, deux autres dames et un chevalier.

6° C, fol. 51 r° (A, fol. 55 v°). Miniature placée en tête de la ballade LXXXV. Dans un bateau que fait avancer un rameur, ont pris place deux dames et un chevalier (dans A, une dame entre deux chevaliers); à l'arrière, le jeune chevalier et la dame aux mauvais conseils [1].

Ms. E. — Bibl. nat., fr. 826 (anc. 7211[5]), papier, XV[e] siècle, 132 feuillets, 285[mm] sur 210. Les *Cent Ballades* ne commencent qu'au fol. 85 et sont précédées d'un texte incomplet de la *Cité des dames* de Christine de Pisan [2]. Le manuscrit offre deux

1. Nous avons donné p. 169 de notre édition une reproduction phototypique de la miniature du ms. A.
2. Voy. P. Paris, *Les mss. fr.*, t. VI, p. 359-371.

lacunes, l'une de deux feuillets après le fol. 127, qui fait disparaître une partie de la ballade XCVI et les ballades XCVII, XCVIII et XCIX; l'autre, à la fin, qui supprime presque entièrement la réponse X et toute la suite. Il n'y a pas de miniatures.

Ms. F. — Bibl. royale de Belgique [1], nos 11218-11219, parchemin, écriture du commencement du XVe siècle très semblable à celle du ms. C, 65 feuillets, 226mm sur 147. Ce manuscrit enlevé de la Bibliothèque de Bourgogne en 1794 par les agents du gouvernement français et rendu en 1815, a porté à Paris durant cette période le n° 234 du fond des manuscrits belges écrits en français [2]. On lit en tête ces mots écrits d'une main moderne : *Livre d'Amours*. C'est sous ce titre qu'Ant. Sanders l'a mentionné dans l'énumération des manuscrits des ducs de Bourgogne existant en 1641 au palais de Bruxelles [3]. Il figurait déjà dans cette bibliothèque en 1487, et est décrit ainsi dans l'in-

1. Ce manuscrit porte deux numéros dans le fonds de la Bibliothèque royale de Belgique, parce qu'on a considéré que la *Responce des balades* formait un second manuscrit (*Catalogue des mss. de la Bibl. royale des ducs de Bourgogne*, t. I, 1842, p. 225). Nous avons de ce manuscrit que nous avons examiné à Bruxelles, une copie que nous a procurée M. O. Grojean, et qu'il a bien voulu collationner lui-même; nous l'en remercions bien sincèrement.

2. Voy. le catalogue sommaire de ces manuscrits rédigé par Dom Poirier lors de leur transfert du *Dépôt national littéraire* (anc. couvent des Cordeliers) à la Bibliothèque nationale, le 2 floréal an IV (Bibl. nat., nouv. acq. fr. 5420, fol. 43, n° 234). Ce catalogue rappelle qu'une « note à la fin dit que le Bastard d'Aussy « a fait la plus grande partie des ballades. »

3. *Bibliotheca belgica manuscripta*, t. II (Lille, 1644), p. 10, n° 454.

ventaire qu'en a publié Barrois [1] : « 2085. Ung « autre sembl[abl]e livrèt couvert de cuir rouge, a « deux cloans et cincq boutons de leton sur chascun « costé, hystorié et intitulé : *Les Cent Ballades*, « quemenchant ou second feuillet : *C'on puist au « monde choisir*, et finissant ou derrenier : *En ciel « ung Dieu, en terre une deesse*. » L'identification de notre ms. F avec celui de Barrois est prouvée non seulement par sa présence actuelle dans la Bibliothèque royale de Belgique, mais encore par la concordance de l'*incipit* du second feuillet et le *desinit* terminant la réponse XI. Un fragment de l'ancienne reliure en maroquin rouge, remplacé aujourd'hui par du veau raciné, est du reste conservé avant le premier feuillet du manuscrit. Une belle miniature de tête présente le même sujet que les mss. A et C (voy. plus haut, p. XIV) : la rencontre des deux chevaliers suivis de leurs écuyers, au sortir d'un château. Les habillements ici n'ont rien de caractéristique, mais les bannières et les pennons qui flottent sur le château sont *d'or à la fleur de lys de sable*. Ces armoiries appartiennent aux *Du Frenois* [2] ; nous en conclurons que le manuscrit a dû être la propriété d'un des membres de cette famille, Gervaise du Fresnay [3] peut-être,

1. *Bibliothèque protypographique*, Paris, 1830.

2. Ch. Grandmaison, *Dictionnaire héraldique* dans l'*Encyclopédie Migne* (1861), col. 377.

3. Ce chevalier prend part à l'expédition de Gueldres en 1388 (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1244, dossier 27875, n° 3). Il ne peut s'agir ici de la famille *de Fresnoi*, dont un des membres, Hubert, joue en 1342 un certain rôle dans les *Chroniques* de Froissart (éd. Luce, t. II, p. 140) : cette famille portait *d'argent au lion de gueules, au lambel d'azur* (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1247, dossier 27909, n° 45).

avant de passer au XV^e^ siècle dans la bibliothèque des ducs de Bourgogne.

Le manuscrit aurait dû offrir aussi les cinq autres miniatures communes aux mss. A et C; mais ces miniatures n'ont été ni coloriées, ni même dessinées; leur place seule est indiquée par neuf lignes de blanc aux feuillets 26 r°, 31 r°, 21 r°, 47 r° et 49 v°, précédant comme dans A et C les ballades XVII, XXV, XXXVI, LIII et LXXXV.

Le classement des feuillets est défectueux et doit être rétabli de la façon suivante, pour offrir la suite régulière du texte : fol. 1 r° à 9 v° — 26 r° à 31 v° — 16 r° à 25 v° — 42 r° à 47 v° — 32 r° à 34 v° — 36 r° à 39 v° — 35 r° à 35 v° — 40 r° à 41 v° — 10 r° à 15 v° — 48 r° à 65 v°. Comme dans le ms. C, les réponses XII et XIII ne figurent pas dans F; la réponse III est sous le nom de *mgr de Touraine*. On lit à la fin de la réponse XI cette indication fautive, signalée déjà par Dom Poirier [1] et discutée par Kervyn de Lettenhove [2] : « Le bastart d'Auxi a fait « le plus grant partie de ches ballades ».

Ms. F[1] (H de Pannier). — Bibliothèque royale de La Haye, 71 G. 73 (anc. 776), papier, XVIII^e^ siècle, 116 feuillets, 193^mm^ sur 152. Copie du manuscrit de Bruxelles, faite en 1772 par Gérard, secrétaire de l'Académie de Bruxelles, et achetée en 1819 par le gouvernement néerlandais avec les autres manuscrits de Gérard. Ce manuscrit connu de

1. Voy. plus haut, p. XVI, note 1.
2. Voy. plus haut, p. V.

Jubinal [1], a été, à défaut de celui de Bruxelles [2], particulièrement utilisé par Queux de Saint-Hilaire, qui lui a emprunté le sous-titre de sa publication [3].

Ms. G. — Bibl. nat., fr. 2201 (anc. 7999), vélin, commencement du xv^e^ siècle, 131 feuillets (le feuillet 99 est double), 205 millimètres sur 142. Les *Cent Ballades* occupent les feuillets 1 à 70 v°, après lequel se présente une lacune de deux feuillets, comprenant la fin de la réponse XII et la réponse XIII. Suit (fol. 71 r°-104 v°) une série de poésies d'Othon de Granson, qui ont été analysées par M. A. Piaget [4], puis (fol. 105 r°-109 r°) un petit poème amoureux, enfin (fol. 111 r°-130 v°) une version en prose de l'histoire de *Griselidis*. Les six miniatures assez simples qui ornent ce manuscrit, mises en même place que dans les manuscrits A et C, rappellent comme sujets celles dont nous avons parlé plus haut, mais en sont toutes différentes comme exécution. Ce sont : au fol. 1 r°, la rencontre des deux chevaliers, l'un à cheval, l'autre à pied; fol. 10 v°, les enseignements d'Amours au vieux chevalier debout devant Amours assis; fol. 15 v°, entretien des deux chevaliers debout; fol. 22 r°, mise en prison du chevalier déloyal; fol. 32 v°, assis sur l'herbe près d'un fleuve, non loin d'un groupe de dames et de seigneurs, le jeune cheva-

1. *Lettres à M. le comte de Salvandy...* (1846), p. 49.

2. C'est à M. Bijvanck que nous sommes redevable des indications nouvelles relatives à ce manuscrit; qu'il veuille bien en recevoir nos remerciements.

3. Voy. plus haut, p. VI, note 2.

4. *Romania*, t. XIX (1890), p. 407-438.

lier s'entretient avec la dame mauvaise conseillère; fol. 52 v°, continuation de la conversation entre le jeune chevalier et la dame : ils sont seuls et debout. Ces miniatures, à l'exception de la première, sont inachevées, comme aussi du reste les deux suivantes, qui se rapportent aux œuvres de Granson. L'enlumineur n'a fait qu'étaler ses verts et ses jaunes, de sorte que les personnages ne se montrent que dessinés, à peu de chose près. S'ils sont en robes blanches, ce n'est donc pas que le peintre ait été surtout frappé par l'idéalisme de son sujet, comme le remarque Q. de Saint-Hilaire [1], c'est tout simplement qu'il n'a pas eu le temps de colorier leurs costumes.

Ce volume a-t-il appartenu à Isabelle de Bavière? Cela est assez probable [2]. Nous savons en effet que la reine acheta, le 15 janvier 1399, de « Pierre le « Portier, escrivain de lettre de fourme, demourant « a Paris...., un livre nommé les *Cent Ballades* », et que d'autre part, en 1401, elle fit mettre par Clerbout deux fermoirs d'or au « *Livre des Ballades* « messire Othes de Grantson [3]. » Si nous nous rappelons que notre manuscrit G contient, à la suite des *Cent Ballades*, d'assez nombreuses poésies d'Othon de Granson, dont quelques-unes avec

1. *Le Livre des Cent Ballades*,.. p. XXIV.

2. C'est l'avis de Vallet de Viriville, *Bulletin du Bibliophile*, troisième série (janvier 1858), p. 673 et *Revue française*, t. XV, p. 301, note 1.

3. *Bulletin du Bibliophile*, *loc. cit.*, p. 684. Le texte emprunté à un compte de l'argenterie de la reine (Arch. nat., KK 42, fol. 31) ajoute que les deux « fermouers », dont « l'or poise 13 esterlins « obole » valent 4 livres, 4 sous parisis, et que de plus il a été payé 54 sous parisis « pour la façon et les bisettes qui y furent mises. »

mention très apparente de leur auteur, on pourra en conclure que l'argentier d'Isabelle a pu facilement attribuer par erreur à Othon de Granson la paternité de tout un manuscrit où il figure déjà partiellement comme auteur. Bien entendu, la reliure du temps et les fermoirs ont disparu ; mais rien n'empêche de supposer que le maroquin rouge moderne recouvre l'exemplaire de la reine Isabelle de Bavière, qui en tout cas a certainement possédé un volume des *Cent Ballades*.

A la famille du manuscrit G appartient probablement aussi l'original d'un manuscrit du XVIII^e^ siècle mentionné par un catalogue de la librairie Baur, de Paris (octobre 1879, n° 392), sous ce titre : *Cent Ballades, Rondeaux, Lais, Virelais et autres pièces compilés par messire Granson* [1]. La même erreur d'attribution a dû se produire pour ce manuscrit que pour le manuscrit G. On ignore aujourd'hui ce que sont devenus ce manuscrit et sa copie du XVIII^e^ siècle. On est de même sans information sur le sort d'un autre manuscrit des *Cent Ballades* qui faisait autrefois partie, à Tours, de la librairie de Dunois, le bâtard d'Orléans [2]. Des sept manuscrits enfin qui figuraient au XV^e^ siècle dans les bibliothèques des ducs de Bourgogne, à Bruges et à Gand, et qui sont mentionnés par Barrois [3], un

1. *Romania*, t. XIX, p. 423.

2. Voy. *Les Cent Nouvelles nouvelles*, édit. Leroux de Lincy, t. I (1855), p. LXV. L'inventaire de la bibliothèque de Dunois est emprunté au manuscrit français 9212 (anc. 8452), fol. 18 ss., de la Bibliothèque nationale.

3. *Bibliothèque protypographique*, n^os^ 1331, 1332, 1333, 1334, 2083, 2084, 2085. Les ballades du manuscrit n° 2084 sont attri-

seul, celui qui porte le n° 2085, est connu aujourd'hui ; il est conservé, comme on l'a vu plus haut [1], à la bibliothèque royale de Belgique (c'est notre manuscrit F).

L. Pannier, nous le savons, a donné un classement des manuscrits que nous venons d'énumérer ; nous le reproduisons ici [2] :

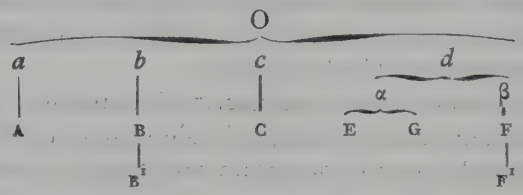

mais après un examen approfondi, nous ne saurions le conserver : il est à la fois trop rigoureux et trop peu exact ; notre conclusion est que les copistes des différents manuscrits ont eu sous les yeux pour servir à leur rédaction, plusieurs exemplaires des *Cent Ballades* provenant d'originaux divers, qu'ils ont utilisés indistinctement sans esprit critique.

Pannier a fait de A, B et C des manuscrits indépendants ; toutefois à ne considérer momentanément que le texte proprement dit des ballades, en négligeant les réponses, et en prenant pour fil conducteur de notre étude le manuscrit C, où nous

buées par l'inventaire à Alain Chartier, mais l'incipit et l'explicit du volume montrent qu'il s'agit bien de nos *Cent Ballades*.

1. Voy. p. XVI.

2. Nous rappelons que le manuscrit B de Pannier est devenu notre B', la lettre B servant à désigner son original, le manuscrit de Chantilly, inconnu à Pannier. De même, nous avons remplacé H par F', pour désigner la copie de F.

avons l'heureuse fortune de constater de nombreuses corrections, nous pouvons remarquer que ce manuscrit a des fautes communes :

1° avec B :

venir..... au lieu de *sentir* XXXIII, 28;
A maintes du p. — *A mains maulx du p.* XLII, 27;
eureuse — *oyseuse* XLIII, 21;
veuil — *quier* LI, 24;
A jamais et — *Et j'amoie* LII, 20;
N'autre bien — *A autre* LXXV, 5;
En si grant — *En si hault* LXXXII, 13;
a plain — *a main* LXXXVII, 19;
et par ce fournir — *et au parfournir* LXXXIX, 35;
vouloir — *valeur* XCII, 10;

2° avec F :

noble au lieu de *belle* XVII, 15;

3° avec F et G :

l'ardeur au lieu de *l'ardant* LXIV, 29;

4° avec G :

beau manque dans ces deux manuscrits L, 15.

D'un autre côté, la parenté entre E, F et G est bien confirmée par la leçon commune :

De vo cuer au lieu de *Qui vo cuer* LXIX, 28;

mais E semble plus voisin de F que de G dans un passage où avec F il a la leçon :

florir au lieu de *nourrir* LXXXIX, 21.

Si nous poursuivons notre examen par les

réponses, ce qui nous frappe, en dehors d'une faute commune à A et à C due au rubricateur, *Chambrillart* au lieu de *Chambrillac* (II, 1), c'est surtout la parenté très étroite [1] de A et de B :

son amie gaillarde (A) au lieu de *sa maniere gaillarde* I, 22;
de s'amie gaillarde (B) — —
servir — *sieuir* V, 21;
interversion des deux rimes *droittement* et *nettement* V, 35;
femme au lieu de *seule* VII, 22;
mainte dame — *par tout dame* VII, 27;
son corps — *son temps* VIII, 26;
par tout s'amour — *s'amour par tout* IX, 8;
priant par tout — *par tout priant* IX, 14.

Pour l'établissement de notre texte, ne pouvant arriver à donner un classement exact des manuscrits, nous les avons divisés en deux groupes ABC et EFG, et avons suivi le ms. C, qui est le plus ancien et a été écrit à l'usage d'un des auteurs; il porte de plus de nombreuses corrections qui prouvent le soin avec lequel il a été révisé. Nous avons mis en notes les leçons fautives de C que nous rejetons et aussi quelques mots que nous avons corrigés, où des finales féminines comme *soies*, *tristes*, etc., se confondaient graphiquement avec les terminaisons masculines *soiez*, *tristez*, etc. Nous avons distingué aussi, suivant l'étymologie latine, les sons sifflants du *ç* et de l'*s*, et adopté la graphie *parçuiz* (XCIX, 30) et non *parsuis, poursevoir* (C, 19) et non *pourcevoir*, etc. Quant aux

1. Ces manuscrits ont encore ce point commun que tous deux commencent leur second feuillet par le même vers : *Ma dame, ma chierté loée* (II, 13).

variantes relevées, elles sont assez rares, car nous avons systématiquement négligé toutes celles qui, spéciales à un ou deux manuscrits, n'ont pas de valeur pour la constitution du texte. Les cas douteux seuls ont été notés.

Pour les deux dernières réponses, qui ne se trouvent pas dans C, nous avons pris le texte de B, corrigé par A et G.

Enfin nous avouons avoir été assez embarrassé pour distribuer typographiquement les guillemets nécessaires à des discours intervenant au milieu d'autres discours; si nous n'avons pas toujours à cet égard suivi les errements admis, ce n'a été que pour éviter des confusions possibles.

II

Versification

Forme des ballades. — Les cent ballades qui donnent leur nom à notre poème se présentent par groupe de quatre, sous sept formes différentes, de sorte qu'à une série de 28 ballades succède une autre série de 28 autres ballades toujours groupées par quatre et affectant successivement les mêmes sept formes que précédemment; ainsi de suite jusqu'à complet épuisement des cent ballades [1]. Quatre ballades seules font exception et ne rentrent pas exactement dans le cadre de celles

1. M. Am. Hellot (*loc. cit.*, p. 28-29) a le premier observé ce groupement.

avec lesquelles elles devraient respectivement se grouper; elles ne s'en différencient pas toutefois d'une façon notable. Ce sont les ballades qui portent les nos 1, 80, 81 et 100. Aucune des cent ballades n'a d'envoi [1].

Passons en revue les sept différentes formes de ballades, en mentionnant les nos des ballades correspondantes :

1° Strophe de 8 vers de 8 syllabes ababbcbc :

[1] [2] — 2 — 3 — 4
29 — 30 — 31 — 32
57 — 58 — 59 — 60
85 — 86 — 87 — 88

2° Strophe de 12 vers de 8 syllabes ababbccddede :

5 — 6 — 7 — 8
33 — 34 — 35 — 36
61 — 62 — 63 — 64
89 — 90 — 91 — 92

3° Strophe de 10 vers de 10 syllabes ababbccdcd :

9 — 10 — 11 — 12
37 — 38 — 39 — 40
65 — 66 — 67 — 68
93 — 94 — 95 — 96

1. Remarquons qu'un certain nombre de ballades (XL, XLIX, LIX, LXV, LXVI, LXVIII, LXXXV, XCI) ont comme refrains des proverbes conservés tels qu'ils se présentent dans le *Livre des proverbes français* de Leroux de Lincy, ou quelque peu déformés pour le besoin du vers.

2. La ballade 1 est sur les rimes ababbaba.

4° Strophe de 12 vers coupés, 8 de 7 syllabes et 4 de 3 syllabes aAbaAb bBabBa :

13 — 14 — 15 — 16
41 — 42 — 43 — 44
69 — 70 — 71 — 72
97 — 98 — 99 — [100] [1]

5° Strophe de 9 vers de 8 syllabes ababccdcd :

17 — 18 — 19 — 20
45 — 46 — 47 — 48
73 — 74 — 75 — 76

6° Strophe de 13 vers de 8 syllabes ababbccddefef :

21 — 22 — 23 — 24
49 — 50 — 51 — 52
77 — 78 — 79 — [80] [2]

7° Strophe de 11 vers de 8 syllabes ababbccddee :

25 — 26 — 27 — 28
53 — 54 — 55 — 56
[81] [3] — 82 — 83 — 84

La même symétrie est loin de se retrouver dans les réponses qui, à deux exceptions près sont toutes de rythme différent; onze sont des ballades, et deux des chansons royales.

Les réponses IV et X, de Lyonnet de Coesmes et d'Auberchicourt, sont des ballades avec strophe de 8 vers de 10 syllabes, sans envoi : ababbcbc.

La réponse XIII, du bâtard de Coucy, est une

1. La ballade C a 4 petits vers de 4 syllabes.
2. La ballade LXXX est en vers de 7 syllabes.
3. La ballade LXXXI est en vers de 7 syllabes.

ballade avec strophe de 8 vers de 10 syllabes : ababbcbc ; l'envoi est : bcbc.

La réponse VIII, de Jean de Mailly, est une ballade avec strophe de 10 vers de 10 syllabes : aabaababab ; l'envoi est : ababab.

La réponse VII, du duc de Berry, est une ballade avec strophe de 10 vers de 10 syllabes, sans envoi : ababbccdcd.

La réponse XI, de La Trémoïlle, est une ballade avec strophe de 10 vers de 10 syllabes : ababbccdcd ; l'envoi est : adad.

La réponse IX, d'Ivry, est une ballade avec strophe de 10 vers de 10 syllabes : ababbccdcd ; l'envoi est : ccdcd.

La réponse VI, de Tignonville, est une ballade avec strophe de 10 vers de 10 syllabes, sans envoi : ababccdede.

Les réponses I et II, de Renaud de Trie et de Chambrillac, sont des ballades avec strophe de 12 vers de 8 syllabes, sans envoi : ababbccddede.

La réponse V, de Jacquet d'Orléans, est une ballade avec strophe de 12 vers coupés (8 de 7 syllabes et 4 de 3 syllabes), sans envoi : aᴀbaᴀb bʙabʙa.

La réponse III, du duc de Touraine, est une chanson royale avec strophe de 10 vers de 8 syllabes, sans envoi : ababbccdcd.

La réponse XII, de Bucy, est une chanson royale avec strophe de 10 vers de 10 syllabes : ababbccdcd ; l'envoi est : bbdbd.

Rime. — Les rimes considérées au seul point de vue de la versification, en dehors de la contribution qu'elles peuvent apporter à l'étude de la

langue, offrent matière à peu de remarques. Signalons par exemple un certain nombre de rimes mélangées, rares jusque là :

ié (en une seule syllabe), rimant avec *ié* LII;
ien (id.) rimant avec *ïen* LXXVIII, LXXXII, XCIV;
ier (id.) rimant avec *ïer* XLI, LXI;
iere (id.) rimant avec *ïere* XCVIII;
iés (id.) rimant avec *ïés* XXIII, XLIX, LX, LXVII, LXXVI, XC;
ieu (id.) rimant avec *eu* LXXXV;
ieus (id.) rimant avec *ïeus* et *eus* V, XIX, XXIV, XXVIII, XXXIV, LI, LXXXVIII, XCIII, C, rép. III, IX;
ieuse (id.) rimant avec *ïeuse* et *euse* XX, XLIII, LXXX.

Deux ballades seules présentent des rimes pures en *eus* (IX) et en *ieus* (VII).

Citons encore quelques ballades dont les vers assonent plutôt qu'ils ne riment, la ballade XLIX, qui mêle les finales en *ombre* et en *ondre*, et les ballades XIX, XXIV et XXIX qui confondent les rimes en *aime* et en *aine*.

Dans deux autres cas, nous trouvons par exception une rime en *ès* (*près*) au milieu de rimes en *és* (LXXII) et une rime en *ére* (*conseillerre*, pour *conseilliere*) au milieu de rimes en *ère* (XCVII); dans deux réponses enfin (VII et IX) on remarque des mots en *uire* rimant avec d'autres mots en *ire*.

III

Langue

Les phénomènes phonétiques qu'on peut constater dans le texte des *Cent Ballades*, ainsi que dans

les réponses qui les suivent, sont à peu près les mêmes, avec moins d'accentuation toutefois, que ceux que nous avons observés dans les *Rondeaux du* XV^e^ *siècle* [1]; ils se rapportent toujours à des faits de prononciation.

1° Dans les mots où au XIII^e^ siècle l'*e* forme diérèse avec la voyelle ou la diphtongue qui suit, l'absorption de l'*e* est beaucoup moins avancée que dans les *Rondeaux* :

— dans le groupe *e* + *a*, la diérèse persiste :

crëant LX, 15; LXXXV, 11;
meschëance XXXVI, 34;
nëant LXXXIII, 25;
(*neant* LXXIV, 3, en une seule syllabe, semble bien être mis pour *nient* LXIV, 9, etc.).

— dans le groupe *e* + *é*, la diérèse persiste généralement :

vëés XLVIII, 19; LXVII, 7; LXXII, 16; LXXXIV, 1;
(*veʒ*, en une seule syllabe, ne se rencontre qu'une fois XXXII, 22).

— dans le groupe *e* + *i*, la diérèse est de règle :

apreïsse LXIV, 27;
asseÿr XI, 16;
beneïsse LXIV, 25;
deïstes XL, 27, etc.;
feïst XXVII, 15; LXI, 25, etc.;
meïsmes rép. VII, 26;
preïst XXIII, 4;
veïr IV, 12; LXXXII, 25; rép. XIII, 17, etc.

1. *Rondeaux et autres poésies du* XV^e^ *siècle*, publiés pour la *Société des Anciens textes français* (Paris, 1889), p. LV-LIX.

— dans le groupe *e* + *oi*, la diérèse est aussi constante :

assëoir XI, 22; *vëoit* XXI, 9;
pourvëoir XI, 14; rép. II, 4; *vëoir* XI, 4; XXXIV, 31, etc.

— dans le groupe *e* + *u*, formant tantôt deux syllabes, tantôt une syllabe seule, on constate une hésitation de prononciation; l'*e* a une tendance à s'absorber dans l'*u* :

asseür LXV, 5 — à côté de *seurement* LXXXVI, 1;
deüst XL, 6; LXXVIII, 2 — à côté de *deust* LXXI, 35 et *deussiez* LX, 6; LXXXIV, 17;
eüe XLI, 29; LXX, 19 — à côté de *eust* XIX, 25; XCVI, 9;
eür XV, 1; XXVII, 1; XXXVII, 21, etc., (ne forme jamais une seule syllabe);
eüreux IX, 1; XIX, 2; etc., — à côté d'*eureux* LVI, 29; XCIII, 10, etc.;
eüssiez LXXVI, 12 — à côté de *eusse* LVII, 18, etc. et de *eussiez* LIX, 15; LXXVII, 24;
peüst II, 6; XXVIII, 16, etc. et *peüssiez* XC, 29 — à côté de *peusse* III, 12;
sceüst XXVII, 18 et *sceüe* LXXIX, 7 — à côté de *sceu* LXII, 3;
veü rép. X, 9 et *veüz* XVII, 20 — à côté de *veu* LXXXIII, 5.

2° La diphtongue *oi* se prononce *ouai*, comme le prouvent le mot *poie* XLV, 5 (= *paie*, lat. *pago*), rimant avec des finales en *oie*, *saroie*, et le mot *Laire* (= *Loire*) LIII, 11, 22, 33; XCIX, 5, rimant avec des finales en *aire*, *plaire*, *faire*, *forfaire*, etc.

3° Les mots qui ont en latin un *o* fermé libre suivi d'un *r*, présentent parfois la prononciation la plus récente, *eu* (XLVIII), et riment alors avec des mots ayant un *o* ouvert libre :

valeur, ardeur, rimant avec *cuer* IX, 9 ; LXXIX, 2 ;
empreneur, douceur, rimant avec *fuer* IX, 29 ; LXXIX, 4 ;
heure, rimant avec *demeure* LXXXI, 1.

Mais le plus souvent, gardant l'ancienne prononciation *ou* (LXXXIII), ces mots riment avec des mots en *o* fermé entravé :

ardour, doulour, etc., riment avec *atour, jour*, etc., et avec le mot *amour*, qui par analogie avec *amoureux* où l'*o* est atone, n'a jamais connu la forme en *eur* (XXXVIII, XLVI, LXIII, LXXIV) ;
labours, valours, etc., riment avec *jours, secours* et *amours* (XVIII, XXI).

Le même phénomène se remarque dans les mots du groupe *os* latin, qui prenant *eus* en français, riment avec des mots ayant un *o* ouvert libre,

oiseux et *duelz* XCV, 19,

mais généralement gardent la forme *ous* et riment avec des mots qui ont un *o* fermé entravé ou sont traités comme tels :

amouroux, dolerous, etc., — à côté de *vous, tous, courroux, jaloux*, etc., (LIX).

4° La finale latine *alis* devient indifféremment *eaus, iaus*,

mortaulx, loiauls, roiauls, etc. (LXXI),

et *ieus*,

lesquieus, mortieulx (XCIII),
tieux (rép. III),
ytieux (rép. IX).

De même, à côté de la forme *consaulx*, pluriel de *conseil*, rimant en *aus-eaus* (LXXI, 5), se trouve la forme plus fré-

quente *conseulx*, rimant en *eus* (LXXXIV, 15; LXXXVIII, 10; C, 4; rép. III, 9).

5° L'*i* adventice des verbes en *ier* tend à disparaître (plutôt dans les réponses que dans le corps du poème). Nous voyons ainsi, rimant en *er* :

eslongnier LXXXI, 16; *jugier* rép. VIII, 32; X, 5;
chargier rép. VIII, 12; *prisier* rép. VIII, 16.

— rimant en *é* :

conseillé rép. VII, 21; *courroucié* rép. VII, 23.

— rimant en *ée* :

alegiée XXX, 12.

6° Dans les mots *aprins*, *pourprins* (LIII, 5, 15), où l'analogie a fait rétablir l'*n* tombée du latin *prensus*, nous constatons la prononciation *ins* (au lieu de *is*) justifiée ici par la rime, prononciation qui a été hésitante jusqu'au XVI[e] siècle [1].

A la date où furent composées les *Cent Ballades*, la déclinaison depuis longtemps déjà n'existait plus dans la langue, qui ne connaissait pour les substantifs d'autre distinction que celle du singulier et du pluriel. Dans un assez grand nombre de cas cependant, pour les besoins de la rime, ou plus rarement pour la mesure du vers, le nominatif en *s* de l'ancien français prend la place du cas régime. Ce sont là de vraies licences poétiques

1. Ch. Thurot, *De la prononciation française*, t. II (1883), p. 497-498.

fautives, souvenirs vagues et irraisonnés de lectures de poètes antérieurs, dont certaines formes de langage, devenues inexplicables pour les hommes de la fin du XIV^e^ siècle, semblaient toutefois bonnes à accueillir pour faciliter la versification. Nous trouvons en effet :

— à la rime :

mestiers, pour *mestier* I, 12 ;
parsonniers, pour *parsonnier* I, 20 ;
li haulx renoms, pour *le hault renom* VII, 29, cf. XXVII, 4 ;
compains, pour *compain* XXXVII, 13 ;
deffaiz, pour *deffait* XXXVIII, 24 ;
la desloiaulx, pour *la desloial* XLIX, 18 ;
fortunez, pour *fortuné* LXXII, 13 ;
adroiz, pour *adroit* XCV, 3 ;
duiz, pour *duit* XCIX, 11 ;
vuiz, pour *vuit* XCIX, 20 ;
destroiz pour *destroit* rép. I, 8 ;
froiz, pour *froit* rép. I, 9.

— dans le corps du vers :

simples, pour *simple* LV, 14.

IV

Sujet et personnages du poème

En donnant précédemment (p. I-III) une analyse succincte des *Cent Ballades*, nous ne voulions qu'établir le cadre où nous puissions faire rentrer les différents travaux dont cet ouvrage a été successivement l'objet. Quelques détails complémentaires sont ici nécessaires.

Le poème n'est en réalité qu'un *débat* poétique

entre deux parties, dont l'une représentée par le vieux chevalier Hutin, soutient la cause de *Loyauté* en amour, et dont l'autre, sous les traits d'une jeune dame désignée sous le nom de *la Guignarde*, défend au contraire les droits de *Fausseté*. Le juge du débat, le jeune chevalier, se prononce en faveur de *Loyauté*, ainsi que trois autres arbitres dont il réclame l'aide. La sentence de nouveau soumise à « tous les amoureux », est confirmée par la majorité, sinon par l'unanimité, des treize poètes ayant répondu à l'appel. Le plaidoyer du bon Hutin n'est autre que le panégyrique de la chevalerie, telle que la concevait la société du XIV^e^ siècle, avec ses allures guerrières, amoureuses et littéraires, ses devoirs de religion, de justice et de pitié, telle qu'en ont parlé les auteurs du temps, Froissart, Eustache Deschamps, Christine de Pisan surtout, telle enfin qu'elle se manifestait par des associations comme celles de l'*Écu vert à la Dame blanche*, créée par Boucicaut [1], ou de la *Cour amoureuse*, fondée en 1401 [2]. Dans cet ordre d'idées, l'amour loyal, fidèle, discret et bien placé devient une vertu qui rehausse celui qui la pratique, et s'oppose victorieusement à l'amour volage et passager qui n'est qu'un plaisir et qu'une « delectacion du corps [3] »; il fait naître la courtoisie à l'égard de toutes les femmes : « pour l'amour d'une [4] », on les sert et

1. *Le livre des faits du bon messire Jean le Maingre, dit Boucicaut*, éd. Buchon, à la suite du t. III (1840) des *Chroniques de Froissart*, partie I, chap. 37-38.

2. Voy. A. Piaget, *Romania*, t. XX (1891), p. 417-454 et t. XXXI (1902), p. 597-603.

3. *Le livre des faits*, partie I, chap. 7.

4. *Ibidem*, chap. 8.

honore toutes. D'autre part, cet amour est inséparable des exploits guerriers et des *emprises* chevaleresques; c'est par là que l'amant montre aux yeux de tous ce qu'il *vaut*, sa vraie *valeur*, et réjouit le cœur de celle qu'il aime. Aussi le vieil Hutin ne ménage-t-il pas au jeune chevalier ses conseils expérimentés qui lui assureront en même temps que l'amour de sa dame, honneur et bonne renommée. Il n'oublie rien du métier des armes et en passe en revue tous les incidents : les tournois, la guerre *aux champs*, la guerre à la frontière, les combats d'avant-garde, les chevauchées, les retours défensifs, les sièges à entreprendre et à soutenir, les escarmouches, puis quand la paix est faite, les voyages lointains, les pèlerinages au Saint-Sépulcre et à la tombe de sainte Catherine, les croisades en Turquie.

Mieux que personne, Hutin de Vermeilles [1], car c'est de lui qu'il est question, était en état de donner pareil enseignement. Nous savons qu'il avait grande réputation de loyauté en amour et de respect pour les dames. Christine de Pisan le cite, avec Othon de Granson, au nombre de ceux que

> .....le fais
> D'armes porter
> Pour bien amer a fait en pris monter [2];

1. M. Hellot (*loc. cit.*, p. 35) identifie le chevalier Hutin avec Pierre d'Aumont, dit Hutin (voy. sur ce personnage la notice de M. H. Moranvillé, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, t. XVII, 1890, p. 308-309). Les deux passages de Christine de Pisan cités plus loin sont probants en faveur de Hutin de Vermeilles.

2. *Œuvres poétiques de Christine de Pisan*, éd. M. Roy, t. II (1891), p. 97.

et ailleurs encore [1], elle reproche aux détracteurs des femmes, de ne pas prendre

> .....au *bon* Hutin exemple
> De Vermeilles, ou bonté ot si ample
> Qu'oncques nulz homs n'y sceut que reprochier,
> Ne nul mesdit en diffamant n'ot chier ;
> Souvrainemant porta honneur aux femmes,
> Ne peust ouïr d'elles blasme ou diffames ;
> Chevalier fu preux, sage et bien amé,
> Pour ce fu il et sera renommé.

Jean de Bucy le traite de *tresbon chevalier noble et gent* [2], et Renaud de Trie nous apprend que le *bon* Hutin aima beaucoup et souffrit de son amour [3]. Sa carrière militaire longue et brillante [4], son alliance avec la famille royale par son mariage avec Marguerite de Bourbon [5], justifient du reste pleinement le rôle qui lui est attribué de *maître* en vaillance et en chevalerie. Dès 1356, il est chevalier, et dans la campagne qui doit aboutir à la bataille de Poitiers, il défend Bourges contre les attaques du Prince Noir [6]; en octobre 1359, il paraît avec le titre de seigneur de Vierzon dans un affranchissement [7]; en 1370, il est envoyé en mission à Avignon par le roi, en compagnie de Bureau de la

1. *Ibidem*, p. 8.
2. Réponse XII, v. 37-38.
3. Réponse I, v. 6-9.
4. Dans son édition des *Œuvres poétiques de Christine de Pisan* (t. II, p. 303-304), M. Maurice Roy a consacré à Hutin de Vermeilles une notice que nous avons essayé de compléter.
5. P. Anselme, t. I, p. 298.
6. Froissart, éd. Kervyn, t, V, p. 384 et 386 ; éd. Luce, t. V, p. 4.
7. Froissart, éd. Luce, t. V, p. III, note 3.

Rivière et de 30 hommes d'armes [1]; le 19 avril 1371, aux gages de 200 francs d'or en sa qualité de chambellan du roi, il se rend auprès du seigneur de Parthenay [2]; il fait, durant l'hiver de 1374, la campagne de Prusse [3] et l'expédition finie, le jour de la Chandeleur (2 février) 1375, assiste au banquet de Marienbourg où, avec Tristan de Maignelais, il représente la France à la table d'honneur [4]; le 24 juillet 1377, il reçoit de Charles V une somme de 100 francs d'or [5], et figure, le 27 décembre, comme capitaine et garde du château du Vivier-en-Brie, aux gages de 300 livres tournois par an [6]; en juillet 1379 (après la Saint-Martin d'été), il est chargé, avec l'amiral Jean de Vienne, de garder le Cotentin qu'ils abandonnent bientôt [7]; en 1383, il est gratifié par le roi d'un don de 1,000 francs d'or dont il donne partiellement quittance les 28 novembre 1383, 24 janvier et 18 juillet 1384 [8]; ayant reçu du roi 840 francs d'or pour les dépenses d'un voyage fait auprès du roi d'Aragon et du comte de Foix, il doit avoir en plus comme dommages une somme de 1,000 francs (7 juillet 1388

1. H. Moranvillé, *Étude sur la vie de Jean le Mercier* (1888), p. 250.
2. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2969, dossier 65955, n° 2.
3. *Chronique du bon duc Loys de Bourbon*, éd. Chazaud (1876), p. 63.
4. *Ibidem*, p. 65.
5. Bibl. nat., ms. fr. 20594, n° 4 (cf. L. Delisle, *Mandements de Charles V*, 1874, n° 1410).
6. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2969, dossier 65955, n° 3 (cf. L. Delisle, *Mandements*, n° 1566). La quittance des gages est du 4 janvier 1378 (*Ibidem*, n° 4).
7. Froissart, éd. Kervyn, t. IX, p. 139.
8. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2969, dossier 65955, n°s 5, 7 et 6

et 10 juillet 1389) [1], dont il touche un premier acompte de 500 livres tournois, le 27 février 1390 [2]; il meurt peu de temps après, puisqu'à la date du 9 juin 1390, Jean Noble, épicier et valet de chambre du roi, donne reçu de la somme de 129 francs, 7 sous, 6 deniers tournois pour 690 livres de cire « baillées a l'obseque que n'a gueres le roi a fait « faire a Paris en l'eglise des Blancs Manteaulx « pour les ames de feu messire Olivier de Mauny « et de feu messire Hutin de Vermeilles, jadis « chevalier et chambellan dudit seigneur [3] ».

Tel est le champion de l'amour loyal : un vieux chevalier, grandement apparenté, glorieux par ses exploits guerriers et hautement réputé pour sa courtoisie. Son adversaire, l'avocat du caprice et de l'amour volage, celle que le poème appele *la Guignarde*, n'est pas désignée plus explicitement; nous savons seulement qu'elle était jolie [4]. Peut-être s'agit-il de quelque dame de la cour d'Anjou, (la scène se passe en effet sur les bords de la Loire, près d'Angers), aux allures libres et « au muable « talent » [5], que les contemporains devaient facilement reconnaître, mais que la galanterie la plus élémentaire défendait de nommer. Elle ne néglige aucun argument pour vanter au jeune chevalier les joies de l'amour qui ne se fixe pas et les dangers d'une liaison sérieuse; son langage n'a du reste rien de celui d'une entremetteuse, et le copiste du

1. *Ibidem*, nos 8 et 9.
2. *Ibidem*, no 4.
3. Bibl. nat., ms. fr. 26024, no 1493.
4. Réponse VI, v. 26.
5. Réponse XII, v. 36.

manuscrit B a bien tort de la traiter ainsi [1]. Elle cherche en effet à mettre ses théories à profit pour son propre plaisir, et non pour celui des autres. On sait qu'elle ne réussit pas à convaincre son interlocuteur, non plus que la plupart des autres *amoureux* consultés. La poétique du temps, plus encore que leur penchant personnel, interdisait de porter un autre jugement.

V

Les auteurs

Nous avons dit que les *Cent Ballades* étaient l'œuvre commune de quatre auteurs. Le jeune chevalier anonyme, qui au cours du poème personnifie un de ces auteurs déclare en effet s'être adressé au comte d'Eu, à Boucicaut et à Crésecque [2] pour avoir leur avis sur la question de la *précellence* de l'amour loyal ou de l'amour volage; il ajoute que par eux « fu ce livre estruiz [3] », c'est-à-dire composé, écrit, en faveur de la loyauté. D'autre part un certain nombre de réponses font allusion à ces quatre auteurs, parmi lesquels *le Seneschal*, dont le nom était jusque là inconnu, figure à deux reprises différentes.

> Je vous mercie doulcement
> *Entre vous quatre, compagnons,*

1. Voy. plus haut, p. XII.
2. Ballade XCIX, v. 8-33.
3. *Ibidem*, v. 34.

Quant il vous plaist aucunement
Oïr de mes oppinions,

dit Renaud de Trie [1], sans désigner les auteurs que Tignonville [2] énumère ainsi :

Phlippe d'Artois, *Seneschal*, Bouciquaut
Et Creseques, qui loiaument amez.

Jean de Mailly s'adresse au contraire au *Seneschal* tout seul [3] :

Doulx *Seneschal*, m'alez vous demandant
Lequel fait mieux.....,

tandis que Bucy ne donne pas de noms [4] :

Et vous aussi, *seigneurs*, qui demander
Avez voulu, par si bonne ordenance,
Qu'une balade chascun veulle ordenner.

De ces textes on pourrait conclure, il est vrai, sans prendre à la lettre le sens du mot *estruiz* cité plus haut, que le rôle des trois personnages nommés par le Sénéchal s'est restreint à être juges du débat. Mais un passage bien précis du *Livre des faits de Jean Bouciquaut* nous renseigne exactement sur la personne du Sénéchal, sur un de ses collaborateurs, sur la date et le lieu de la composition de l'ouvrage. Nous lisons en effet dans le *Livre des faits* [5] les lignes suivantes, relatives à Bou-

1. Réponse I, v. 1-4.
2. Réponse VI, v. 1-2.
3. Réponse VIII, v. 1-2.
4. Réponse XII, v. 31-33.
5. Nous citons d'après le manuscrit de la Bibl. nat., fr. 11432 (anc. 178²⁰), fol. 8 v°. Le passage correspond au chapitre 8 de la partie I de l'édition de Buchon.

cicaut : « Si print a devenir joyeux, jolis, chantant « et gracieux plus que oncques mais, et se print a « faire balades, rondiaulx, virelais, lays et com- « plaintes d'amoureux sentement, desquelles choses « faire gaiement et doulcement Amours le fist en « pou d'eure si bon maistre que nul ne l'en passoit, « *si comme il appert par le livre des Cent Balades,* « *duquel faire lui et le seneschal d'Eu furent com-* « *paignons ou voyage d'oultremer*; et volt avoir « robes », etc. A s'en tenir à ce passage, ce serait donc le sénéchal d'Eu et Boucicaut, qui pendant un voyage d'outremer, auraient écrit les *Cent Ballades*. Faut-il aussi en déduire que Philippe d'Artois et Crésecque n'y ont pas collaboré? Nous ne le pensons pas, et, sans croire comme Paulin Paris [1], qu'il y ait une lacune dans le manuscrit [2], nous donnons à l'omission de ces deux noms dans le texte du *Livre des faits* une explication plus naturelle. Quand, en 1408 ou 1409, cet ouvrage fut en effet composé [3], Philippe d'Artois, Crésecque et le sénéchal d'Eu étaient morts tous trois, victimes du désastre de Nicopolis; Boucicaut seul était vivant. Si d'autre part, nous admettons, ce qui semble évident, que le rôle du sénéchal d'Eu fut

1. *Les mss. fr.*, t. VI, p. 369-370. La supposition de cette lacune a permis d'identifier *le Seneschal* avec le sénéchal de Hainaut, Jean de Werchin (*Ibidem*, p. 368-369).

2. Cette lacune est d'autant plus inadmissible que les mots soulignés du texte que nous reproduisons ont été ajoutés en marge du ms. par suite d'une révision. Dans ces conditions, on ne saurait supposer une omission dans le passage rectifié.

3. Sur l'attribution, d'ailleurs discutée, de cet ouvrage à Christine de Pisan, voy. Kervyn de Lettenhove, *Froissart, étude littéraire sur le* XIV^e^ *siècle*, t. I, p. 307-329.

prépondérant dans la composition des *Cent Ballades* (c'est lui en effet qui demande leur concours à ses trois collaborateurs; c'est à lui, à l'exclusion des autres, que s'adresse l'une des réponses, celle de Jean de Mailly), on comprendra facilement que l'auteur du *Livre des faits*, ayant à rappeler la part prise par son héros à cette œuvre poétique, n'aurait osé ne pas mentionner à côté de lui le nom de l'auteur principal et reconnu pour tel par les contemporains, tandis qu'il pouvait se permettre de passer sous silence les deux autres comparses, morts depuis plus de dix ans. Nous dirons donc, en combinant les données fournies par le *Livre des faits* et par le poème des *Cent Ballades*, que ce dernier ouvrage, dont le cadre est l'œuvre commune des quatre auteurs [1], a été presque en entier versifié par le sénéchal d'Eu, aidé partiellement par Boucicaut, par Crésecque et par Philippe d'Artois, dont la collaboration ne saurait être exactement définie, la langue, la versification et les idées développées ne présentant pas d'éléments suffisants d'appréciation.

Ce sénéchal d'Eu qu'on a voulu identifier avec Guillaume d'Eu [2], avec Guillaume des Bordes [3], ou son fils, Jean des Bordes [4], n'est autre que Jean de Saint-Pierre, deuxième du nom, dit *le Seneschal*,

1. On a vu plus haut (p. VII) que pour Gaston Paris le cadre du poème est l'œuvre du sénéchal d'Eu.

2. Delaville Le Roulx, *La France en Orient, complément* (1886), p. 80.

3. Léger, *loc. cit.*, p. 18 et suiv. (cf. Hellot, *loc. cit.*, p. 15, note 1).

4. Voy. plus haut, p. V.

sénéchal d'Eu [1]. Sa vie, inséparable de celle de Philippe d'Artois, comte d'Eu, n'est guère connue que depuis les publications du marquis de Queux de Saint-Hilaire [2], et de M. Hellot [3]. Son père, Jean le Seneschal, seigneur de Bondeville, Limésy et autres lieux, sénéchal d'Eu, surnommé le « Petit « Seneschal », était capitaine des Moulineaux [4], quand, en 1374, Jean II fut pris par les Anglais, dans une chevauchée faite sous les murs de Saint-Sauveur-le-Vicomte qu'assiégeait l'amiral Jean de Vienne [5]. Nous perdons Jean II de vue jusqu'au 1er janvier 1381, où nous constatons sa présence comme écuyer dans une revue de Taupin du Mesnil passée à Carentan [6]. Le 22 mai 1382, il prend possession et saisine de la capitainerie de Vire, à laquelle il est nommé par le roi aux gages de 300 francs par an [7]; il occupe encore ce poste en 1393 [8]. Le 4 février 1383, il perd son père et lui succède comme sénéchal d'Eu. Le 2 juin suivant, il donne quittance des gages dus au défunt, en son vivant *general en la duché de Normandie* [9]. Dès le 24 mars 1383, il sert comme chevalier en Basse-

1. Nous rappelons que ses armes se trouvent figurées en tête du manuscrit C (voy. plus haut. p. XIII et la reproduction phototypique placée à la page 1 du présent volume).

2. *Le Livre des Cent Ballades, complément* (1874), p. XVII-XXII.

3. *Loc. cit.*, p. 14-21.

4. Sur ce personnage, voy. Bréard (*loc. cit.*, p. 61-62, 185-190), qui confond le père et le fils, et Hellot (*loc. cit.*, p. 12-16).

5. *Chronique des Quatre Valois* (1862), p. 250.

6. Bibl. nat., Clair. 74, n° 66.

7. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2685, dossier 59574, nos 20, 16 et 17, et Clair. 200, n° 12.

8. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1089, dossier 24954, n° 18.

9. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2685, dossier 59574, n° 15.

Normandie sous le gouvernement du maréchal de la Ferté [1]; nous l'y retrouvons le 25 août [2]. Le 6 février 1384, il est en Cotentin [3]; il part ensuite avec Boucicaut [4] pour la campagne de Prusse; il est de retour le 12 avril 1385, jour où à Cambrai [5], à l'occasion du mariage du comte de Nevers et de Marguerite de Bavière, il y « oult tresbelle feste et « belles jouxtes, dont *le seneschal d'Eu*, bon che- « valier normant, qui venoit tout droit de Prusse, « s'adreça a ladicte feste et y fit grandement son « debvoir de bien jouster [6]. » Le 1er janvier 1386, il figure avec 9 écuyers dans une revue reçue à Carentan [7], et reste en Normandie jusqu'au 16 août, sous les ordres du maréchal de la Ferté [8]. Durant ce temps (9 juillet 1386), il intervient au procès de Jean de Carouges et de Jacques le Gris, en se portant garant de la comparution du demandeur, alors que le comte d'Eu est caution du défendeur [9]. Deux mois après, toujours avec le comte d'Eu [10], il s'achemine vers l'Écluse où se font de grands préparatifs

1. Bibl. nat., Clair. 103, nº 15. Dans une des pièces que nous citons, M. Hellot (*loc. cit.*, p. 17) ou plutôt M. Bréard qui lui fournissait la note, a lu *Laste*, au lieu de *la Ferté*, en prenant l'*f* pour une *s* longue, et en ne tenant pas compte de l'abréviation *er*.
2. Bibl. nat., Clair. 103, nº 10.
3. *Ibidem*, nº 14.
4. *Livre des faits*, partie I, chap. 10.
5. Ern. Petit, *Itinéraires des ducs de Bourgogne* (1888), p. 176.
6. *Chronique des Quatre Valois*, p. 313.
7. Bibl. nat., Clair. 45, nº 173. Dans cette revue paraît aussi un « bastart de Saint Pierre », frère sans doute de notre Jean.
8. *Ibidem*, nºs 175, 176, 177, 178, 170 et 171.
9. *Registres du Parlement*, cités par Kervyn dans son Froissart, t. XII, p. 369.
10. *Ibidem*, t. XII, p. 23.

de descente en Angleterre. Le 13 octobre 1386, il se trouve en même temps que le roi [1] à Lille, où il donne quittance de 802 francs, 10 sous, pour ses gages et ceux des gens d'armes de sa compagnie [2]; le lendemain, il paraît dans une revue avec 12 chevaliers et 112 écuyers [3]. L'expédition n'aboutit pas; et 16 mois plus tard, le 18 février 1388, Jean le Seneschal touche encore un arriéré de solde [4]. C'est à partir de cette date que doit se placer le voyage d'outremer dont parle le *Livre des faits*, et durant lequel Jean le Seneschal partage encore la fortune du comte d'Eu [5]. Nous n'avons que peu de détails sur ce voyage, et le *Livre des faits* qui les fournit, manque de précision sur bien des points [6]. Nous savons seulement que vers la fin de l'année 1388, Philippe d'Artois et sa *maisnie*, à laquelle appartenait Jean le Seneschal, étaient retenus à Damas par ordre du soudan d'Egypte. Boucicaut, qui après avoir fait un long tour en Europe, était alors en Terre-Sainte et s'apprêtait à repartir pour la France, apprend cette nouvelle, et se rend aussitôt à Damas. Il y arrive au moment où les prisonniers étaient transférés au Caire auprès du soudan; il les

1. Ern. Petit, *Séjours de Charles VI*, p. 31.

2. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1089, dossier 24955, n° 15.

3. Bibl. nat., Clair. 45, n° 179. Cette pièce n'est qu'une copie. Une note sans doute écrite par Clairambault nous apprend que l'original en a été *donné* au marquis d'Auvillar-Gontier, en 1715.

4. *Ibidem*, n° 180.

5. M. Hellot (*loc. cit.*, p. 20) mentionne d'après le dossier d'O de la collection Martainville (Bibl. de Rouen) un acte du 5 mars 1394, faisant allusion au « temps qu'estoit led. messire Jehan le « Seneschal outre mer avec mons. le comte d'Eu. »

6. *Livre des faits*, partie I, chap. 15.

y accompagne, partage volontairement leur captivité pendant quatre mois, et quand enfin ils sont libres (26 mars 1389), grâce à l'intervention du consul vénitien d'Alexandrie [1], il se rend avec eux à Damas, et refait en leur compagnie le pèlerinage de Saint-Paul des Déserts, de Sainte-Catherine du Sinaï et de Jérusalem. De là, après un nouvel arrêt forcé à Beyrouth, les pèlerins regagnent la France, en passant par Chypre, Rhodes et Venise.

C'est pendant ce voyage, auquel devait certainement participer Jean de Crésecque, que furent composées les *Cent Ballades*, comme le dit le *Livre des faits*. M. Hellot [2] trouve « inadmissible « que, partis pour un pèlerinage en Terre-Sainte, « des chevaliers aient employé leurs loisirs, volon- « taires ou forcés, à improviser en 3204 vers, de « longues discussions, d'une moralité assez légère « parfois, sur l'amour profane. » Rien au contraire n'est plus naturel pour quiconque connaît bien l'esprit de cette époque et ses goûts chevaleresques, où se marient facilement la dévotion et la galanterie. C'était un devoir pour tout chevalier de mettre en pratique, en tout temps, en tout lieu, en dépit des obstacles et des dangers, les règles de la chevalerie et de la courtoisie, parmi lesquelles le culte de la poésie amoureuse n'était pas une des moindres. Boucicaut et ses amis, bien loin de renoncer à un pareil passe-temps, devaient tenir à honneur, même sous la tente du désert ou dans les caravansérails primitifs de la Palestine, même

1. Delaville Le Roulx, *La France en Orient* (1885), p. 165.
2. *Loc. cit.*, p. 34.

dans les prisons du Caire, de continuer à rimer, comme ils l'auraient fait dans les salles les mieux closes et les plus richement tapissées de leurs demeures seigneuriales. Les allusions que contiennent les *Cent Ballades* au pèlerinage de Terre-Sainte [1], semblent bien d'ailleurs reproduire des impressions précises, et l'annonce possible d'une expédition en Turquie prévoit déjà le voyage de Hongrie [2].

En octobre 1389, les pèlerins rentrent en France; « quand ils furent en Bourgogne, ils trouvèrent en « leur chemin le roy, qui estoit à l'abbaye de « Clugny [3], et s'en alloit prendre possession du « Languedoc, où il n'avoit oncques esté. Si les « receut le roy moult joyeusement, et grand feste « fit de leur venue [4]. » Ce ne fut certainement pas durant les fêtes de Cluny que se tint le *puy* où les auteurs des *Cent Ballades* proposaient aux amateurs de poésie la question à traiter de la supériorité de l'amour loyal ou de l'amour volage. Nous savons en effet que le duc de Berry, qui prit part au concours, ne se trouvait pas à Cluny [5] et qu'il rencontra le cortège royal pour la première fois à Avignon [6], le 30 octobre 1389. Huit jours plus tard, le samedi 6 novembre, après de nombreuses fêtes au milieu desquelles eut lieu le couronnement par

1. Ballade XIII.
2. Ballade XIV.
3. Le roi séjourna à l'abbaye de Cluny du 11 au 13 octobre (Ern. Petit, *Séjours de Charles VI*, p. 43).
4. *Livre des faits*, partie I, chap. 15.
5. Froissart, éd. Kervyn, t. XIV, p. 35-36.
6. E. Jarry, *La vie politique de Louis de France, duc d'Orléans* (1889), p. 52.

le pape, de Louis II d'Anjou, roi de Jérusalem et de Sicile, Charles VI quittait la ville, signifiant à ses deux oncles de Bourgogne et de Berry son désir de ne pas être accompagné par eux dans la suite de son voyage. Le refroidissement, conséquence de cette disgrâce, ne persista pas vis-à-vis du duc de Bourgogne qui, en février 1390, accueillait le roi à Dijon par des réjouissances de toutes sortes; pour le duc de Berry, il s'accentua et dura jusqu'à la fin de 1391 très probablement [1]. D'autre part un passage d'une [2] des *Cent Ballades* nous montre que Hutin de Vermeilles vivait encore au moment où le poème fut livré à la publicité [3], au plus tard par conséquent [4] entre le 27 février et le 9 juin 1390, moment où Charles VI retirait au duc de Berry le gouvernement du Languedoc. Nous sommes donc naturellement amené à conclure que le concours poétique fait à l'occasion des *Cent Ballades*, où figure le duc de Berry, a dû se produire à Avignon pendant le séjour du roi (31 octobre-6 novembre) [5], au nombre des fêtes où les

1. *Chronique du religieux de Saint-Denys*, t. I (1839), p. 721.

2. Ballade LI, v. 7.

3. Si l'on supposait que le poème a été composé avant la mort de Hutin de Vermeilles, mais mis au jour plus tard, on ne s'expliquerait pas que les auteurs n'aient pas, en relisant leur ouvrage, fait une correction facile, où l'allusion à Hutin *vivant* serait devenue une allusion à Hutin *mort*; il suffisait de changer quelques mots dans le vers.

4. Voy. plus haut, p. XXXIX.

5. Le texte de certaines réponses prouve que ce concours dura plusieurs jours ou fut repris à une date plus lointaine. C'est ainsi que le duc de Touraine (réponse III) fait allusion aux réponses de Renaud de Trie et de Chambrillac, également visées par Tignonville qui dit s'en tenir à l'opinion d'Ivry. Une autre preuve

dames et « damoiselles » de la ville ne furent pas oubliées [1], alors que la rupture entre le roi et le duc de Berry n'était pas encore prononcée. Nous savons d'ailleurs que quelques-uns des auteurs des ballades et des réponses, tels que le comte d'Eu [2], Boucicaut [3], Charles d'Ivry [4], faisaient partie du voyage de Languedoc. La plupart des autres y figuraient aussi très vraisemblablement. Le sénéchal d'Eu ne pouvait manquer d'accompagner Philippe d'Artois. François d'Auberchicourt était certainement dans la suite du duc de Bourbon [5], et le bâtard de Coucy ne devait pas être séparé du sire de Coucy [6]. Renaud de Trie et Chambrillac, tous deux de la maison du roi, avaient paru en mai 1389, avec Charles d'Ivry, aux joutes données à l'occasion de l'entrée en chevalerie des princes d'Anjou ; n'était-il pas naturel que tous trois encore assistassent au couronnement de Louis II? La Trémoïlle, Crésecque, Bucy appartenaient au roi; Tignonville au duc de Touraine. Sur d'autres enfin les renseignements manquent; ceux que nous avons ne s'opposent pas en tout cas à ce que ces auteurs de

des diverses séances du concours résulte de ce fait que les réponses XII et XIII manquent dans un certain nombre de manuscrits et aussi que les réponses X et XI ont été ajoutées après coup dans le ms. C.

1. Froissart, éd. Kervyn, t. XIV, p. 37.

2. *Le Petit Thalamus de Montpellier* (1840), p. 415.

3. *Livre des faits*, partie I, chap. 16. Boucicaut ne partit pour la Prusse qu'en 1391, d'après une pièce signalée par Aug. Molinier (*Bibl. de l'École des Chartes*, t. XXXVIII, 1877, p. 491-492).

4. Douët d'Arcq, *Comptes de l'hôtel des rois de France* (1865), p. 250.

5. Froissart, éd. Kervyn, t. XIV, p. 34.

6. *Ibidem*, p. 39.

réponses aient pu à Avignon participer au concours où le sénéchal d'Eu et ses collaborateurs soumettaient à leur discussion un des problèmes les plus délicats de la poétique amoureuse.

Après le voyage de Languedoc, la vie de Jean le Seneschal se poursuit, toujours parallèle à celle du comte d'Eu, avec lequel il part (été de 1390) pour l'expédition de Barbarie [1] conduite par le duc de Bourbon. Chambellan [2] du roi en 1391, il fait partie, en avril 1393, de l'armée du comte d'Eu [3], devenu connétable, et du maréchal Boucicaut, chargés de reprendre aux Anglais la ville de Domme [4], qui se rend avant leur venue au maréchal de Sancerre [5]. Jean le Seneschal reçoit du roi, le 15 juillet 1394, pour prix de ses services et comme indemnité de chevaux, la somme de 400 francs [6]. Chambellan du duc d'Orléans, il part en Italie (mars 1395) avec Pierre Fresnel, évêque de Meaux, retrouver le sire de Coucy et négocier la transmission de la souveraineté de Gênes au roi de France [7]. Au mois de mai suivant, il sert d'intermédiaire au sire de Coucy pour emprunter 6000 florins au duc de Milan [8]. Enfin, en 1396, réalisant le projet de croisade qui hantait depuis

1. *Chronique des Quatre Valois*, p. 314-315.
2. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2685, dossier 59574, n° 20; Clair. 200, n° 12.
3. Voy. une note de Kervyn dans son Froissart, t. XXI, p. 172.
4. Bibl. nat., Clair. 45, n° 181.
5. *Livre des faits*, partie I, chap. 20.
6. Bibl. nat., Clair. 103, n° 16.
7. Bibl. nat., ms. fr. 10431, p. 40, n° 249, et p. 277, n° 1564.
8. E. Jarry, *La vie politique de Louis de France, duc d'Orléans*, p. 160.

longtemps les chevaliers chrétiens et qui déjà est mentionné dans les *Cent Ballades*, il s'achemine vers la Hongrie et la Turquie, sous les ordres de Jean de Nevers. Comme lui, ses trois collaborateurs, Philippe d'Artois, connétable de France, Boucicaut, maréchal de France, et Jean de Crésecque, maréchal de l'armée française en Hongrie, font partie de l'expédition. Après un premier succès, la prise de Rachowa [1], où figure Jean le Seneschal, survient le désastre de Nicopolis, où il trouve la mort [2].

Il laisse après lui de son mariage avec Jeanne de Vendôme, dame de Villepreux [3], qui lui survit peu de temps, un fils unique, Jean III. Celui-ci dont les intérêts sont en conflit avec ceux des enfants que sa mère avait eus de ses mariages antérieurs, se voit nommer comme curateur spécial son oncle, Robert le Seneschal [4], bien connu, lui aussi, pour son talent de rimeur [5]. Poète lui-même, et portant comme son père les nom et titre de sénéchal d'Eu, Jean figure plus tard comme ministre de la *Cour amoureuse, dite de Charles VI* [6]. Aussi peut-on se demander avec M. Piaget [7], si c'est à lui ou à Jean II qu'il faut attribuer la *Complainte*, publiée

1. *Livre des faits*, partie I, chap. 23; cf. Delaville Le Roulx, *loc. cit.*, p. 253-254.
2. P. Cochon, *Chronique normande* (1870), p. 198.
3. Jeanne de Vendôme, fille d'Amaury de Vendôme et de Marie de Dreux, avait précédemment épousé Charles, baron d'Ivry, et Jean, seigneur de Vieuxpont (P. Anselme, t. VIII, p. 729).
4. Hellot, *loc. cit.*, p. 21.
5. Voy. notre recueil de *Rondeaux*, p. XXIV, 80, 111-112.
6. *Romania*, t. XX, p. 427.
7. *Romania*, t. XXIII (1894), p. 206.

en dernier lieu par Duchesne [1], qu'un manuscrit de la Bibliothèque nationale [2] met sous le nom du sénéchal d'Eu. Comme d'une part, Jean II a joui de son temps [3] d'une notoriété poétique supérieure à celle de son fils, et que d'ailleurs la *Complainte* en question se trouve dans le manuscrit au milieu de pièces d'autres écrivains du XIV^e^ siècle, tels qu'Othon de Granson, il semble naturel de la considérer comme l'œuvre de l'auteur principal des *Cent Ballades*. C'est pour cette raison que nous la réimprimons plus loin [4].

Un autre petit problème d'histoire littéraire a été soulevé par Duchesne à propos de Jean le Seneschal. Dans l'édition qu'il a donnée des œuvres d'Alain Chartier, Duchesne en effet a, comme les éditeurs précédents, inséré contre toute évidence le poème bien connu de l'*Hospital d'Amours* [5], qu'il a placé immédiatement avant la *Complainte* dont nous venons de parler. Dans une des strophes de ce poème, il est fait l'éloge d'un Jean, sénéchal des *Charretiers* [6]. Duchesne, et après lui Kervyn

1. *Les Œuvres de maistre Alain Chartier* (Paris, 1617), p. 755-758.

2. Ms. fr. 1727, fol. 130-132.

3. Eustache Deschamps le mentionne dans une de ses ballades en compagnie du comte d'Eu, du duc de Touraine et d'autres grands seigneurs poètes (*Œuvres complètes d'Eustache Deschamps*, t. III, 1882, p. 376; cf. aussi t. XI, p. 338).

4. Voy. Appendice II, p. 232.

5. Éd. Duchesne, p. 722-754. Ce poème en effet où se trouve une allusion à la mort d'Alain Chartier n'a pu être composé par ce poète. Il a pour auteur Achille Caulier, dont deux autres œuvres, un *Lay a l'onneur de la Vierge Marie* et *La Cruelle femme en amour*, ont été publiées par M. A. Piaget (*Romania*, t. XXXI, p. 318-321 et 322-349).

6. Éd. Duchesne, p. 732.

de Lettenhove [1], ont pensé qu'il s'agissait ici du sénéchal d'Eu [2], dont ils ont ainsi fait le protecteur d'Alain Chartier. Outre que la chronologie s'oppose à ce qu'il soit question de l'auteur des *Cent Ballades*, G. Paris [3] a montré qu'au lieu de *Charretiers*, il faut lire, avec les manuscrits [4], *Hannuyers*, et que les vers de l'*Hospital d'Amours* s'appliquent, non à un Jean quelconque, sénéchal d'Eu, mais à Jean de Werchin, sénéchal de Hainaut. Ajoutons toutefois, à la décharge des éditeurs d'Alain Chartier, qu'un manuscrit de la Bibliothèque nationale [5] contient la leçon fautive, qui par male chance a passé dans les imprimés.

Les autres auteurs des *Cent Ballades*, auteurs secondaires il est vrai, n'ont pas tous trois les mêmes titres à la notoriété. Deux d'entre eux, dont la réputation poétique est du reste établie de leur vivant [6], Boucicaut et Philippe d'Artois, comte d'Eu, sont des personnages historiques. L'un, prince de lignée royale et connétable de France,

1. *Étude littéraire sur le* XIV^e *siècle*, t. II, p. 33-34.

2. Nous rappelons que pour Kervyn de Lettenhove ce sénéchal d'Eu est Jean des Bordes.

3. *Romania*, t. XVI (1887), p. 413, note 3.

4. Nous avons vérifié les mss. suivants : Bibl. nat., fr. 924, fol. 120 v°; — 1131, fol. 152 v°; — 1642, fol. 211 r°; — 1661, fol. 233 r°; — 2230, fol. 193 r°; — 19139, fol. 372; — Arsenal 3521, fol. 123 r°; — 3523, p. 293; — Vienne 2619, fol. 138 r°. M. A. Piaget a donné dans la *Romania* (t. XXXIV, p. 559-560) la liste complète des mss. de l'*Hospital d'Amours*.

5. Ms. fr. 833, fol. 165 v°.

6. Pour Boucicaut qui fait partie plus tard de la *Cour amoureuse* (*Romania*, t. XX, p. 432), voy. le passage du *Livre des faits* cité plus haut, p. XLII. Pour le comte d'Eu, voy. Eustache Deschamps, *Œuvres complètes*, t. III, p. 376.

participe à toutes les manifestations politiques et militaires de la royauté française. L'autre, soldat et diplomate, maréchal de France, héros du *Livre des faits*, se présente à nous, grâce à ce panégyrique, comme entouré d'une auréole que n'ont pu ternir les médisances peut-être justifiées de ses contemporains [1]. Leurs biographies sont connues, au moins dans leurs lignes principales [2]; nous n'y reviendrons pas. Nous avons du reste eu soin, en relatant la vie de Jean le Seneschal, de noter tous les points où elle se mêlait à celle des autres auteurs du poème.

Jean de Crésecque, au contraire, le troisième collaborateur n'a pas la même célébrité. Fils puiné de Robert V, sire de Crésecque, seigneur de Long, Longpré, le Câtelet et Warcheville [3], et de Marguerite de Poix [4], il sert comme chevalier sous les ordres du sire de Coucy dans les guerres de Picardie [5], du 15 mars au 20 juillet 1380; en septembre

1. M. Moranvillé a montré le côté violent du caractère de Boucicaut (*Bibl. de l'Éc. des Chartes*, t. L, 1889, p. 29). Le *Songe véritable* (*Mém. de la Soc. de l'hist. de Paris*, t. XVII, p. 325-326) nous révèle son amour immodéré de l'argent. D'autre part, Michaud et Poujoulat (*Nouvelle collection des mémoires sur l'histoire de France*, première série, t. II. p. 213, col. 2) portent sur lui un jugement assez sévère et le considèrent comme un agité, plus aventureux qu'héroïque.

2. Voy. le *Livre des faits*; le P. Anselme, t. I, p. 389-390; t. VI, p. 204 et 760-762; Froissart, éd. Kervyn, t. XX, p. 370-382; Delaville Le Roulx, *La France en Orient*, p. 164-165.

3. Ce Robert V figure au siège d'Ardres, en 1377 (Froissart, éd. Kervyn, t. VIII, p. 406).

4. Brandt de Galametz, *Mémoires de la Soc. des antiquaires de la Morinie*, t. XIX (1884-1885), p. 480.

5. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 928, dossier 20471, nos 2 et 4; Clair. 37, nos 88 et 149.

de la même année, il prend part à la poursuite des Anglais chevauchant en France [1]. Devenu chambellan du roi [2] et nommé maréchal de l'armée de Hongrie, il meurt à Nicopolis, sans laisser de postérité [3]. Nulle part nous n'avons trouvé trace de son voyage d'outremer et de son goût pour les vers.

VI

Les auteurs des réponses

On a vu que treize amateurs de poésie avaient répondu à l'appel des auteurs des *Cent Ballades* sur la question de savoir ce qui était préférable de la fidélité ou de l'inconstance en amour. Les treize réponses peuvent se classer en trois catégories : dans la première qui ne comprend que deux partisans, les poètes tiennent pour l'inconstance; dans la seconde, se rangent les champions de l'amour fidèle, au nombre de sept; dans la troisième, prennent place quatre rimeurs légèrement sceptiques

1. Bibl. nat., Clair. 37, nos 86 et 150.

2. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 928, dossier 20471, no 5 (pièce latine non datée).

3. Le marquis de Belleval, *Nobiliaire de Ponthieu et de Vimeu*, 2e éd. (1876), col. 332. — Notre Jean de Crésecque ne doit pas être confondu avec un autre Jean de Crésecque, son fils peut-être, mort avant lui, qui, en 1388, de septembre en décembre, paraît en Picardie comme *écuyer* dans les montres de messire Hue du Mesnil (Bibl. nat., Clair. 74, nos 68-71), non plus qu'avec le sire de Crésecque, Robert VI, son frère, qui meurt en 1405, sous les murs de Merck, dans l'expédition du comte de Saint-Pol contre les Anglais (*Chron. du religieux de Saint-Denys*, t. III, p. 260).

ou désillusionnés qui, malgré leurs hésitations, semblent bien reconnaître qu'en amour le caprice seul fait loi.

Deux poètes, avons-nous dit, deux vieillards, il est vrai, que l'amour ne favorise plus [1], soutiennent la cause de l'infidélité. Le premier porte le nom de *Renaud de Trie*, nom fréquent à cette époque [2]. Quel est donc ce personnage? Contrairement au dire de Paulin Paris [3], et d'accord avec A. de Circourt [4], nous pensons qu'il s'agit de Renaud de Trie, seigneur de Sérifontaine [5], fils de Mathieu de Trie et de Jeanne de Blaru. Successivement chambellan du duc d'Anjou [6] et du roi de France [7], capitaine des châteaux de Saint-Malo [8] et de Rouen [9], grand-maître des arbalétriers [10] en 1394, amiral de France en 1396, les charges qu'il occupe dès 1380, le rôle qu'il joue à la Cour, la faveur dont lui et Jeanne de Bellengues, sa femme, jouissent auprès

1. Tignonville (réponse VI, v. 21-25) explique l'opinion de Renaud de Trie et de Chambrillac par leur *folour* et leur vieillesse.

2. A. de Circourt, dans *Le Victorial* (p. 573), en compte jusqu'à cinq, tous plus ou moins contemporains.

3. P. Paris, (*Les mss. fr.*, t. VI, p. 363) identifie notre auteur avec Renaud de Trie, seigneur de Maizières (P. Anselme, t. VI, p. 666), vivant en 1383 et mort en 1408.

4. *Le Victorial*, p. 570-574.

5. Voy. dans *Le Victorial* (p. 320-321) la description du domaine de Sérifontaine situé en Vexin.

6. Tuetey, *Testaments enregistrés au Parlement de Paris*, t. III des *Mélanges historiques*, 2e série, p. 417-419 (*Documents inédits*).

7. Froissart, éd. Kervyn, t. XIV, p. 24; *Chr. du relig. de Saint-Denys*, t. I, p. 596.

8. *Le Victorial*, p. 571.

9. Froissart, éd. Kervyn, t. XXIII, p. 219.

10. Tuetey, *loc. cit.*, p. 418.

du roi et du duc de Bourgogne [1], le désignent de préférence à tout autre. En 1405, sur les conseils du duc d'Orléans [2], il résigne ses fonctions d'amiral en faveur de Clignet de Brabant, moyennant la somme de 15,000 écus d'or [3]; il meurt l'année suivante, ne laissant pas de descendance directe [4]. Sa femme, qui fut aimée, dit-on, du *toujours victorieux* Pedro Niño [5], épousa en secondes noces Jean Malet, seigneur de Graville, qui suivit la fortune de Charles VII, tandis qu'elle au contraire se déclara du parti de Henri V [6].

Dans la ballade qu'il a signée (réponse 1), Renaud de Trie prétend qu'on ne saurait que gagner en courtoisie à s'adresser à plusieurs dames à la fois; si les jeunes gens peuvent à la rigueur se vouer à un unique amour, encore ne faut-il pas qu'ils en meurent, comme Kahedin, amoureux d'Iseut la Blonde [7]. Pour lui, il se contenterait du château de *Joyeuse Garde* et de ses plaisants *deduits* [8]. Ces souvenirs empruntés à l'épopée de Tristan prouvent que le vieux chevalier considérait sa réponse aux

1. *Chr. du relig. de Saint-Denys*, t. I, p. 376; Douët d'Arcq, *Pièces inédites*, t. I, p. 132; Ern. Petit, *Itinéraires*, p. 293 et 538.

2. *Chronique de Monstrelet*, éd. Douët d'Arcq, t. I (1857), p. 127.

3. Froissart, éd. Kervyn, t. XXIII, p. 219; *Chr. du relig. de Saint-Denys*, t. III, p. 364.

4. Tuetey, *loc. cit.*, p. 419.

5. *Le Victorial*, p. 325, 356 et 363.

6. Pierre Cochon, *Chronique normande*, p. 318, note 4.

7. *Le roman en prose de Tristan*... analyse critique, par E. Löseth (1891), p. 82-83. Christine de Pisan (*Œuvres poétiques*, éd. M. Roy, t. II, p. 72) mentionne aussi cette mort dans son *Debat de deux amans*.

8. *Ibidem*, p. 258. Renaud de Trie ne veut-il pas ainsi faire allusion à son domaine de Sérifontaine, où il aimait à séjourner?

auteurs des *Cent Ballades* comme un divertissement littéraire, et non comme l'expression d'un sentiment sincère et personnel.

Le *Chambrillac*, qui seul partage l'avis de Renaud de Trie en matière d'amour, n'est autre que Jean, seigneur de Chambrillac [1] et de Sauzet en Périgord, chevalier, conseiller [2] et chambellan du roi [3], qui d'abord garde de la bastille Saint-Antoine [4], fut sénéchal du Périgord, du 12 juillet 1400 au 1er janvier 1415 [5], et exerça, dès 1410, la charge de capitaine général des galères, charge dont il fut le premier titulaire [6].

Jean de Chambrillac fait partie de la *Cour amoureuse* [7] ; dans la ballade (réponse 11) qu'il fournit en réponse aux auteurs des *Cent Ballades*, s'inspirant, comme Renaud de Trie, de réminiscences littéraires, il préfère à la passion malheureuse de Troïlus pour Briseïda [8] et de Palamède pour Iseut [9],

1. Aujourd'hui Chamberlhiac (Dordogne, canton de Brantôme, commune d'Agonac).

2. Il est retenu comme conseiller du roi dans l'Ordonnance du 28 juillet 1406 réorganisant les offices (Douët d'Arcq, *Pièces inédites*, t. I, p. 290).

3. Un certain nombre de pièces témoignent de la munificence royale à son égard (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 659, dossier 15431, nos 2-12).

4. Voy. P. Anselme, t. VII, p. 922.

5. Il touche, le 28 juillet 1415, le dernier terme des gages de son office de sénéchal ayant pris fin le 1er janvier 1415 (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 659, dossier 15431, no 13).

6. P. Paris, *Les mss. fr.*, t. VI, p. 363.

7. *Romania*, t. XX, p. 433.

8. G. Paris. *La littérature française au moyen âge*, 2e édition (1890), p. 77.

9. *Le roman en prose de Tristan...*, p. 22, etc.

les amours vagabondes de Gauvain [1] et d'Aubri le Bourgoing [2].

Les partisans de l'amour loyal, au nombre de sept, sont tous de jeunes hommes, fidèles au code d'amour en usage de leur temps. C'est d'abord *monseigneur de Touraine*, Louis, frère du roi, qui avait épousé, le 17 août 1389, Valentine de Milan. Ce prince ami de la poésie, qui devait plus tard porter le titre de *conservateur* dans la *Cour amoureuse* [3], ne saurait se ranger à l'avis de Renaud de Trie et de Chambrillac; la conclusion de sa chanson royale (réponse III) est que l'amant volage est haï de toutes les dames.

Lionnet de Coesmes qui vient ensuite, émet dans sa ballade [4] (réponse IV) l'idée qu'il faudrait avoir plusieurs cœurs pour aimer plusieurs dames. Ce personnage qualifié de *messire* par le manuscrit F, n'a laissé aucune trace dans l'histoire. Il devait appartenir à la famille des seigneurs de Lucé et de Pruillé; fils probablement de Brisegaud de Coesmes, frère par conséquent de Charles, de Jean et de Guillaume de Coesmes, dont les noms seuls

1. Gauvain, le neveu d'Arthur dans l'épopée arthurienne, est renommé pour ses galantes aventures (G. Paris, *loc. cit.*, p. 100).

2. Sur les amours de ce personnage, voy. l'analyse du roman d'*Auberi le Bourgoing*, par P. Paris, dans l'*Histoire littéraire*, t. XXII (1852), p. 318-334.

3. *Romania*, t. XXXI, p. 598.

4. Notons que dans cette ballade, aux vers 2 et 20, l'auteur semble coutumier d'une faute de prosodie, en ne tenant pas compte d'une élision.

sont cités dans les généalogies [1], il était sans doute mort du vivant de son père (avant 1410).

Jacquet d'Orléans, qui dans sa ballade (réponse v) flétrit ceux qui dispersent leur amour, est un peu plus connu. Membre de la *Cour amoureuse* [2] en 1400, il reçoit, la même année, comme écuyer, une houppelande du roi [3]. Nous le retrouvons, en 1404, pannetier du roi et verdier de la forêt de Conches en Normandie [4], puis élu de Rouen sur le fait des aides de la guerre, en 1414 [5]. Plus tard, devenu l'homme de Henri V, il fait partie du conseil de Normandie, en mai 1426, aux gages de cent livres tournois par an; nous le suivons jusqu'en 1432 [6].

Ivry, c'est-à-dire Charles d'Ivry, qui dans sa ballade (réponse IX) déclare *haïr Fausseté* et *s'en tenir a une*, eut une vie des plus mouvementées, dont les éléments ont été rassemblés par M. H. Moranvillé [7]; nous n'y reviendrons que succinctement. Mêlé à la plupart des expéditions du règne de Charles VI, successivement chevalier tranchant et chambellan du roi, baron d'Ivry, seigneur de

1. Bibl. nat., Dossiers bleus, vol. 200, dossier 5082. Voy. aussi V. Alouis, *Les Coësmes, seigneurs de Lucé et de Pruillé*, dans la *Revue histor. et arch. du Maine*, t. XIII, p. 28-93 et t. XIV p. 257-270.
2. *Romania*, t. XX, p. 439.
3. Douët d'Arcq, *Pièces inédites*, t. I, p. 166.
4. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2169, dossier 48880, nos 38-39.
5. *Ibidem*, no 41.
6. *Ibidem*, nos 42-47.
7. *Mémoires de la Soc. de l'histoire de Paris et de l'Ile de France*, t. XVII, p. 364-367.

Saint-Sauveur-le-Vicomte, seigneur d'Oissery, souverain maître et général réformateur des eaux et forêts de France, il sut largement mettre à profit la munificence du roi, de la reine, du duc d'Orléans et du duc de Bourgogne ; ce n'est donc pas sans raison que l'auteur du *Songe véritable* lui reproche sa cupidité [1]. Un moment disgracié, en 1413, lors de l'émeute des Cabochiens, il reprend bientôt faveur, et est chargé de plusieurs ambassades. Prisonnier des Anglais, et non pas mort, à Azincourt, il disparaît seulement en 1421, ayant pris parti pour le Dauphin. Charles d'Ivry avait épousé Béatrix d'Harcourt; son nom figure dans la *Cour amoureuse* [2].

Guillaume de *Tignonville* renie dans sa ballade (réponse VI) l'opinion de Renaud de Trie et de Chambrillac, pour *s'en tenir*, comme Ivry, *a Loiauté*. Poète et littérateur, ami d'Eustache Deschamps [3] et de Christine de Pisan [4], auteur d'une traduction française du *Livre des philosophes* [5], ministre de la *Cour amoureuse* [6], mentionné par Malingre dans son épître [7], Guillaume de Tignonville est surtout connu par le rôle politique qu'il joua, tant au cours des nombreuses missions dont

1. *Ibidem*, p. 263-264, v. 1261.
2. *Romania*, t. XX, p. 434.
3. *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps*, t. XI, p. 247-248.
4. P. Paris, *Les mss. fr.*, t. V, p. 173-174.
5. *Ibidem*, p. 6-9.
6. *Romania*, t. XX, p. 427.
7. Ritter, *Poésies des* XIV^e^ *et* XV^e^ *siècles* (Genève, 1880), p. 59; A. Piaget, *Romania*, t. XX, p. 453.

il fut chargé par le roi durant sa longue carrière [1], que dans ses fonctions administratives. Chevalier, chambellan du roi et du duc d'Orléans, bailli de Chartres, il devint prévôt de Paris [2] le 6 juin 1401 [3], et dut en cette qualité procéder à l'enquête sur l'assassinat du duc d'Orléans, enquête devenue bientôt inutile, quand le duc de Bourgogne en fuyant Paris eut avoué son crime [4]. C'est aussi à ce titre qu'il soutint contre l'Université de Paris, appuyée par Jean Sans-peur, une lutte retentissante à l'occasion du châtiment de deux clercs [5]. Vaincu, il céda son office de prévôt à Pierre des Essarts (1408), mais obtint bientôt celui de président de la chambre des comptes, qu'il garda jusqu'à sa mort (1414).

Guy VI de *la Trémoïlle*, à qui l'on peut donner comme devise le vers de sa ballade (réponse XI), *En ciel un dieu, en terre une deesse*, a laissé un nom marquant dans l'histoire [6] comme premier chambellan de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, et comme conseiller et chambellan de

1. E. Jarry, *La vie politique de Louis de France, duc d'Orléans*, p. 77-78, 198, 224, 247, 258-259, 289; *Chr. du religieux de Saint-Denys*, t. IV, p. 252, 342-344; *Chr. de Monstrelet*, t. I, p. 351.

2. Voy. *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps*, t. X, p. 235.

3. Douët d'Arcq, *Pièces inédites*, t. I, p. 203.

4. P. Raymond, *Enquête du prévôt de Paris sur l'assassinat de Louis d'Orléans* (*Bibl. de l'Éc. des Chartes*, t. XXVI, 1865, p. 215-249).

5. *Chr. de Monstrelet*, t. I, p. 75-76; P. Paris, *Les mss. fr.*, t. V, p. 2-6.

6. Voy. sa biographie dans Froissart, éd. Kervyn, t. XXIII, p. 210-212, et dans *Les la Trémoïlle pendant cinq siècles* [par le duc de la Trémoïlle], t. I (1890), p. IX-XII.

Charles VI. Né en 1343, chevalier en 1370, il prend part aux campagnes de Picardie et de Flandre, de 1377 à 1383. Cette même année, il accepte le défi de Pierre de Courtenai [1], et le premier entre *es foussés* de Bourbourg [2]. Quelque temps auparavant, bien que « simple chevalier et « petit terrien [3] », il avait épousé Marie de Sully, riche héritière des Craon. Nous le retrouvons en 1386 à l'Écluse, en 1390 en Afrique; en 1392, il refuse l'épée de connétable, à lui offerte après la disgrâce d'Olivier de Clisson; il part pour la Hongrie, est fait prisonnier à Nicopolis (1396), et meurt l'année suivante, à Rhodes, des suites de ses blessures, au moment où, sa rançon payée, il revenait en France.

Jean de *Bucy*, dont la chanson royale (réponse XII) porte un envoi adressé à sa dame, une « princesse, la plus belle de France », se déclare partisan du bon chevalier Hutin, et non de *la Guignarde*. S'il est loyal en amour, il est aussi persévérant; une de ses ballades en effet signalée par M. Piaget [4], a pour refrain :

Car quant a moy, je vueil tousjours amer!

En janvier 1383, à Paris, nous le voyons paraître comme écuyer, aux côtés du bâtard de Coucy, dans la montre d'une compagnie commandée par

1. H. Moranvillé, *Chronographia regum francorum*, t. III (1897), p. 54.
2. *Chronique du bon duc Loys de Bourbon*, p. 187.
3. *Chronique des Quatre Valois*, p. 330.
4. *Romania*, t. XXII (1893), p. 461.

le sire de Coucy [1]; en 1389, il est à Saint-Jean-d'Angely, toujours sous les ordres de Coucy [2]; en 1390, écuyer échanson du roi, il part en Barbarie [3]. Nous le retrouvons, en 1396, écuyer-échanson du duc d'Orléans, et, en 1398, écuyer d'écurie [4]. Rien jusqu'ici ne prouve qu'il soit devenu chevalier, comme le suppose M. Piaget [5].

Les autres personnages qui, dans quatre ballades ont évité de répondre d'une façon précise à l'enquête des auteurs des *Cent Ballades*, et n'ont pas voulu prendre parti pour *Loyauté* ou pour *Fausseté* en amour, semblent surtout préoccupés de se montrer sincères.

L'un d'eux, messire François d'*Auberchicourt* (réponse x), est plein d'hésitations, mais n'ose pas conclure en faveur de *Loyauté*, malgré qu'il en ait bien souffert. Fils d'Eustache d'Auberchicourt qui combattit sous les ordres d'Édouard III et du Prince Noir, et neveu du duc de Juliers par sa mère Isabelle de Juliers, François fut tout jeune encore, vers 1372, livré en otage pour le paiement de la rançon de son père au duc de Bourbon [6], au service duquel il resta, et dont il devint plus tard chambellan [7] et homme de confiance [8]. Familier

1. Vicomte de Caix de Saint-Aymour, *La maison de Caix* (1895), p. CXLIX.
2. *Ibidem*, p. CLVII.
3. *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps*, t. X, p. 174.
4. *Ibidem.*
5. *Romania*, t. XXII, p. 461.
6. Froissart, éd. Kervyn, t. VIII, p. 103.
7. P. Anselme, t. VIII, p. 277.
8. *Chronique du bon duc Loys de Bourbon*, p. 278.

du duc de Touraine, il est, en 1390, de l'expédition de Barbarie [1], et accompagne, en 1399, Boucicaut qui part secourir l'empereur Manuel [2]. Devenu chambellan du roi [3], il se déclare du parti d'Orléans contre le duc de Bourgogne [4]. Seigneur de Rochefort, de Gensac et de Ville-d'Oiseau, François d'Auberchicourt épouse, en 1401, Jeanne Flotte, dame de Revel [5]. Mis au rang des plus *vaillants* chevaliers par Christine de Pisan [6], il est mentionné dans la *Cour amoureuse* [7].

Le duc de Berry qui, en 1389, a près de 50 ans, et vient de se remarier avec Jeanne de Boulogne, se félicite d'avoir pu, sans maigrir, « eschapper a Amours. » Aussi a-t-il le courage de soutenir (réponse VII) qu'on est bien libre de se déclarer loyal, tout en étant infidèle :

On peut l'un dire, et l'autre doit on faire;

réponse peu digne du prince qui, quelques années plus tard, devenu *conservateur* de la *Cour amoureuse* [8] devait se proposer pour règle d'honorer les dames [9].

1. E. Jarry, *La vie politique de Louis de France, duc d'Orléans*, p. 55.
2. Delaville Le Roulx, *La France en Orient*, p. 360.
3. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 118, dossier 2501, n° 10.
4. Douët d'Arcq, *Pièces inédites*, t. I, p. 345; *Chron. du religieux de Saint-Denys*, t. IV, p. 492 et 502.
5. P. Anselme, t. VII, p. 277.
6. *Œuvres poétiques*, éd. M. Roy, t. I, p. 304.
7. *Romania*, t. XX, p. 433.
8. *Romania*, t. XXXI, p. 598.
9. *Romania*, t. XX, p. 446.

Raoul, *bâtard de Coucy*, partage l'opinion du duc de Berry (réponse XIII) : on promet de bien aimer, de croire le bon chevalier Hutin, de ne pas suivre *la Guignarde;*

Ainsi dit on, mais il n'en sera riens.

Cet amoureux sceptique sur lequel L. Pannier nous a le premier donné quelques détails [1], était un des persécuteurs d'Eustache Deschamps [2]. Il apparaît comme *écuyer*, dès 1380, à Hesdin, puis à Corbeil dans une compagnie de gens d'armes commandée par Enguerran de Coucy [3]. Il sert encore en Picardie, en 1381 et 1382, toujours sous les ordres d'Enguerran de Coucy, dont il est probablement le frère naturel [4]. Nous le retrouvons *chevalier*, à Paris, le 12 janvier 1383 [5]. Il avait épousé une Jumegny, déjà morte en 1399 [6].

Jean de Mailly, le dernier auteur de réponse dont nous ayons à nous occuper, est moins net dans sa façon de s'exprimer (réponse VIII), et craignant d'avoir à choisir entre l'amour fidèle et l'amour volage, *deux choses contraires malement*, il proclame impartialement que tous deux ont du bon. Ce Jean de Mailly qu'il est difficile de distinguer au milieu des nombreux personnages de sa

1. *Romania*, t. I, p. 370-371.
2. *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps*, t. IV, p. 312.
3. Vicomte de Caix de Saint-Aymour, *loc. cit.*, p. CXXXIX, CXLI-CXLII.
4. *Romania*, t. I, p. 371.
5. Vicomte de Caix de Saint-Aymour, *loc. cit.*, p. CXLIX.
6. *Ibidem*, p. CLV.

famille qui portent ce nom à la fin du XIVe siècle, et dont l'abbé Ledru [1] n'a pu en bien des points fixer la généalogie, nous semble devoir s'identifier avec Jean IV de Mailly, dit Maillet, seigneur de Buire, de Saint-Ouen et de Blangy-sur-Somme, qui épousa Jeanne de Crésecque, et qui, en 1380, sous les ordres d'Enguerran de Coucy, combattit la chevauchée de Buckingham en France. En 1384, il est à Lille, fait en 1386 partie de l'expédition projetée à l'Écluse, et paraît dans une montre, à Tournai, le 27 septembre 1390 ; il meurt en 1432 [2].

La loyauté en amour triomphe donc! Elle a pour elle, outre l'opinion des auteurs des *Cent Ballades*, la majorité des réponses. Doit-on en tirer une conclusion générale, et admettre qu'en ce temps de chevalerie et de galanterie facile, la fidélité était réelle en amour et qu'il fallait mettre en pratique ce vers que plus tard le roi François Ier, toujours chevaleresque, aimait à répéter [3] :

Qual infamia major che romper fede?

Il serait puéril de le supposer. Les idées émises par nos rimeurs sont toutes conventionnelles, et relèvent, nous l'avons dit et le répétons, d'un code d'amour qui remonte aux trouvères et aux troubadours et régit la vie courtoise depuis cette époque. Les jeunes gens en puissance de dame ne pou-

1. *Histoire de la maison de Mailly* (1893), 2 vol. in-8°.
2. *Ibidem*, t. I, p. 255-258 (d'après les *Titres scellés de Clairambault* de la Bibliothèque nationale).
3. P. Paris, *Études sur François Ier*, t. I (1885), p. 139.

vaient répondre autrement que par la glorification de la fidélité, aux enquêteurs des *Cent Ballades*. Et cependant, à les juger d'après leurs actes, que de chevaliers se montrent oublieux de leurs devoirs envers les femmes, comme ceux dont M. Piaget a rappelé les noms, après les avoir cités au nombre des membres de sociétés amoureuses [1] !

Quant aux réponses favorables au caprice en amour, elles sont assez peu aimables pour les dames du XIV^e^ siècle, qui ne sauraient toutefois y trouver une appréciation exacte de leur moralité ; dictées à deux vieillards par les regrets du temps passé, ces réponses ne font que répéter contre la femme, en se servant d'exemples connus, des lieux communs renouvelés de l'antiquité et des Pères de l'Église.

Le procès reste pendant, et les quatre réponses qui ne prennent parti, ni pour, ni contre, déclarant par exemple, comme Jean de Mailly, que les deux solutions sont bonnes, le compliquent encore. La question est posée d'ailleurs depuis longtemps, depuis toujours ; c'est une des formes de l'éternelle lutte du réel et de l'idéal, du matériel et du spirituel, du Corps et de l'Ame, entre lesquels l'humanité doit faire son choix. De nos jours, Alfred de Musset a résumé les arguments des deux parties dans une charmante poésie [2], de style déjà un peu vieilli, mais restée vraie quand même. Lui non plus, n'a pas conclu ; et les deux jeunes hommes qui dans son *Idylle* vantent les charmes si différents de leurs

1. *Romania*, t. XX, p. 446-447.
2. Sous le nom d'*Idylle*, dans les *Nouvelles poésies*.

maîtresses, l'une toute de pureté intangible, l'autre de beauté plus abordable, terminent leur dialogue par ces vers :

> Nous aimons, c'est assez; chacun a sa façon...
> Et la femme qu'on aime aura toujours raison.

C'est, mieux exprimée, la pensée de Jean de Mailly. Nous nous garderons bien de prendre position dans un pareil débat; nous laissons aux lecteurs le soin de juger eux-mêmes, et d'après leur expérience, leur âge, leurs goûts, leur tempérament, leurs idées morales, de dire qui a raison du bon chevalier Hutin ou de *la Guignarde* jolie.

En terminant cette introduction, nous ne saurions oublier d'adresser nos plus vifs remerciements à tous ceux qui ont bien voulu contribuer à améliorer notre travail, et en particulier à notre commissaire responsable, M. Auguste Longnon, qui une fois encore nous a permis de mettre à contribution sa science à la fois si précise et si variée.

Paris, 3 novembre 1905.

LES CENT BALLADES [1]

I

Une fois pieça chevauchoie
Entre Pont de Cé et Angiers.
Ainsi qu'en chevauchant pensoie,
Vint près de moy uns chevaliers :
« A quoy pensez vous, amis chiers? »
Je lui dis que je ne savoie.
Lors m'aparla trop volentiers,
Pour ce qu'il vit que jeune estoie.

1. *Ce titre est emprunté aux mss.* A *et* F, *où il figure à l'explicit.*

Vers 1. *On lit en tête de cette ballade, dans* B, *au dessous de la miniature de tête* : Le chevalier ancian. — 2. E pons.

« Amis, vostre cuer est en voie
Amoureuse et voz desiriers ;
S'avez droit, car je ne saroie
Deviser un plus doulx mestiers.
Aussi Amours en ses dangiers
Me mist quant vostre aage avoie,
Et me fu doulx es fais premiers,
Pour ce qu'il vit que jeune estoie.

Lors entra en mon cuer la joie
Qui y fu puis dix ans entiers,
Car Amours, que si chier tenoie,
Me fist de ses biens parsonniers
Et me fu vraiz et droicturiers,
Car il sceut que loiaux seroie ;
Sy m'en fist ses dons plus pleniers,
Pour ce qu'il vit que jeune estoie.

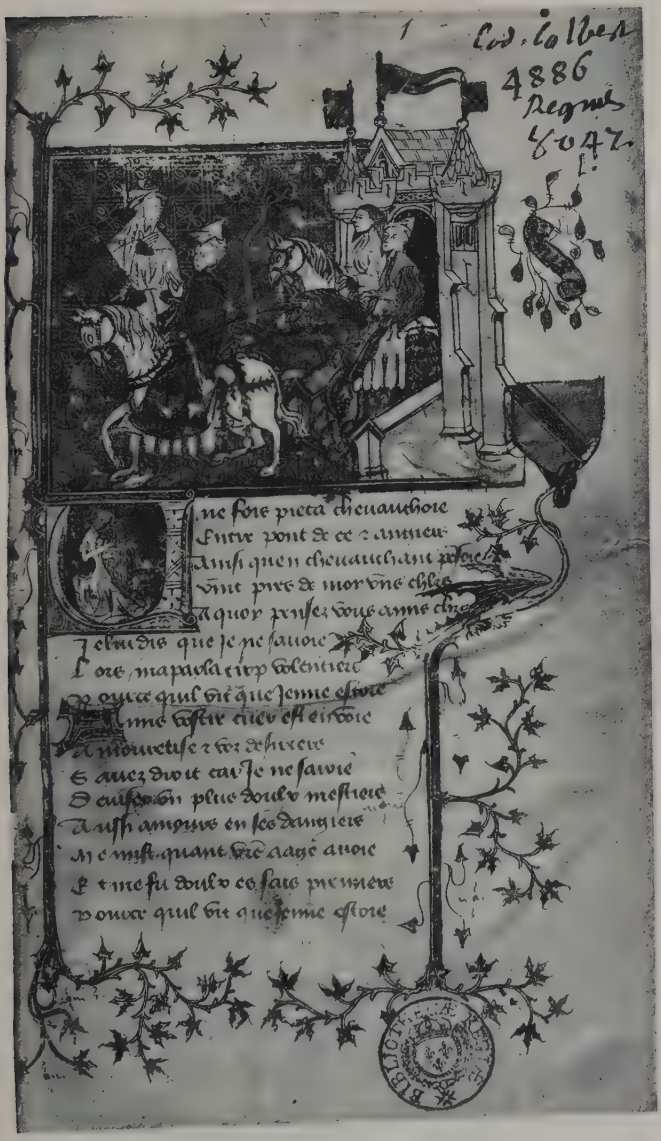

Bibl. Nat., ms. fr. 2360.

Phototypie Berthaud, Paris

II

Et des biens qu'Amours me donna
Le premier fu Doulce Pensée,
Qui depuis tenu joieux m'a
Plus que nulle autre, mainte année,
Car dedens moy fu si fermée
Qu'a peine s'en peüst partir ;
Et avec ly me fu donnée
Plaisance et Amoureux Desir.

Et plus, car il m'abandonna
Esperance qui tant m'agrée,
Qui ou droit chemin m'adreça
De servir m'amour desirée,
Ma dame, ma chierté loée,
Mon cuer, quanque je volz cherir ;
Par quoi me crut nuit et journée
Plaisance et Amoureux Desir.

Alors mon cuer dutout laissa
Le desirer d'autre rien née ;

Vers 12. *Ce vers est ajouté en marge dans* C.

Plus ne volt, plus ne couvoita
Fors la joieuse destinée
D'estre amé de la plus prisée
Qu'on peüst ou monde choisir,
Pour qui en mon cuer fist entrée
Plaisance et Amoureux Desir.

III

Ainsi la pensée nouvelle
De quoy Amours me fist present
M'aprist a sentir l'estincelle
Amoureuse, qui liement
Me fist vivre et joieusement,
Et par qui me vint la leesse
Ou je vesqui puis longuement
Du gré de ma belle maistresse.

Et sachiez que de douceur tele
M'est le souvenir bel et gent,
Car certes meilleur ne plus belle
Ne peusse servir nullement :
Ce fu mon joieux pensement,
Mon bien, m'amoureuse richesse
Qu'Amours m'envoia proprement
Du gré de ma belle maistresse.

Brief, tant de joie me vint d'elle,
Et je l'amay si tendrement

Vers 9. de *manque dans* C.

C'onques dame ne damoiselle
Ne servy nul plus loialment,
Et pour le guerredonnement
La fist de moy dame et princesse
Amours, a qui fu ligement
Du gré de ma belle maistresse.

IV

Tel fu l'amoureux guerredon
Que j'euz pour loialment servir
La belle qui me fist le don
De mes pensées seigneurir
Et de moy tout sien retenir.
Celle fu dame et tresmontaine
Des biens qu'Amours peuent merir
Et de beauté la souveraine.

Et de tous avoit ce renom,
Pour ce qu'on ne pouoit choisir
En ce monde, ce disoit on,
Nulle plus plaisant a veïr;
Et croy que Dieu la fist venir
Pour estre la droitte fontaine
De loiauté qu'on doit cherir
Et de beauté la souveraine.

Sa grant beauté fu achoison
De maint cuer d'onneur enrichir;
Son gent corps, sa plaisant façon
Faisoit les tresbons amieudrir

Et maint hault penser acueillir :
Pour les biens dont elle estoit plaine
Se fist fleur des dames tenir
Et de beauté la souveraine.

V

Adonc crut en moy la pensée
D'estre plaisant et gracieux,
Et de faire que renommée
Fust bonne de moy en tous lieux,
Car bien souvent l'Amoureux Dieux
Me disoit que trop bien devoie
Estre bon, puis que je servoie
Celle qui toutes autres passe
De tous les biens dont dame a grace,
Et que faire me convenoit
Que vaillant fusse en toute place,
Et que ma dame le vouloit.

Après me dist sans demourée :
« Mes commandemens te faiz tieux
« Que les jours de chascune année
« Et les nuiz te tieignes joieux ;
« De nul ne soies envyeux,
« Maintien tousjours ton cuer en joie,
« Jamaiz bien d'autrui ne t'ennoie,
« Aime Dieu et s'amour pourchace,

Vers 14. C tielx.

« Renommée des bons n'efface,
« Ne soustiens ja rien contre droit ! »
Ainsi dist Amours que j'ouvrasse,
Et que ma dame le vouloit.

« Ta dame soit de toy amée;
« Loe ses faiz, ses riz, ses jeux ;
« Fay ce qui lui plaist et agrée,
« De ce soies trescurieulx;
« Sers la tousdiz de mieulx en mieulx,
« En son gré faire t'esbanoie,
« Beau filz, car c'est la droitte voie
« D'onneur, qui villenie enchace.
« Garde bien qu'en toy ne s'enlasse
« Desir d'amer autre qui soit ! »
La dist Amours que me fermasse,
Et que ma dame le vouloit.

VI

« Lié, gent, joieux, doulz et plaisans,
« Prisant les faiz de bonne gent
« Soies et les femmes amans
« Et toute rien communalment
« De l'amour, dont generalment
« Doit estre amé chascune chose;
« De cuer qui en honneur repose
« Ces poins maintien toute ta vie,
« Et ta dame, ton cuer, t'amie
« Orra par ce mainte nouvelle
« De toy, dont tousjours sera lie,
« Tant lui sera plaisant et belle.

« Parlans foison, ne trop taisans
« Ne veul que soies nullement;
« Mais parole en lieu et en temps
« Et de tout gracieusement;
« Vetz toy et chausse nettement,
« Les faiz d'autrui a mal ne glose,

Vers 1. *La ballade manque dans* B *par suite de l'arrachement de deux feuillets.*

« Pense en t'amour qui est la rose
« De bien, d'onneur, de courtoisie
« La plus belle, la plus jolie
« Qui soit, et la pensée tele
« Yert a ton cuer joie assouvie,
« Tant lui sera plaisant et belle.

« Eslonge toy de mesdisans,
« N'escoute point leur parlement,
« Car a tous mes faiz sont nuisans,
« Et je les hé trop mortelment;
« Et saches que l'acointement
« De tel gent vient a la parclose
« A plus grant mal que dire n'ose.
« Mais fay qu'ilz ne te héent mie,
« Et sers celle qui seignorie
« A sur toy, et je te jur qu'elle
« Ta loiauté n'oublira mie,
« Tant lui sera plaisant et belle.

Vers 22. A, E en la pensee. — 25. A, E, F des mesdisans.

VII

« De te dire que larges soies
« N'est mestier, car bien apparçoy
« Et congnoiz que se tu avoies
« Les biens du monde tous a toy,
« Tout dourroyes, et, par ma foy,
« C'est l'une des condicions
« Qui plus me plaist, car tous les bons,
« Les beaux, les preux, plains de vaillance
« Qui amerent dès leur enfance,
« Furent de ce faire joieux,
« Et du maintenir sans doubtance
« Ta dame t'en aimera mieux.

« En bonnes gens tes dons emploies,
« D'onnorer dames ne recroy,
« D'estre secret maintien les voies,
« Porte tousdiz joliz arroy,
« Soies en l'amoureuse loy
« Debonnaires, sages, preudoms,

Vers 1. *La ballade manque dans* B. — 12 C miex. — 17. C soiez; en *est en surcharge dans* C.

« Plaisant entre les compagnons;
« Vuide de toy oultrecuidance,
« Souvent jurer, mentir, ventance;
« Garde ne soies orgueilleux;
« Et de tenir ceste ordenance
« Ta dame t'en aimera mieux.

« Chante, dance, jouste, tournoies,
« De bien faire ne soies coy;
« Et s'en bataille te trouvoies
« Lez le preux, tien te près de soy:
« Se celui passes, je t'ottroy
« De vaillance li haulx renoms,
« Mais qu'ainsi toutes les saisons
« Maintieignes ceste acoustumance.
« S'en assault viens, devant te lance,
« En mine, en eschielle, en tous lieux
« Ou Proesce les bons avance;
« Ta dame t'en aimera mieux.

Vers 24. C miex. — 26. C soiez. — 28. C les preux. — 29. C passe. — 36. C mielx.

VIII

« Se guerre fault en ton païs,
« Gardes que brief ailles dehors,
« Mais premier aies congié pris
« De celle qui est tes tresors,
« Tes biens, tes plaisirs, tes confors.
« Et t'asseme joliement :
« Vetz toy et monte richement
« A ton pouoir, et ton harnoiz
« Porte avec toy chascune fois
« En tous chemins ou tu yras,
« Et soit riches, beaux et adroiz :
« Des bons plus prisez en seras.

« Avant que tu soies partiz,
« Je t'enseigne que tes effors
« Et tes desirers soient miz
« A avoir gens qui cuer et corps
« Aient mis en honneur dès lors
« Qu'ilz s'armerent premierement.

Vers 1. *Les vers 1 à 26 manquent dans* B. — 2. C Gardez. — 3. C aiez.

« Ainçois en prens moins, car tel gent
« Un en vault miex que d'autres troiz ;
« Plus d'onneur font en tous endroiz
« A leur maistre, et bien le saras
« A l'esprouver, et, se ce croiz,
« Des bons plus prisez en seras.

« De chevance soies garniz,
« Et en ce point l'aler t'accors ;
« Fay de tous tes gens tes amiz,
« A leur faire plaisir t'amors,
« Ne seuffre tençons ne discors
« Entr'eulx, ne nul ravalement,
« Se faire le pues autrement.
« Au miex parant va, car c'est droiz,
« En guerre juste, et soies froiz
« D'en partir tant que en saras
« La fin, s'entresieuir la vois :
« Des bons plus prisez en seras.

Vers 22. et *est ajouté dans* C. — 25. C soiez. — 27. A, B, C, E, F, G toutes.

IX

« Et se tu es tant eüreux
« Que grans guerres puisses trouver,
« La en verras de beaux, de preux
« Qui vouldront en honneur monter :
« Met paine de ceulx la passer,
« Fay que tu soies le meilleur
« Tenu; lors te croistra valeur
« Par tout et bonne renommée,
« Et ce resjoïra le cuer
« A la belle qui tant t'agrée.

« Telz fais sont assez plus greveux
« A faire que a deviser,
« Mais Fortune se tient de ceulx
« Qui emprennent a conquester.
« Conquiers honneur : ne dois doubter
« Paine, peril, n'autre labeur;
« Aime et prie Nostre Seigneur,
« Maintien toy en haute pensée,
« Car ton bien fait sera douceur
« A la belle qui tant t'agrée.

Vers 6. C soiez.

« S'on tient les champs, soies sogneux
« D'o ceulx de l'avangarde aler,
« Car c'est le plus aventureux ;
« On y puet honneur conquester
« Plus qu'ailleurs. Maiz se sejourner
« Vouloit l'ost, fay pour ton honneur
« Qu'avec le premier empreneur
« Ailles sans faire demourée :
« Ce ne desplairoit a nul fuer
« A la belle qui tant t'agrée.

Vers 21. C soiez.

X

« Encor te recommans je bien,
« S'on vient a ordener frontieres,
« Qu'en la plus prochaine te tien
« Des ennemis, et voies quieres
« Que vaillans gens lez toy acquieres.
« La est le chemin et l'entrée
« De trouver mainte grant journée
« Et d'armes faire en mainte guise;
« Telle vie est moult honorée,
« Et chascun bon la loe et prise.

« Chevauche souvent et retien
« Les chemins, les pas des rivieres;
« Avec les vaillans va et vien :
« Se courre vont, entr'eux te fieres.
« La verras qu'en maintes manieres
« Puet estre Vaillance esprouvée
« Par jouster, par ferir d'espée,
« Et le cuer cui Proesce atise
« Moustre la sa haute pensée,
« Et chascun bon la loe et prise.

Vers 18. C qui.

« Comme chevalier te contien ;
« Au retour chevauche derrieres ;
« Se besoing est, le fès soustien ;
« Tourne souvent, la jouste quieres :
« Entier te tien, ne laisse arrieres
« Sans toy nul de ton assemblée.
« Se tu vois gent qui conquestée
« Puist estre par hardie emprise,
« Fier ens, car c'est valeur loée,
« Et chascun bon la loe et prise.

Vers 25. C ne tient.

XI

« En tous faiz d'armes te travaille
« A ton pouoir et main et soir!
« S'a escarmouche vois qu'on aille,
« Va y, la pourra on vëoir
« Ton corps se tu le faiz valoir.
« Se tu es a siege tenir,
« Souvent va au guet, car venir
« Y puet mainte bonne aventure
« Ou tu pourras bien acquerir
« L'onneur qui tousjours aus bons dure.

« Aussi d'ordenance te baille
« Que du siege ne dois mouvoir
« Jusqu'en fin; maiz, se pour vitaille
« Dont l'ost soit fort a pourvëoir,
« Vois un capitaine esmouvoir
« Qui voist l'estandart asseÿr
« Pour vivres a l'ost accueillir,
« Va avec lui, et met ta cure
« D'y bien faire, pour ensieuir
« L'onneur qui tousjours aus bons dure.

« Et se la chose a ce se taille
« Que tes ennemiz assëoir
« Viennent ville ou chastel, sans faille
« Va dedens, fay apparcevoir
« Qu'a droit quieres honneur pour voir.
« Et se tes gens veulent saillir,
« Sail premier, et au recueillir
« Derrier soies, le fès endure :
« Ce hardement la fait florir
« L'onneur qui tousjours aus bons dure.

XII

« Du rendre ne tien parlement,
« Et quant hors de ce lieu seras,
« Tantost sans nul delaiement
« En la premiere guerre vas,
« S'elle est bonne, que tu saras ;
« Et s'il y a nul compaignon
« Gracieux et de bon renom
« Qui te veulle d'armes requerre,
« Ottroie lui, car c'est raison :
« Ainsi pourras honneur conquerre.

« Et te delivre prestement
« D'acomplir ce que promettras,
« Et le fay bien et liement
« Trestout le miex que tu pourras ;
« Et, en ce faisant, acquerras
« Loenge et pris a grant foison.
« Entretien chascune saison
« De hanter le mestier de guerre ;
« Soies sages, preux et preudom :
« Ainsi pourras honneur conquerre.

« Gouverne toy si doucement
« Envers tous ceulx ou tu vendras,
« Que chascun veulle bonnement
« Loer les faiz que tu feras
« Ou te servir, se mestier as.
« Se prisonnier vient de prison,
« Donnes lui, et saches que don
« Les cuers de mains a un asserre.
« Pense hault, tien t'oppinion :
« Ainsi pourras honneur conquerre.

XIII

« Et se la guerre est faillie,
« Departie
« Fay tost de celluï païs;
« N'arreste, quoy que nul die,
« Car l'envie
« D'onneur que tu as empris
« Veult que ton cuer ententis
« Soit et mis
« A querir chevalerie
« En tous lieux, et se tousdiz
« Le fourniz,
« A honneur ne faudras mie.

« Après, t'en va en Surie,
« Par navie,
« Au sepulcre ou Dieu fu miz,
« Et maine devote vie,
« Humble et lie;
« Rens lui graces et merciz;
« Aime le, creins et cheriz,
« Obeïz;

« Humblement merci lui prie.
« S'ainsi le fais, beau doulz filz,
« Soies fiz,
« A honneur ne fauldras mie.

« Puis soit ta voie accueillie
« Sans detrie
« Par les desers arrabiz,
« Droit ou fu ensevelie
« Et servie
« Des anges de Paradiz
« Celle a qui Dieu fu amis
« Et maris,
« Katherine l'enseignie :
« S'en lui est ton cuer espris
« Et assiz,
« A honneur ne faudras mie.

Vers 22. A Sainsi te maintiengs beau doulz filz; C Sainsi te maintiens beau filz.

XIV

« De toy soit bien avisée
« La contrée,
« Ce que faire s'en pourra;
« Tu ne scez se destinée
« Affermée
« Est qu'on voise par dela
« A ton temps, et se de ça
« Te vient ja
« Nouvelle d'aucune armée
« Qui s'apreste, va droit la;
« Ce sera
« Proesce bien renommée.

« La puet estre la journée
« Ordenée
« Qui en hault pris te mettra,
« Car s'en Turquie est menée,
« A l'entrée
« Tantost la bataille ara
« Ou ailleurs; maiz en ceulx la
« Gent y a

« De guerre plus adurée :
« Qui contre ceulx preux sera
« Doublera
« Proesce bien renommée.

« Et s'au retraire en galée,
« Empressée
« Vois la gent qui t'amena
« Par Sarrazins, qui l'entrée
« Destournée
« Leur aient, or y parra
« Qui leur effort soustenra,
« Et sera
« Le plus preux de l'assemblée ;
« Pour voir, cil qui ce fera
« Acquerra
« Proesce bien renommée.

Vers 33. preux *est en surcharge dans* C ; C lassemble.

XV

« Et se bon eür t'envoie
« Et ottroie
« Que tu te puisses trouver
« Ou Fortune ceulx avoie
« A qui joie
« Veult de Vaillance donner,
« C'est de combatre sur mer,
« Ton penser
« Et ta volenté emploie
« D'y tous autres surmonter
« Et passer;
« C'est d'onneur la droitte voie.

« Garde ton cuer ne recroie
« Ne s'ennoie
« De Proesce desirer,
« Mais dedens lui mouteploie,
« Noe et loie
« Voulloyr d'en haut pris monter

Vers 10. De *corrigé en* Dy *dans* C. — 18. Voulloyr *est en surcharge dans* C.

« Et de nom de preux porter,
« Et amer
« Celle qui ton cuer maistroie,
« Servir, creindre et honnorer
« Et doubter ;
« C'est d'onneur la droitte voie.

« Souvent tes nouvelles oie,
« Sache et croie
« Que tu l'aimes sans fausser,
« Et des siennes te renvoie,
« Ce lui proie,
« Et te veulle commander
« Son vouloir et ordener ;
« Trespasser
« Ne dois la volenté soie ;
« Sers la bien, c'est la nomper
« Qui n'a per,
« C'est d'onneur la droitte voie.

XVI

« Et s'en ta presence adresse
« Qu'aucun blesse
« L'onneur que conquise aras,
« Qui par parole t'apresse
« Menterresse,
« Par ton corps t'en deffendras,
« Et la chose a tant menras
« Et feras
« Que chascun par ta proesce
« Dira que le droit en as :
« En ce cas,
« Doublera ta hardiesce.

« Et quant l'euvre tricherresse,
« Traÿtresse,
« D'aucun home congnoistras
« Contre ton prince, ne laisse
« Ne ne cesse
« Jusques le vray en saras.

Vers 5. *Les vers 5 à 36 manquent dans* B *par suite de l'arrachement de quatre feuillets.* — 18. C Tant que le vray.

« Adonc, s'autre preuve n'as,
« Prouveras
« Par toy l'euvre pecherresse ;
« Dieu et droit vers toy mettras.
« Tel pourchaz
« Doublera ta hardiesse.

« L'Eglise et le peuple esdresse,
« N'entrelaisse
« Bien a faire ou tu pourras ;
« Se dame scez en tristesse
« Qu'on abaisse
« De s'onneur par faulx debas,
« Son droit pour lui maintendras ;
« Lors seras
« Emply d'onneur a largesce,
« Et pour le bien que feras,
« Ce verras,
« Doublera ta hardiesse.

XVII

« Mes commandemens t'ay moustrez
« Telz qu'a mes vraiz filz moustrer seul.
« Se tu les tiens en grans chertez,
« Ilz te mettront en droit escueil
« D'avoir pris de chevalerie,
« Et au parfait ne fauldras mie,
« Mais qu'adez en toy se maintieigne
« Plaisance que j'ay tant cherie,
« Et que ta dame ami te tieigne.

« De ce fera elle mes grez,
« Et pour le grant bien que te vueil
« Me plaist que te soit presentez
« Le grant plaisir de Bel Acueil,
« Et qu'en la noble compagnie
« De ta belle dame et amie
« Soies souvent et, quoy qu'avieigne,
« Maines d'amours la plaisant vie,
« Et que ta dame ami te tieigne.

Vers 1. *La ballade manque dans* B. — 15. belle *est en surcharge dans* C. — 16. C Soiez. — 17. C Mainez.

« De tous biens qui de cuer pensez
« Peuent estre ne veüz d'ueil,
« Soies de par moy estrenez,
« Pour ce qu'en trop grant gré recueil
« Ta maniere joieuse et lie
« Qui est de loiauté garnie.
« A droit pour ce vueil que te vieigne
« Le hault bien de ma seigneurie,
« Et que ta dame ami te tieigne. »

XVIII

Ainsi me commanda Amours
Et ordena son doulx plaisir,
Et je mis puis tous mes labours
A mon pouoir de l'acomplir,
Car j'ay si loialment amé
Celle a qui il m'avoit donné,
Qu'il vit que mon cuer ne pensa
A nulle riens qu'a Loiauté :
Pour ce tant de biens me donna.

Et m'envoia tant de douçours
Et de si plaisans a sentir
Qu'en moy n'avoit nulles doulours,
Car seulement le souvenir
De la tresparfaicte beauté
De celle ou mon cuer fu fermé
En tous mes faiz me conforta,
Et il sceut mon loial pensé :
Pour ce tant de biens me donna.

Vers 1. *La ballade manque dans* B.

Lors congneu le joieux secours
Que vray amoureux doit cherir,
Car la joie de mes bons jours
Faisoit en mon penser florir
La tresjoieuse volenté
D'amer celle qu'en tel chierté
Tenoie ; riens tant que cela
Ne fu de mon cuer desiré :
Pour ce tant de biens me donna.

XIX

Ce furent biens, a dire voir,
Sur tous autres bien eüreux ;
Ce fu bien quanque doit vouloir
Cuer de haute dame amoureux,
Car celle en cui service estoie,
Ma dame, cui si chier tenoie,
Plus belle qu'Yseult ne Helaine,
Par son doulx gré souvent vëoie;
Et que fault plus a cuer qui aime?

Ce fu la plus belle a vëoir
Du monde ; pour ce desireux
Estoie tousdiz main et soir
De vëoir ses riz et ses jeux
Qu'en tant de lieux loer ooie;
C'estoit m'amour, je la servoie,
Ce fu ma chierté souveraine;
J'estoie sien, elle estoit moie,
Et que fault plus a cuer qui aime?

Vérs 1. *La ballade manque dans* B; C Se. — 5 et 6. C qui.

Ne certes je n'ay pas pouoir
De dire les biens gracieux
Que sa beauté me fist avoir ;
Maiz j'estoie si tresjoieux
Qu'il m'est aviz que la monjoie
De la leesse que j'avoie
Eust bien miz une salle plaine
De gens courciez trestoux en joie :
Et que faut plus a cuer qui aime?

XX

Long temps me dura la leesse,
Beau doulx frere, que je vous dy,
Car ma belle plaisant maistresse
Plus et plus tousjours m'abely
Et plut, car son doulx cuer vouloit
Au mien plus de bien qu'il n'avoit,
Et celle leesse joieuse
A toute heure me presentoit
Sa belle beauté gracieuse,

Son joyeux regart plain d'umblesce,
Son plaisant maintieing seignory,
Son doulx parler qui en tristesse
Ne me laissast jour ne demi,
Son beau corps gent, joliz et droit,
Sa fresche couleur que portoit,
Sa douce acointance amoureuse,
Sa loiauté qui tant valoit,
Sa belle beauté gracieuse.

Vers 1. *La ballade manque dans* B; *mais les vers* 23-27 *ont été conservés par* B'. — 15. A, F, La.

Celle fu m'amour, ma deesse,
Et son noble cuer m'enrichy
Tant que de si haute princesse
Volt que fusse nommé ami,
Qui toutes les beautez avoit
Que bouche deviser pourroit,
Et de grace fu eüreuse
Plus qu'autres, mais toutes passoit
Sa belle beauté gracieuse.

XXI

Tant me nourry joieusement,
Tant me quist de plaisirs Amours,
Tant me fist vivre liement,
Tant me fist de gracieux tours
Que les ans me sembloient jours,
Pour la grant leesse ou j'estoie ;
Nulle fois au temps ne pensoie,
Car ma dame que tant chery
Me vëoit souvent, et je li ;
Et sa plaisance estoit fermée
A mon cuer de joie enrichir :
Celle grace me fu donnée
Tout pour Loiauté maintenir.

Tel guerredon ottroie et rent
Loiauté a ceulx qui tousjours
La servent du cuer loialment,
Et pour cela, se les douçours
Que dit vous ay et les honnours

Vers 1. *La ballade manque dans* B, *mais a été conservée par* B¹.

Voulez avoir, prenez la voie
D'estre loial, je vous en proie;
Soiez gent, joieux et joly,
Secret, de hault penser garni;
En hault lieu soit vostre pensée,
Celle seule veuilliez cherir :
Sy ert en vous joie affermée
Tout pour Loiauté maintenir.

Qu'en dittes vous, beau frere gent?
Vouldrez vous les plaisans labours
Maintenir d'amer loialment,
Par qui viennent si grans valours,
Et de quoy l'amoureux secours
Vient a ceulx cui Amours maistroie? »
— « Oïl, sire, je ne voulroie
Sans Loiaulté estre enrichy
De quanque Amours a seigneury,
Ne ne quier autre destinée
Que ma dame seule servir
Et amer tant qu'aray durée,
Tout pour Loiauté maintenir. »

Vers 32. C qui. — 33. C Oïl certes.

XXII

— « Certes, beau frere, droit avez,
Bien savez le meilleur eslire,
Puis qu'a Loiauté vous tenez;
Sy la maintenez tire à tire,
Vo penser vous doit bien suffire;
Par lui maint haut bien vous vendra
Et desormaiz Amours tendra
Vostre cuer sien comme heritage.
Bien lui paiés le treüage
Amoureux, et je, qu'en diroie?
C'est son plaisir, plus ne lui fault,
Car Loiauté en cuer resjoie
Amours qui tant puet et tant vault.

« Par lui vos valeurs acroistrez
Plus qu'en ne vous pourroit descrire;
Toutes condicions lairez
Que les bons pourroient despire;
Souvent vouldrez jouer et rire,

Vers 1. *Les vers* 1 *à* 3 *manquent dans* B, *mais ont été conservés par* B¹. — 9. *Le vers a été corrigé dans* C.

Ja d'orgueil ne vous souvendra,
Tousjours leesse en vous croistra :
Courtois serez, d'umble courage;
Tout meffait vous sera sauvaige,
Adez sera vo cuer en joie
Tresdesirant de monter hault
Par Proesce, qu'aux siens envoie
Amours qui tant peut et tant vault.

Chascun jour en vous sentirez
Tout ce qu'amoureux cuer desire,
Et plus de biens cent fois arez
Que je ne vous pourroie dire;
Nulle fois ne serez en yre,
Dès que la chose a ce vendra
Que vostre maistresse vouldra
Avoir vo cuer en son servage
Et que par amoureux langage
Vous dira : « Le mien vous ottroie
« A vous amer sans nul deffaut,
« Et a ce don donner m'avoie
« Amours qui tant puet et tant vault. »

XXIII

Mais ainçois que tel don aiez,
Congnoistrez d'Amours la poissance,
Car pour ce que tant vouldriëz
Que vo dame preïst plaisance
En vous, de droitte acoustumance
Prendrez toutes bonnes manieres
Plus gracieuses, plus entieres
A vo pouoir qu'autres ne font,
Et tout adez en vous croistront
Noblece de cuer, haute emprise,
N'en vostre cuer ja ne tendrez
Avoir fait bien, a vo devise,
Se tous autres ne surmontez.

Non pour tant que bien congnoissiez
Qu'en plusieurs a assez vaillance,
Mais a forfait vous tendriëz,
Se celle ou est vostre esperance,
Vostre amour, vostre bienveillance,

Vers 12. C, F bien fait.

Dont tant voulez les bonnes chieres,
Savoit que fussiez plus arrieres
En pris d'onneur qu'autres ne sont,
Car par raison Amours semont
Vostre cuer d'avoir la maistrise
D'onneur en tous lieux ou serez;
Ne pas ne ferez a vo guise,
Se tous autres ne surmontez.

Ce noble penser maintegniés,
Car c'est l'amoureuse ordenance
De Loiauté que tant prisiez;
Et pour faire s'obeïssance,
Vous fera avoir l'accointance
De vo dame et les douceurs chieres
De s'amour, par douces prieres,
Avec les biens que vous feront
Amours et Loiauté qui font
Presens d'onneur par leur franchise
A ceulx qui sont leur; mais leurs grez
Est que Valeur ne vous suffise,
Se tous autres ne surmontez.

Vers 29. C prisez. — 39. C Et que tous autres surmontez.

XXIV

Telz biens et d'autres plus joieux,
Et ceulx qu'Amours me devisa
Arez, s'estes si gracieux
Que vous ne vous departez ja
De Loiaulté, car par cela
Pourrez venir en la hautesse
De Vaillance et a la leesse
Amoureuse qui tous surmonte
Les biens dont on peut faire compte,
Et tant de joie souveraine
Arez que ne vous faudra rien
De toute plaisance mondaine,
Et toutes gens vous vouldront bien.

Lié, jouant, plaisant en tous lieux
Serez, et tout bien vous vendra,
Ne jamais mot maugracieux
De vostre bouche ne sauldra;
Et tout ce que ferez plaira
A vo belle plaisant maistresse,
Vostre dame, vostre princesse,
Par qui en vo cuer croist et monte
Vouloir d'onneur, desdaing de honte,

Amoureux desir, qui vous maine
A estre de si doulx maintien
Qu'adez fuirez chose villaine,
Et toutes gens vous voudront bien.

Je ne vous say enseignier mieulx ;
Mais celle par qui vous croistra
Vostre bien, vos plaisirs, vos jeux
Assez miex vous enseignera,
Car dedens vostre cuer mettra
Desir d'onneur a si grant presse
Que plus en arez qu'a largesse,
Et tous ces biens que vous raconte
Loiauté les mesure et compte,
Et ses vraiz amis en estraine ;
Faittes donc, par le conseil mien,
Que Loiauté ami vous claime,
Et toutes gens vous voudront bien.

Vers 39. *On lit à la fin de cette ballade dans* B, *à gauche de la miniature* : Anciano, *et à droite* ; Ennamorat.

XXV

Et se tant vous voulez forfaire
Que ne veuilliez estre loial,
A nul bon chief n'en pouez traire;
Avenir vous en peut grant mal.
C'est bien fait de cuer desloial
De prier dame et lui promettre
Qu'on veult en lui son amour mettre,
Et on pense ou cuer autre chose!
Tele amour est a ceulx forclose
Qui veulent venir a Vaillance
Par Amours et par sa poissance.

Et certes en tel euvre faire
Gist Desloiauté natural,
Mais Amours la moustre et declaire
A celles qui ont cuer roial
En Loiauté, et de l'aval
Congnoissent ceulx qui entremettre
Se veulent de fondre et remettre

Vers 15. roial *est une correction dans* C.

Loial amour a la parclose ;
Et cuer qu'en tel vouloir repose
Doit faillir a toute plaisance
Par Amours et par sa poissance.

A ce point gardez le mestraire,
Car puis qu'en ce meffait mortal
Serés, c'est nëant du retraire,
Tantost vous sera communal ;
Et sachiez que par pois egal
Voudra Amours ses biens desmettre
A celui qui tel voudra estre
Que Loiauté n'ara enclose
En soy, pour ce, bien dire l'ose,
Que droit nule tel gent n'avance
Par Amours et par sa poissance.

XXVI

Et se vostre cuer ne vouloit
Se maintenir en Loiauté,
Ja pour tant la chose n'yroit
Ores du tout a vostre gré,
Car bien voudriëz estre amé
De telle qui aroit assiz
Son cuer en autre lieu et miz
Ou, espoir, n'aroit nule envie
De ja devenir voste amie,
Et s'orriëz ceste nouvelle
Pire souvent ou autretelle.

Mais vostre cuer si vous menroit
Qu'en seriëz brief conforté,
Et tost a une autre vouldroit
Que vostre compte fust compté.
S'encore estiëz refusé
De celle, frere, or vaudroit pis ;
Car mains en ariëz de pris

Vers 4. C Orez. — 12. cuer *est ajouté dans* C. — 14. A, B, C, E, F, G un.

En toute noble compaignie :
Adonc doubleroit la folie;
S'en seroit, espoir, vo querelle
Pire souvent ou autretelle.

Et se vo vouloir s'affermoit
A maintenir Desloiauté,
Renommée l'encuseroit;
S'en seriëz au doit moustré
Et des femmes moins honnoré,
Et croistroit sur vous li escrips
Que pour une en prierez dix.
Mais d'estre escondiz vous affie,
N'a responce ne faudrez mie,
Soit de dame ou de damoiselle,
Pire souvent ou autretelle.

XXVII

Toutesfois s'eür de Fortune
Qui aide aus mauvaiz et aux bons
Souffroit qu'en fussiez amé d'une
Belle, bonne et de haulx renoms,
Qui ne sceust vos condicions,
Mais vous amast si loialment,
Sy fort, sy amoureusement
Que dame peut amer ami,
Ce ne durroit an ne demi,
Car vostre faulx vouloir estrange
Vous feroit tost aler au change.

Et vouldriëz prier chascune
Qui prendroit en gré vos raisons,
N'en vous suffisance nesune
N'aroit, tant vous feïst grans dons
Amours qui en toutes saisons
Veult trop grant bien a jeune gent.
Et s'il sceüst que ligement
Fussiez ou service de li,

Vers 19. C lui.

De hault bien fussiez enrichy ;
Mais vostre cuer plus vil que fange
Vous feroit tost aler au change.

Mais Loiauté qui est commune
A ses gens par moult d'achoisons
Ne dourroit en vous une prune,
N'en vos fausses oppinions,
Mais feroit vos grans traïsons
Savoir par tout communalment ;
Par quoy sans nul delaiement
Seriëz de celle haÿ
Qui sy fort vous aroit chery ;
Mais Fausseté qui vous chalange
Vous feroit tost aler au change.

XXVIII

Et sachiez que telz changemens
Font jeunes gens trop empirer,
Qui ne se tiennent a contens
De riens qu'Amours leur puist donner,
Ne ses plaisans bien savourer
Ne peuent, pour ce qu'en mains lieux
Mettent leur cuer; maiz amans tieux
N'ont pensée nette ne pure,
Car qui par amoureuse cure
En plusieurs lieux son cuer espart
Par tout en a petite part.

Les amoureux commandemens
Pourroient a peines garder,
Car ilz n'ont pas ou cuer dedens
Du pouoir d'Amours qui fermer
Les peüst en noble penser
Fors qu'aucune fois sont joieux ;
Mais ja pour tant n'en vauldront mieux

Vers 7. C tielx. — 18. C miex.

En honneur, dont renom leur dure,
Car qui l'amoureuse aventure
Leale serche trop a tart,
Par tout en a petite part.

Amours est droiz destruisemens
A ceulx qui lui veulent fausser,
Car ses amoureux sentemens
Qu'il lui plaist aus loiaux moustrer
Scet bien a telx gens refuser,
Car ilz sont trop maugracieux.
Sans bien avoir devendront vieux,
Tristes, felons a desmesure,
Car cuer qu'en Fausseté s'adure
Et des biens d'Amours se depart,
Par tout en a petite part.

Vers 29. C vielx. — 30. C Tristez.

XXIX

Ainsi sert Amours et demaine
Chascun qu'a Fausseté s'amort :
Poy ont de la joie mondaine,
Vers lui ne treuvent nul confort ;
Gardez vous donc de Faulx Accort,
Car s'une fois vous tient et lie,
Vous estes pris es laz de Mort :
A tart congnoistrez vo folie.

Et se Fausseté tant vous maine
Qu'arivé soiez a son port,
Vous vouldrez qu'Amours vous estraine
De ses biens sans qu'amez trop fort ;
A ce point n'eschet pas le sort
Amoureux de vostre partie,
Car se d'Amours querez deport,
A tart congnoistrez vo folie.

Adviz vous sera c'on vous aime
Ou doie amer, soit droit, soit tort,
Mais Renommée qui vous claime
Faulx amoureux vous point et mort,

Sy bien que l'amoureux ressort
N'arez le montant d'une alie ;
Se plus y mettez vostre effort,
A tart congnoistrez vo folie.

XXX

Car ainsi tost qu'on vous verra
En quelque plaisant assemblée
Ou de belles dames ara,
Chascune sera confortée
D'estre de vous d'amours priée,
Car vostre fait bien congnoistront
Et vo maniere diffamée;
Et par ce toutes vous herront.

Adonc par raison doublera
Vostre dolereuse pensée,
Mais ja a nulle n'en vendra
Pitié par quoy soit alegiée.
Ainsi passerez mainte année;
Mais Fausseté qui vous semont
Fera en vous sa demourée,
Et par ce toutes vous herront.

Lors vo bouche s'esmouvera
A estre si mal renommée
Que de toutes gens mesdira,
Car Envie sera entrée

En vostre cuer et si fermée
Que nulz biens entrer n'y pourront,
Ne nulle plaisance loée,
Et par ce toutes vous herront.

XXXI

Bien pourrez mesdire d'autrui,
Mais ne cuidez pas qu'on vous croie ;
Ne ne pensez ja que nullui
En voz paroles s'esbanoye,
Se ne sont ceulx qu'Amours renoie,
Mesdisans, celle gent maudite,
Qui sont, et bien le prouveroie,
De tous maugracieux l'eslite.

En ceulx la sera vo refui :
De leurs faulx mesdiz menrez joie,
Ne ce n'est pas, ne d'ier, ne d'uy
Que les meschans vont celle voie.
Se ceint estes de tel courroie,
De vous conseiller je m'acquite,
Car vous serez, se Dieux m'avoye,
De tous maulgracieux l'eslite.

Vers 4. C vo. — 15. C *met ici, au lieu du v. 15, le v. 23, qui se trouve ainsi deux fois dans la ballade.*

A toutes gens ferez ennuy
Cui Amours et Honneur maistroie,
Et du monde serez celui
Dont le renom moins ameroie ;
Car s'un chetif paier devoie,
Par vous bailler seroie quitte,
Car vous devendrez, j'en jurroie,
De tous maugracieux l'eslite.

Vers 18. C Qui. — 22. A, C seroie je quitte.

XXXII

Desor serez si malostru
Qu'on vous en pourroit nommer roy,
Et si tost que serez venu
En compagnie d'esbanoy,
Chascun en devendra plus coy ;
Mais de vous diront en appert :
« De cestui ne prenez conroy,
« Car qui plus y met, plus y pert. »

Des femmes serez mal volu
Par Fausseté qui en son ploy
Vous ara miz et retenu,
Ne mettre n'y pourrez arroy ;
Nulle ne vous vouldra lez soy,
Tant serez de grace desert,
Mais diront : « Laissons le a recoy,
« Car qui plus y met, plus y pert. »

Bien sera l'orgueil abatu
Dont arez empris le desroy
De mesdire, car esperdu

Serez a ce point la, ce croy,
Se honte doubtez, par ma foy.
Or vez de quoy Fausseté sert;
Gardez vous de croire en sa loy,
Car qui plus y met, plus y pert.

Vers 20. C se croy.

XXXIII

Encore ne vous dourrez garde
Dont vous vient ce mauvais renom,
Pour vostre pensée conarde
Qui vous en fera l'achoison
Descongnoistre, maiz sans raison
Vous semblera que par envie
Vous ont en celle compagnie
Tous et toutes si desprisié.
Lors redevendrez un po lié
Et penserez, vaille que vaille,
Que vostre fait soit haut prisié,
Mais on n'en dourroit une maille.

Car Amours qui scet et regarde
Vostre fait, vostre oppinion,
Et que Fausseté ne retarde
D'estre en vous en nulle saison,
Vous sara bien le guerredon
Rendre de vo mauvaise vie,

Vers 3. A, B, E, F, cornarde.

Car en belle, douce et jolie
Sera vo desir adrecié ;
Mais par lui serez estrangié
De son amour, comment qu'il aille,
Dont vous serez moult courroucié,
Mais on n'en dourroit une maille.

Et quant congnoistrez que trop tarde
A vous venir l'amoureux don
De l'amour qui vous point et larde
Et fait sentir mainte friçon
Par desir, or vous semblast bon
Avoir miex Loiauté servie,
Honnorée, creinte et cherie,
Car vostre meffait effacié
Ne puet estre, c'est mot tranchié.
Lors verrez qu'Amours vous travaille,
Et vouldrez qu'on en ait pitié,
Mais on n'en dourroit une maille.

Vers 28. B, C Et fait venir.

XXXIV

Lors commencera la tourmente
Dont vous arez tristesse et dueil,
Car tant vouldrez la belle gente,
Tant desirrez son bel accueil,
Tant l'amerez qu'en droit escueil
Serez de mort, se de sa grace
Ne lui plaist que merci vous face,
Dont la prierez a merveille.
Mais Loiauté lui desconseille,
Qui veult que ses riz et ses jeux
Et ses grans doulceurs appareille
A un autre qu'elle aime mieux.

Ja son cuer ne sera en sente
De faire chose a vostre vueil,
Mais sa belle tendre jouvente,
Son doulx regart, son riant oeil
Feront Amours passer le sueil
De vostre cuer a si grant masse
Qu'a tousjours y parra la trasse,
N'onques maiz d'amour la pareille

Ne sentistes, maiz son cuer veille
En un penser plus gracieux
Qui s'amour donner lui conseille
A un autre qu'elle aime mieux.

Car Fausseté qui en vous s'ente,
Dont le renom hé et desvueil,
Lui presentera sans attente
Vo mal penser, vo fol orgueil,
Ne ja de lui n'arez recueil
Amoureux, n'en lieu, ne en place;
De vous veoir sera tost lasse,
Et son cuer qui pour vous sommeille,
Que Desir Amoureux resveille
Et fait si gay et si joieux,
Dourra plaisance non pareille
A un autre qu'elle aime miex.

Vers 22. *Les vers 22 à 36 manquent dans* A *par suite de l'arrachement d'un feuillet.* — 27. C Vous presentera.

XXXV

Bien sera vostre cuer plain d'ire,
Quant en ce point vous trouverez
Que chascun vous vouldra despire,
Ne nulle plaisance n'arez
De celle cui si chier tendrez,
Car tousjours moins vous prisera,
Quant plus vostre fait congnoistra ;
Mais pour tant l'amoureuse flame
Qui vostre cuer point et entame
Ne sera moins enracinée
En vous, combien qu'en vostre dame
N'ert ja pour vous merci trouvée.

Encor ne vous pourront suffire
Les maulx que d'Amours porterez :
Adez yrez de mal en pire,
Plus et plus tousjours l'amerez,
Car en sa grace espererez
Qui en aucun temps vous vendra.

Vers 1. *La ballade manque dans* A, *à l'exception du dernier vers.* — 5. C, F qui si; B, E, G que si. — 16. *Les vers 16 à 36 manquent dans* B *par suite de l'arrachement d'un feuillet.*

Ce crerez, maiz ja n'avendra,
Car mal renom tant vous diffame
Que vostre eür mettra soubz lame
Et vostre bonne destinée,
Ne d'Amours qui les bons reclame
N'iert ja pour vous merci trouvée.

Desormaiz croistra le martire
Du mal d'Amours que sentirez,
Ne nul bien ne sarez eslire
En vostre fait, dont vous serez
Ainssi que tout desesperez;
Car vostre dame ne voudra
Vous amer pour riens, maiz sera
Poy courciée de vostre blasme,
Ne ja cuer, corps, vouloir ne ame
N'ara par quoy vous soit donnée
S'amour, n'en autre noble fame
N'ert ja pour vous merci trouvée.

XXXVI

Ainsi serez de point en point
Selon vos euvres demené;
Des biens d'Amours n'arez ja point,
Ne de vaillance renommé
Ne serez, car vo temps passé
Arez sans maintenir Proesse,
Franchise de cuer ne Noblesse.
Lors pourrez congnoistre et choisir
Comme Loiauté fait florir
Et comme Fausseté deserte;
Par ces deux serez sans faillir
Mery selon vostre desserte.

Loiauté savra bien a point
Recorder comme avrez ouvré
A Amours a qui son cuer joint
Et qui la tient en grant chierté.
Par entr'eulx sera commandé
A Fausseté que ne vous laisse,

Vers 1. *Les vers 1 à 14 manquent dans* B. — 9. E, F Comment. — 10. C, E, F Et comment.

Mais vous maint comme chien en lesse
Au point ou ceulx doivent venir
Qui s'efforcent de lui servir.
Lors yrez droit a vo grant perte,
Et serez contre vo plaisir
Mery selon vostre desserte.

Qui vous aimera, si vous doint ;
Vostre bien sera tost alé.
S'adonc grief douleur ne vous point
Au cuer, trop serez forsené,
Quant ainsi vous verrez livré
A Fausseté la tricherresse
Qui en la prison de tristesse
Vous mettra sans ja revenir :
Par ce pas vous faudra saillir.
N'est ce bien meschëance apperte ?
La serez vous tout a loisir
Mery selon vostre desserte.

Vers 33. A ces pas ; B, C Par ce point.

XXXVII

La vivrez de tristesse plains,
La porterez douleur entiere,
Car Fausseté, qui entre mains
Vous tendra, ne lairoit arriere
De soy pour don ne pour priere
Vo cuer, maiz bien l'avisera
D'amer celle dont poy ara
Bien, ne plaisir, n'avancement ;
Mais toutesfois il convendra
Que sien soiez entierement.

De celle serez bien ratains,
Semblant ferez de l'avoir chiere,
Et en faisant le bon compains,
Vendrez vers lui a lie chiere
La prier, sans qu'amour se fiere
En vostre cuer, ce vous sera
Adviz ; mais le dé tournera,
Car puis que la verrez souvent,
Vueilliez ou non, Amours vouldra
Que sien soiez entierement.

D'une courroie serez ceins,
Et tel varlet, tel chamberiere :
Ceste n'en aimera pas mains
De cinq ou six ; de tel maniere
Maintenir sera coustumiere.
De long temps commencié ara,
Belle ne bonne ne sera ;
Et si verrez appertement
Qu'Amours a ce vous forcera
Que sien soiez entierement.

XXXVIII

Celle vous sara bien paier
Et mettre a point par doulx atraiz ;
Moult vous sera doulce au premier,
Trop loera vos diz, vos faiz :
Tost cuiderez estre amé, maiz
Elle y mettra bien tel atour
Pour vous eslongnier de s'amour,
En la vous faisant desirer,
Que vo cuer mettra en l'ardour
Dont puiz arez maint mal amer.

Maniere lui verrez changier ;
Bien semblera que desormaiz
Se veulle de vous estrangier,
Et que d'ennuy porte grant faiz.
Et vous, qui vouldrez que parfais
Soit vostre fait au premier jour,
Lui direz : « Belle que j'aour,
« Ce que vous voy tristour porter
« Mettra en mon cuer la langour
« Dont puis arez maint mal amer.

« Car pour vostre amour adrecier
« Me verrez au mal dont jamaiz
« Ne gariray, car de legier
« M'ara Mort miné et deffaiz,
« Se vostre doulx cuer ne met paix
« En la paine qui sans sejour
« Croist en moy, et que la doulour
« Qu'en vous voy me vueilliez compter. »
Ainsi, frere, entrerez ou tour
Dont puis arez maint mal amer.

XXXIX

Car, ainçois que vous ait compté
Ce pour quoy tant se desconforte,
Ara maint grant soupir geté,
En vous disant que pour vous porte
L'ennuy dont voudroit estre morte,
Car poy de temps l'avez amée,
Et si queurt ja la renommée
Que d'elle vous alez vantant.
Lors fera la desconfortée;
C'est un des tours de Faulx Semblant.

La sera plaint et regreté
Son grant bien que Renom amorte
Par vo parler desordené
Qui en mesdire se deporte,
Disant : « Je me faisoie forte
« D'estre de vous dame clamée,
« Combien que m'amour accordée
» Ne vous avoie tant ne quant. »
A ce mot semblera pasmée ;
C'est un des tours de Faux Semblant.

Vers 13. Ć Pour vo.

Adonc serez acheminé
Au plaisir qui maint mal aporte,
Et moult cuiderez estre amé
De celle la qui est la porte
De Fausseté, et vostre sorte
Arez trop bien en lui trouvée.
Et tousjours croistra vo pensée
En ly amer plus que devant;
Mais de s'amour n'arez denrée :
C'est un des tours de Faulx Semblant.

XL

Quoy que soit de l'accordement,
Mais toutesfois mainte promesse
Lui ferez et maint serement
Qu'onques parole venterresse
Ne nulle riens qui a tristesse
Deüst son doulx cuer esmouvoir
Ne deïstes, maiz vo vouloir
En lui amer se ferme et tient.
Et certes vous lui direz voir,
Car tousjours droit a droit revient.

Moult recevera lentement
Vostre excusance, car maistresse
Vouldra estre tout ligement
De vous, et savoir quelle aspresse
Desir vous fait qui ne la blesse
Pour vostre amour, ne main, ne soir.
Mais ja ne pourrez parcevoir
Comme son faulx cuer se maintient;
Amours ne le pourroit vouloir,
Car tousjours droit a droit revient.

Lors lui prierez humblement
Que sa doulce plaisance adresse
A croire et savoir fermement
Que ce mal dont elle vous presse
N'avez pas fait, et sa noblesse
Vueille cela tenir pour voir.
Lors ne le pourra desvouloir
Par semblant; et s'ainsi avient,
Sien serez sans riens remanoir,
Car tousjours droit a droit revient.

Vers 29. riens *est ajouté dans* C.

XLI

Lors congnoistra de venue
Qu'avenue
Est a son droit desirier;
Desor vous tendra en mue,
Sans que mue
Pour vous son vouloir premier.
Et se pour vous aliër
Et liër
A s'amour qu'arez voulue,
Vous donnoit au rapaisier
Un baisier,
Pour tant droit ne se remue.

Car sa maniere esperdue
Ne perdue
N'ara ja de vous trichier.
Telle guise a maintenue
Et tenue
Long temps, ce n'est d'uy, ne d'ier:
Bien vous sara apaier
Et paier

De vostre desconvenue ;
Se vous la comparez chier,
Ami chier,
Pour tant droit ne se remue.

Lors iert l'amour parcreüe,
Dont creüe
Fu Fausseté qu'eslongier
Vous deffendra la veüe
Que eüe
Arez par son faulx dangier
De celle qui de legier
Alegier
Ne vous veult, trop s'en tient mue ;
S'il lui plaist vo cuer plaissier
Et blecier,
Pour tant droit ne se remue.

Vers 25. *La troisième strophe* (*v. 25-36*) *manque dans* F. — 31. C *a ajouté en marge* De celle.

XLII

De rechief la prierez,
Et direz
Que jamais esbatement
N'arez tant que vous verrez
Et sarez
Que vous aime loialment;
Cuer, corps amoureusement,
Ligement
En la servir soubzmettrez,
Et de cuer entierement
Fermement
A tousjours mais l'amerez.

Adonc joieux devendrez,
Car en grez
Prendra l'amoureux present
De vo cuer que lui dourrez,
Qui vouldrez
Que sien soit sans partement.

Vers 9. C surmettrez. — 18. C soit entierement.

Et vous dira doucement,
Chierement :
« Vous pry qu'encor atendez! »
Et pour cel accointement
Bel et gent
A tousjours maiz l'amerez.

Puis dira que bien savez
Que portez
A mains maulx du parlement
Dont bien estes excusez ;
Mais tenez
Qu'encore son cuer s'en sent
Tant que resjoïssement
De present
N'a, ne n'iert par lui donnez :
Par ce doulx alongement
Plus forment
A tousjours maiz l'amerez.

Vers 27. B A maintes du parlement; C *a corrigé* maintes *en* maints *et ajouté* maulx. *Le vers manque dans* F.

XLIII

Et vous qu'amour desireuse,
Delitteuse,
De plus en plus esprendra,
Lui direz : « M'amour joieuse,
« Gracieuse,
« Jamais mon cuer bien n'ara,
« Tant qu'a vo doulceur plaira,
« Qui miz l'a
« En langueur tresdoléreuse,
« L'alegier, et ce sera
« Quant ara
« Vostre accordance amoureuse. »

Adonc d'amour dangereuse
Et piteuse
Le samblant vous mousterra,
Disant : « Fortune envieuse,
« Ennuieuse,
« Pour vous, amis, me sera,

Vers 10. C De legier.

« Car tant vous aim que desja
« En moy n'a
« Pensée d'amour oyseuse.
« Par mon cuer se congnoistra,
« Qui vouldra
« Vostre accordance amoureuse.

« Maiz trop devieng paoureuse
« Et doubteuse
« Qu'autre n'amez, car cela
« Seroit tristour langoreuse,
« Desdaigneuse
« A moy, et quant la vendra
« Mon cuer, pour vous se mourra,
« Et plaindra
« Sa fortune maleüreuse.
« S'ainsi est, mal desira,
« N'ottroia
« Vostre accordance amoureuse. »

Vers 28-29. C *intervertit* langoreuse *et* desdaigneuse.

XLIV

Adonc cuiderez avoir
Le pouoir
De mener joieuse vie,
Et de tout vostre vouloir
Et savoir
Lui direz : « Je vous mercie,
« Ma belle dame jolie
« Et amie,
« Du bien par quoy recevoir
« Me faites joie acomplie ;
« Ce me lie
« A tout vostre remanoir. »

Adez la vouldrez vëoir
Main et soir;
Trop vous iert sa compagnie
Plaisant, et, a dire voir,
Ja mouvoir
N'en pourrez a chiere lie ;
Mais elle ne faudra mie
Que ne die :

Vers 19. *Le vers manque dans* B.

« Amis ne vous doit chaloir
« D'aler ; mon cuer vous en prie,
« Qui s'affie
« A tout vostre remanoir. »

Ce ne pourrez desvouloir,
Dont doloir
Vous faudra, quoy que nul die,
Car el n'ara pas espoir
Que valoir
Vous face heure ne demie,
Mais mettra son estudie
Et maistrie
A vous mettre en nonchaloir,
N'en son cuer n'ara partie
Qui la lie
A tout vostre remanoir.

Vers 28. A, B, E, F, Car elle; G Car celle.

XLV

Serez vous donc bien ou chemin
D'avoir joie et bonne aventure?
Par ma foy, bien say que nennin,
Car Amours ara mis sa cure
A ce que tel loier vous poie,
Et pis que dire ne saroie
Trouverez en celle qui mine
Vo cuer, car Fausseté l'ottroie,
Qui est de tous maulx la racine.

Adez lui serez prez voisin,
Trop l'amerez a desmesure;
Ja ne vouldrez soir ne matin
Estre sans lui. En telle ardure
Vivrez pour celle qui de joie
Rira, quant congnoistra la voie
Qu'Amours pour vos maulx vous destine,
Par qui Fausseté vous chastoie,
Qui est de tous maulx la racine.

Vers 5. A pouoie; C, E, G, paie. — 17. B, C Par quoy.

Et tousjours lui sera enclin
Vostre cuer, quoy qu'il en endure,
A la servir sans prendre fin,
Ne d'autre plaisir n'ara cure,
Tant l'amerez fort ! Qu'en diroie ?
Que vous enterrez, j'en jurroie,
Ou Fortune ceulx achemine
Que Fausseté en ses las loie,
Qui est de tous maulx la racine.

Vers 20. B quoy que mal; en *manque dans* C, E *et* G.

XLVI

A ce cop serez miz ou tour :
Tant sara de vous gouverner
Que ja ne la verrez un jour
En une maniere durer ;
Une heure, vous vouldra cherir,
A l'autre, prendra desplaisir
En vous et en vostre maniere ;
Autre fois, vous voudra joïr,
Autre, de vous ne fera chiere.

Puis en faisant semblant d'amour
La verrez plaindre et souspirer,
En vous disant par grant douçour :
« Amis, j'ay entendu qu'amer
« Voulez autre, pour moy guerpir.
« S'ainsi est, pour vous veul morir,
« C'est la chose que j'ay plus chiere,
« Car de ma douleur amenrir
« Autre de vous ne fera chiere. »

Lors ne ferez pas long sejour
De maint grant serement jurer

Au contraire, car pour l'ardour
D'amour que vouldrez savourer,
Lui vouldrez trop faire plaisir.
Par lui vouldra Amours merir
Vostre accoustumance premiere;
Celle seule pourrez servir,
Autre de vous ne fera chiere.

XLVII

Et en la servant acquerrez,
De ce soiez vous tout certain,
Telles teches dont puis serez
Souvent courcié et soir et main ;
Mais vous prendrez vostre confort
A hanter gens qui de tel sort
Seront que sera vostre amie,
Et par eulx arez pis que mort,
Ains que la feste soit faillie.

A toute heure les trouverez
Faulx et mauvais, c'est leur reclaim ;
De tous mesdire les orrez :
Pour ce seront fel et vilain.
Avec ceulx sera vo ressort,
De tous maulx serez au droit port,
Car vous serez de vo partie
Orguilleux, menteur, fel et ort,
Ains que la feste soit faillie.

Vers 8. A, E, F ceulx. — 15. B, C a droit. — 17. B, E, G fol.

Venteur, mauplaisant devendrez,
Lache, couart, de pechié plain;
Vostre amie jalouserez.
Rimoureux serez, pour certain;
Mais souvent verrez qu'arez tort;
Moustré vous sera par plus fort
De vous, qui ara la maistrie,
S'il puet, de vo dame et l'accort,
Ains que la feste soit faillie.

XLVIII

Et je croy qu'il n'y faudra pas :
Non feront d'autres grant foison,
Car, de belle bille beau tas,
En fera elle garnison;
Mais non pourquant long temps sera
Que son chier ami vous tendra,
Une fois fiere, autre en douceur;
Et puis a droit point vous laira
Vieil, povre, triste, sans honneur.

De l'amer ne serez pas las,
Quant Fausseté pour vengoison
Vous fera sentir ce solaz
Qui vous sera mortel poison.
Car quant eslongier vous vouldra
Celle pour qui vo cuer gerra
Ou lit de tristesse et de pleur,
En langueur finer vous faudra
Vieil, povre, triste, sans honneur.

Vers 3. B, G ville. — 5. A, G pourtant. — 10. *La deuxième strophe* (*v.* 10-18) *manque dans* A.

Or vëez les perilleux las
Ou prins serez pour l'achoison
De Fausseté, s'a jeu n'a gas
De vostre cuer lui faites don;
Car Loiauté ne finera
Tant qu'ainsi justicié ara
Cil qui maintendra tel erreur,
Et enfin morir le fera
Vieil, povre, triste, sans honneur.

XLIX

Frere, oÿ m'avez raconter
Une partie des travaulx
Qu'Amours fait a ceulx endurer
Qui estre ne veulent loiaux,
Mais non pas tous, car tant de maulx
Y a que je n'en say le nombre.
Pour ce vous pry que dessoubz l'ombre
De Fausseté ne vous logiez,
Car tous les maulx en ariëz
Que dit vous ay, sans nulle faille,
Car Amours veult tousjours paier
Les fausses gens, comment qu'il aille,
De tel service tel loier.

Ne point n'y fault; pour ce, garder
Se doit chascun qu'il ne soit faulx,
Car qui la vie en veult mener,
Il ne peut que les durs assaulx
De Fausseté la desloiaux
Ne vieignent en lui sans semondre,
Tant qu'en douleur le faille fondre.

Vers 20. B, C ne faille; G la faille.

Ne remede n'y sariëz
Mettre, se venu estiëz
A ce point la nommé, tant vaille,
Car nul ne peut contraliër
Vers Amours qu'en fin ne lui baille
De tel service tel loier.

Ainsi veult Amours ordonner
Ses nobles jugemens roiaulx;
Par Fausseté fait tourmenter
Ceulx qui sont si desnaturaulx
Qu'a ses euvres sont communaulx;
Sans menacier si les encombre
Qu'on les pourroit liër et tondre.
Quant en ses laz sont trebuchiez,
Jamais n'en seront desliëz :
La les estraint, point et travaille
En faisant de vie dangier.
Ainsi leur paie, compte et taille
De tel service tel loier.

L

Toutesfois ce que vous chasti
De Fausseté, en vous moustrant
Les grans maulx qui viennent par li
Et comme elle est desavenant
En corps de lignage vaillant
Et en cuer qui monter voudroit
A hautesse le chemin droit
Qui affiert a chevalerie,
N'est pas que bien ne croie et die
Qu'adez amerez loialment,
Car bien voy que vo cuer l'accorde;
Mais fait vous ay l'enseignement
Pour ce qu'en fin vous en recorde.

Car bien croy que d'Amours chery
Serez, beau doulx chier frere, tant
Que lié, gent, joieux et joly,
Gay, amoureux, doulx et plaisant,
Loial, secret, tresdesirant

Vers 3. C, F lui. — 14. *La seconde strophe (v. 14-26) manque dans* F. — 15. C *a ajouté* chier *en surcharge.*

De maintenir en tout endroit
Tout ce dont noble cuer devroit
Avoir pensée gaie et lie,
Vous tendra ; Loiauté l'ottrie,
Qui l'amoureux avancement
Vous veult, et que vo cuer s'amorde
A ses loys savoir fermement,
Pour ce qu'en fin vous en recorde.

Et quant de tel bien enrichy
Vous ara l'aïde puissant
De Loiauté, par quy garni
Serez de renom avenant
Et de maintieing esjoïssant
Tout noble cuer, estre pourroit
Qu'aucune tant vous ameroit
Que volentiers seroit servie
De vous et de bon cuer amie.
Mais lors gardez si franchement
Vo cuer qu'a Fausseté n'aborde.
De ce vous faiz avisement,
Pour ce qu'en fin vous en recorde. »

LI

Moult me fu plaisant le conseil,
Moult me sembla loial et sain,
Du chevalier qui sans pareil
Fu, ce m'est viz; de grace plain,
Beauz et preuz, devot et mondain,
En fait, en parler gracieux
Fu et est, ses renoms est tieulx.
Lors lui dis par humble parole :
« Sire, moult me plaist vostre escole
Et vo noble conseil loial,
Ne du trespasser n'ay entente;
Sans lui n'aray ne bien, ne mal :
Amours ce vouloir me presente,

Qui veult que tout mon appareil
Soit miz a servir soir et main
Loiauté, et moult me merveil
Comment homs a le cuer si vain
Qu'il a a Fausseté reclain :
Telz gens sont trop malgracieux.
Sy vous merci de cuer joieux

Vers 18. C *a ajouté* a *en surcharge*.

De ce que la pensée fole
M'avez moustré, qui ceulx affole
Qui ont cuer faux et desloial,
Desquelx ne quier suïr la sente ;
Tenir vueil le chemin roial :
Amours ce vouloir me presente,

A qui je sers, pour qui je veil,
Qui est mon confort souverain,
Qui m'est clarté, lune et soleil,
Qui par espoir me fait certain
D'estre de bon eür prochain,
Qui tant m'esjoït en tous lieux
Que dedens moy, de mieux en mieux,
Loial vouloir atache et cole,
Qui mon cuer embrasse et acole,
Et par franchise natural
Lui plaist qu'en vous me ferme et ente
Comme a mon conseil principal :
Amours ce vouloir me presente. »

Vers 24. B ne veul ; C ne vueil. — 28. B, C Ce est. — 33. C miex en miex. — 35. C Quil. *Le vers manque dans* G.

LII

Auques tost après me parti
Du chevalier qui conseillié
M'ot loialment, et puis ce di
En fu tousjours mon cuer plus lié,
Car adez melencolié
M'estoie a Loiauté tenir,
Et il me moustra que venir
M'en pouoit des biens sans mesure.
Tant fu lié de celle aventure
Et son conseil tant me plaisoit
Que raconter ne le saroie,
Car en ce mon cuer se fermoit,
Pour ce que loiaument amoie.

Bien retins le conseil de li;
Du faire fu appareillié,
Car mon cuer le vouloit ainsi,
Pour ce qu'il estoit alié
A Loiauté et obligié,
Ne pour riens n'en vousist partir.
Et j'amoie sans repentir

Vers 14. A, B, C, E, F, G lui. — 20. *Le vers manque dans* F.

De vraie amour loiale et pure;
Je y mettoie toute ma cure,
Car tout mon desirer estoit
De servir ma dame et ma joie,
N'autre rien mon cuer ne vouloit,
Pour ce que loiaument amoie.

Ainsi en ce penser joli,
Loial et gay et envoisié
Me maintins, et moult m'abeli
Ce qu'il m'ot dit et anoncié
Que par Loiauté avancié
Estre pouoie et parvenir
A Proesce, qui fait florir
Les vaillans en renom qui dure,
Et que de l'amoureuse ardure
Qui par Desir me destraignoit,
Par Loiauté trouver pourroie
Alegence, et ce m'avendroit
Pour ce que loiaument amoie.

Vers 26. *Les vers 26 à 39 manquent dans* B *par suite de l'arrachement d'un feuillet.*

LIII

Puis ne demoura pas long temps
Qu'en une compagnie vins
De gens gracieux et plaisans.
Trop volentiers entr'eulx me tins,
Car ilz estoient bien aprins
De faire plaisir a chascun.
Ce lieu fu a joie commun,
Et tous ceulx qui dedens estoient
Trop bien maintenir le savoient,
Et si fu assis pour miex plaire
Dessus la riviere de Laire.

Des dames y vis avenans,
Belles, plaisantes, aus cuers fins;
Et des damoiselles jouans
Y ot assez en ce pourprins.
Mais tous leurs noms pas ne retins:
Pour ce n'en vueil nommer nesun.
Mais toutes les vy sur le flun

Vers 1. *Les vers 1 à 25 manquent dans* B. — 13. C *a corrigé* plaisans *en* plaisantes.

Aler jouer, et la faisoient
Maintes choses qui moult plaisoient.
A tous cela leur vy je faire
Dessus la riviere de Laire.

Lors me tray vers un des chalans,
Et droit au point que je y survins,
Y vint chevaliers ne say quans
Avec femmes. La me contins
Com jeunes homs qui est enclins
A son vouloir, car mot aucun
Ne diz, n'a nullui ne tins run;
Mais au plus loing dont ilz sëoient,
En pensers qui m'esjoïssoient,
M'apoiay, enclin le viaire
Dessus la riviere de Laire.

Vers 29. C *a ajouté* na *en surcharge*.

LIV

La fu regardant la gravelle
Et les petis poissons noer,
En pensant a ma dame belle.
Car plus me plaisoit ce penser
Que tous les biens qu'autres donner
Me pourroient, car tant amoie
Dès lors celle qui est ma joie,
Mon bien, m'amour et m'esperance,
Que ce penser en oubliance
Me fist mettre la compagnie
Doulce, plaisant, gente et jolie.

Car adonc en mon cuer nouvelle
Estoit amour, qui tant amer
Me faisoit, c'onques d'amour tele
N'oÿ nulz homs, ce croy, parler;
Et depuis, tousjours sans cesser,
Dedens moy croist et moulteploie.
Mais bien le vueil, car ce m'envoie
Leesse, douceur et plaisance,
Et par cela me vient poissance
D'avoir en moy pensée lie,
Doulce, plaisant, gente et jolie.

Et plaisir, dont mon cuer sautele,
Et grace d'Amourz esperer,
Par qui l'amoureuse estincelle
Croist en mon cuer et luist si cler
Que je y puis a droit remirer
Sa grant beauté qui tant m'esjoie,
Son plaisant maintien qui m'avoie
A estre en son obeïssance,
Car par sa bonne bienveillance
Me puet donner joieuse vie,
Doulce, plaisant, gente et jolie.

LV

Ainsi qu' estoie en tel estat,
J'oÿ a une d'elles dire :
« J'en voy un qui prent son esbat
A penser, sans jouer ne rire.
Vers lui vois savoir s'escondire
Me vouldra de moy raconter
Une partie du penser
Qui en ce point le lie et tient.
Je croy bien que d'Amours lui vient
Qui l'a mis en son doulx servage
Es jeunes jours de son aage. »

Lors s'en vint sans plus de debat
Vers moy, en moy disant : « Beau sire,
Je vous voy cy simples et mat ;
Bien croy qu'Amours vous fait desrire
Et qu'a lui pensez tire a tire
Et es biens qu'il vous peut donner.
Est ce vray? Ne veuilliez celer

Vers 12. *La seconde strophe* (*v.* 12-22) *manque dans* B', *mais non dans* B.

A moy ce que vo cuer soustient,
Car par bon conseil bien avient
Qu'aucun amoureux devient sage
Es jeunes jours de son aage.

Et la besongne va de plat
A celui qui ne scet eslire
Son bien en temps, car tost s'embat
Un autre en ce qu'il plus desire,
Dont puis le faut vivre a martire;
Et, pour ce que vous voy ester
En jeunesse, conseil donner
Vous vouldray bien bon, se Dé vient,
En tel qu'il en joie maintient
Chascun qui en ensuit l'usage
Es jeunes jours de son aage. »

Vers 31. A, B, E, F Et tel qui; C, G qui. — 32. C *a ajouté* en *en surcharge.*

LVI

Droite merveille me sembla
Ce qu'ainsi fait conseil m'offroit
Sans requeste, et si m'ennuia
Que mon doulx penser me toloit,
Car de riens ne me congnoissoit,
S'alors ne s'en estoit enquise
Aus chevaliers qui a devise
Estoient beaux et bons et preux;
Et j'estoie un enfant entr' eulx.
Sy pense que par eulz avint
Qu'ainsi araisonner me vint.

Toutesfois a celle heure la
De moy mot traire ne pouoit;
Mais pour ce point ne se cessa,
Car par semblant trop bien moustroit
Que sa volonté desiroit
A savoir se m'amour assise
Avoie entierement et mise
A servir le Dieu Amoureux.
Mais mon cuer en fu merveilleux
Et pour estrange chose tint
Qu'ainsi araisonner me vint.

De rechief encor m'aparla,
Car en cela plaisir prenoit,
Et doucement me demanda
Se mon cuer bien et fort amoit.
Lors dit : « Oÿ, » car vray estoit.
Puis me dist, sans estre requise,
Que s'amer vouloie a sa guise,
Qu'el me dourroit conseil eureux
Tant que je seroie joieux
A mon temps, des fois plus de vint
Qu'ainsi araisonner me vint.

LVII

Puis m'enquist se celle qu'amoie
M'avoit encor s'amour donnée.
Je dis que non, maiz j'esperoie
Que ma plaisance bien eurée
Venroit par elle, et la pensée
Plus de leesse m'en donnoit
Que tous les biens qu'autre rien née
A tousjours donner me pourroit.

« Filz, Esperance vous resjoie
Par vo dit, et plaist et agrée;
Mais volentiers de vous saroie
La response qu'avez trouvée
En vo dame, puis qu'acordée
N'est a ce que vo cuer voudroit. »
— « Nulle, mais bonne destinée
A tousjours donner me pourroit.

N'encor ne fu onques en voie
Qu'ausé lui eusse avoir comptée
L'ardeur qui me point et maistroie
Pour sa belle beauté loée

Qui en mon cuer est si fermée
Qu'autre ne l'en desfermeroit,
Et par qui de biens grant livrée
A tousjours donner me pourroit. »

LVIII

— « Onques ne lui deistes les maulx
Qu'amours vous font pour lui porter,
Ne les peines, ne les travaux
Qu'il font a vo cuer endurer? »
— « Certes non, maiz le doulx penser
Qui me vient par la douceur d'elle
La me fait et fera amer,
Car c'est du monde la plus belle. »

— « Vous voulez donc estre loiaux?
Je le voy bien a vo parler. »
— « Certes voire, car d'estre faux
Font toutes gens trop a blasmer.
Mieulx veul morir que ja fausser
Vers celle que ma dame appelle;
Sien suis sans autre desirer,
Car c'est du monde la plus belle. »

— « Se saviëz les durs assaulx
Qu'Amours vous fera presenter

Vers 9. *La seconde strophe (v. 9 à 16) manque dans* E.

Par Desir qui est ses vassaulx,
Bien croy que vostre cuer muer
Se vouldroit, car, sans plus, compter
N'oserez pas vostre querelle. »
— « Ne m'en chaut; laissiez moy ester,
Car c'est du monde la plus belle. »

LIX

— « Encor ne vous est pas besoing
Qu'ainsi me departe de vous.
Des biens d'Amours estes trop loing
Et taillié de les perdre tous
Par vo penser qui tel courroux
Vous dourra; telle est ma sentence
Qu'enviz serez de mort rescoux,
Car po avient ce que fol pense.

Sy vous pry, requier et enjoing,
Beau chier frere, beaux amis doulx,
Que du maintenir n'aiez soing,
Ne pour riens n'en soiez jaloux,
Car mis seriëz au dessoubz
Des biens d'Amours, sans que desfence
Eussiez par le Dieu Amourous,
Car po avient ce que fol pense.

Ne soiez pas feru ou coing
De ces fols trop maleüroux;

Vers 17. *A partir de ce vers les finales primitivement en* eux *ont été corrigés dans* C *en* ous *et* oux. — 18. ces *manque dans* A *et* C, *qui a corrigé le vers en ajoutant* sont *entre* trop *et* maleuroux.

Crëez le conseil que vous doing :
Par ce pourrez estre joioux,
Doulx et plaisant et gracioux,
Et s'autrement faites, en ce
Trouverez tous maulx doleroux,
Car po avient ce que fol pense.

Vers 22. C, E, G *ajoutent* le *avant* faites, *ce qui est inutile pour la mesure du vers.*

LX

Or me dittes, se trouviëz
Belle dame, douce, plaisant,
Et a son maintien vëiëz
Que d'Amours vous moustrast semblant,
Vouldriëz la par convenant
Qu'amie la deussiez clamer? »
— « Nennin, car j'aim ma dame tant
Qu'autre ne quier, ne veul amer. »

— « Et se priée l'aviëz
De s'amour, en lui requerant
La sienne que tant vouldriëz,
Et de ce vous fust refusant,
Dittes moi, dès la en avant
Vouldriëz vous sien demourer? »
— « Oïl, certes; je vous crëant
Qu'autre ne quier, ne veul amer. »

— « Certes, fil, mestier ariëz
De bon conseil, car maintenant

Vers 9 et 17. *La seconde et la troisième strophes sont interverties dans* B.

Voy qu'avenir ne sariëz
Aus grans biens qu'alez desirant.
Pour ce vous pry que tant ne quant
Ne maintenez ce fol penser. »
— « Ne m'alez plus de ce parlant,
Qu'autre ne quier, ne veul amer. »

LXI

— « Au moins vous laissez conseillier,
Et puis faittes vostre plaisir.
Vous m'avez dit que par cuidier
Esperez vos biens avenir
Et que celle que tant servir
Voulez, n'en scet encore rien :
Vous ne congnoissiez a combien,
Beau doulx filz, vostre fait se monte ;
Trop estes loing de vostre compte,
Quant vo dame ne le congnoist.
Dittes lui, n'en aiez ja honte ;
Ainsi qu'il puet aler, si voist.

Dès que vous pourrez adrecier
Vers elle, faittes lui sentir
Que vous estes son chevalier
A tousjours mais, sans repentir.
Se lors avient que parvenir
Puissiez a vostre fait, c'est bien ;
Se non, ne soiez pas si sien

Vers 3. que *manque dans* C. — 13. vous *manque dans* C.

Que d'autre amer ne faciez compte.
Gardez qu'amour ne vous surmonte,
Car en peu d'eure monte et croist.
Faittes ce que je vous raconte :
Ainsi qu'il peut aler, si voist.

Car, s'elle peut mouteploier
En vo cuer si fort que tenir
Vous puist dutout en son dangier,
Vous estes pis que se morir
Vous feïst : pour ce, revenir
Vous veuilliez, frere, au conseil mien,
Et vous istrez hors du liën
Qui vostre cuer destraint et donte.
Mais gardez qu'on ne vous mescompte,
Car par ce le plaisir descroit;
Priez partout, chez duc, chez conte :
Ainsi qu'il peut aler, si voist.

LXII

Mais faittes bien secretement
Vostre fait, quel part que ce soit,
Car s'il estoit sceu vraiement,
Vo besongne pis en vauldroit
Et trop moins prisée en seroit.
Mais c'est toute la loiauté
Que vous avez en verité,
Mon doulx enfant, a maintenir.
Pour ce me crëez, car venir
Vous en peut des biens grant foison;
Pensez bien d'Amours parfournir :
Vent au faucon, vent au hairon !

Toutesfois regardez comment
Vostre fait fournir se pourroit
Ains que priez, et doucement
Vous tenez entre elles, c'est droit;
Servez chascune en son endroit,
Loez leurs fais et leur beauté,
Car trop mielx en prendront en gré
Vos paroles, quant requerir

Les voudrez de vous retenir.
S'une prent en gré vo raison,
Acomplissiez brief vo desir :
Vent au faucon, vent au hairon !

Sachiez que prendre prestement
Son bien si tost qu'on l'aparçoit,
Est fait de bon gouvernement.
Mais l'acoustumance nuiroit
Qui deux ou trois en prieroit
En un hostel, car descelé
Seroit tantost et raconté
De l'une a l'autre sans faillir.
Telz fais font parjures tenir
Les gens qui sont de tel renom.
Au fort, rien n'y devez cremir :
Vent au faucon, vent au hairon !

Vers 33. A font par peines; C font par pammes; F font par peine.

LXIII

Mais les belles que prierez,
Poursuivez les jusques en fin
Humblement, et vous trouverez
Que d'Amours arez bon hutin.
Simplement, comme en larrecin,
Les priez main, soir, nuit et jour,
Sans long parler; mais nul sejour
Ne mettez en ce poursieuir,
Se par dur escondit fuïr
Ne vous convenoit cest afaire,
Ce que non ; maiz, pour bien joïr,
Moult est avenant faire et taire.

Taire, que ne raconterez
Compte de vous soir ne matin,
N'en mal d'autrui ne parlerez;
Aus femmes serez bon voisin
Secret, maiz soiez enterin
De mettre vostre fait ou tour

Vers 4. C un hutin.

Par quoy la grant joie d'amour
Vient a ceulx qu'Amours endruïr
Veult de ses biens, et resjoïr
Vous fera, se le pouez traire
Au point; et pour l'acconsieuir,
Moult est avenant faire et taire.

Les femmes moult obeïrez
Qui le conseil estroit et fin
Saront de celles qu'amerez;
A leur plaisir serez enclin,
Et se parent ont ne cousin
Qu'ilz aiment, mettez vo labour
A leur faire bien et douçour.
Par cela pourrez esbleuir
Maint cuer felon et ensuïr
L'euvre que tant voulez parfaire.
Mais pour tous ces poins assouvir,
Moult est avenant faire et taire.

Vers 30. B, C, F, G Quil.

LXIV

Ne ja vo cuer ne s'esbahisse,
Se priez damoiselle ou dame
Qui radement vous escondisse :
Tost se rapaisera, par m'ame.
Donnez en a Amours le blasme,
En luy priant que vous pardonne ;
Dittes que tant est belle et bonne
Qu'au fort amer la vous convient ;
L'estriver a l'encontre est nient.
Puis l'embraciez secretement
En jouant, fol est qui ce crient :
Trop sens n'affiert a jeune gent.

S'en mal le prent, trop sera nice,
Ou fera trop la sage femme.
Mais n'en doubtez, car tel office
Ne feroit cuer qu'amour embasme,
Et le vostre tout sien se clame,
Et par Amours a lui se donne. »

Vers 6. C *a corrigé* luy *en surcharge.*

— « Cuidez vous donques qu'a la bonne
Amoureuse dont tout bien vient
N'arrive? » — « Trop bien me souvient
Comme Amours en po d'eure esprent :
Fournissiez, car bien vous avient;
Trop sens n'affiert a jeune gent.

Amis, se Dieu me beneïsse,
S'a vo cuer qui par Amours pasme
Plaisoit bien que je l'apreïsse,
L'ardeur qui le point et entame
Adouciroit, et l'ardant flame
Qui le bruït et atisonne
Cesseroit, car bien abandonne
A vous ce qui joie maintient :
Qu'amez partout. Et s'il avient
Que des femmes priez un cent,
Mieux vous en vendra, se Dé vient :
Trop sens n'affiert a jeune gent.

Vers 19. B, E, F, G que la bonne; qua *manque dans* A; C *a corrigé* que *en* qua. — 34. C *a corrigé* de *en* dez, *que nous imprimons* des.

LXV

Car dès aussi tost que conquises
En arez deux, ou trois, ou quatre,
Trop mieux sarez en toutes guises
Entre les autres vous rembatre;
Asseür vous pourrez esbatre,
Ferme sera vostre besongne,
Moult vous chaudra po d'une alongne,
S'en la vous fait par fausseté.
Tous biens vous vendront, qui qu'en grongne,
Car en la granche va le blé.

Amours a pieça ses lois mises
En tous ses lieux, ne point abatre
Ne les veult; pour ce, sans faintises,
Paine mettez a poy debatre
Des cuers des plus belles embatre
A vostre amour, et a ce songne

Vers 13. C *a corrigé* faintise *en* faintisez, *que nous imprimons* faintises.

Le vostre, ne rien n'y ressongne ;
Et par cela, en verité,
Arez des biens, qui que les dongne,
Car en la granche va le blé.

Tant plus vendront a vos devises
Vos fais, tant plus devez fors batre
En vous que n'y soient acquises
Renommées par qui rabatre
Se puist la joie dont l'emplastre
Trait de vo cuer ; ce dont on froigne,
C'est tristesse ; maiz sans eslongne,
Puis qu'en eür serez entré,
Vous vendront biens, je le tesmongne,
Car en la granche va le blé.

LXVI

Et se par aucune des belles
Que prierés est descouvert
Ce qu'arez dit, en telx nouvelles
Doit estre le remede appert.
Dire lui pouez : « A quoy sert
« Qui de poy priée se tient? »
Trop bien vous plest, s'en cuer lui vient
Que s'amour vous eslongne et fuie;
Prenez en gré s'ainsi avient :
A la fois beau chanter ennuye.

Et s'ainsi que muent querelles,
Ou voulentiers Amours s'aert
D'autrui dedens les cuers de celles
Qu'amerez, ce fait la se pert
Pour vous, car trop tendront couvert
Le desir qu'en eulx se maintient.

Vers 3. C Et quarez. — 7. C *a ajouté* plest. — 12. B voulentes amour; C volentez amour. — 13. C *a ajouté* Dautrui *en marge*. — 14. B, E se fait la; G se ce fait.

Se l'aparcevez, il convient
Q'en tort les mettez, puis s'apuie
Vo cuer a ne les prisier nient :
A la fois beau chanter ennuye.

Fors tant que simplement entre elles
Vous maintenez ; grant bien dessert
Cil qui par secretes sentelles
Scet ramender un fait desert.
Se puis vous veulent, recouvert
Tenez leur fait, il le convient ;
Mais s'a part sont, bien me souvient
Que grant vent chiet pour po de pluie ;
Alez au point, bien appartient ;
A la fois beau chanter ennuye.

Vers 19. C *a corrigé* en elles *en* a ne les. — 27. C *a corrigé* parson *en* part sont.

LXVII

Autre chose vous veul aprendre :
Jamaiz femmes ne chastiëz
De leurs plaisirz; par ce, descendre
En leur malvouloir pourriëz.
Amez les, loés et prisiez,
Fuiés tousjours leur male grace,
Et s'aucun vëés qui pourchace
Ce qu'amerez, n'en faittes compte :
Chascun ne prent pas ce qu'il chace,
Tousjours revendrez a bon compte.

Ne ja ne veuilliez entreprendre,
Se d'une l'accort aviëz,
Qu'en vousissiez serement prendre,
Car par ce vous vous lirriëz
A jurer; s'en parjurriëz
Maint serement en poy d'espace.
Et s'au fort leur vouloir s'enlace
Que jurez, pour escheuer honte,
Jurez, mais quierent qui le face :
Tousjours revendrez a bon compte.

Vers 14. A, C, E, F, G lieriez; B lierez.

Je vous pry que veuilliez entendre
Les poins que vous ay enseigniez
Et maintenir, et a ce tendre
Qu'en sachiez plus, et si soiez
Songneux que d'Amours esploittiez.
Poursuiez tousjours celle trasse,
Gardez que vostre cuer n'embrasse
Vouloir dont Amours le surmonte;
Mais que ja n'entrez en sa nasse,
Tousjours revendrez a bon compte. »

LXVIII

— « Avez vous dit, dame ? » — « Oÿ, sire.
Vous plaist il telz voies tenir ?
Se mon conseil voulez despire,
Bien vous en pourra mal venir. »
— « C'est bien dit. S'Amours maintenir
Me doint joie et bonne aventure,
Je n'ay de vostre conseil cure ;
Trop y a malice et deçoite,
La ne maint pas le bien qui dure ;
Tout doit perdre qui tout convoite.

Car il me doit trop bien suffire
D'amer celle, creindre, obeïr
Que mon cuer a voulu eslire
D'entre les autres pour servir,
Ne je n'ay vouloir, ne desir
De mettre volenté, ne cure
Au contraire. Pour ce, trop dure
M'est vo parole, et riens n'esploitte,
Car bien say, par verité pure :
Tout doit perdre qui tout convoite.

De vous croire seroie pire,
Et mon bien en pourroit tarir,
Combien que bel me savez dire
Ce qui ne pourroit avenir :
Et sachiez que cent fois mourir
Vouldroie, avant que desnature
Fust en moy a tel desmesure
Que mon cuer a Loiauté droitte
Ne se tenist, car, je vous jure,
Tout doit perdre qui tout convoite. »

Vers 24. B, E qui me.

LXIX

— « Amis, a vo contenance,
Sans doubtance,
Voy bien que sieuir la sente
Voulez par quoy l'esperance
D'alegence
Pardrez, sans que vous en mente,
Ainçois qu'aiez des ans trente ;
Car l'attente
Qu'avez n'ara pas poissance
Qu'en vo cuer ne soit presente
Comme rente
Plus Tristesse que Plaisance.

Ennuy me fait vo souffrance,
Car penance
Avez empris et tourmente,
Et pour ce que sans doubtance
Vostre avance
Vouldroie, Foy me presente
Et Amours vouloir qu'entente
Vraie et gente

Vous donne de vo grevance,
Qui vault pis que plaie atente
Dont on sente
Plus Tristesse que Plaisance.

Premier diray l'ordenance
Ou l'enfance
De vo cuer ploie et adente,
Qui loial acoustumance
D'aliance
Prent en Amours, qui en tente
De douleur en sa jouvente
L'accravente ;
Puis vous dourray remembrance
Que qui en un lieu s'alente,
En soy ente
Plus Tristesse que Plaisance.

Vers 27. A, B, C Qui vo cuer; B, E, F, G plaie; C *a corrigé ce vers où il a ajouté* et.

LXX

D'autre part vous moustreray
Et diray
La joie bien eüreuse
Dont Amour sert sans esmay
Tout cuer gay,
Vuit de l'ardeur amoureuse,
Qui pensée a curieuse,
Sans oiseuse,
A pourchacier sans grant glay
Sa destinée joieuse,
Delitteuse,
Par un chemin que je say.

Devant tout vous blasmeray,
Et de vray,
Vo loiauté precieuse;
L'estat vous enseigneray
Ou l'ensay
D'entente si merveilleuse
Vous mettra, car dangereuse,
Poy piteuse,

Fortune sur vous verray,
De vous destruire envieuse
Et songeuse,
Par un chemin que je say.

Vous m'avez dit, oÿ l'ay,
Que le ray
De la beauté savoureuse
De celle dont dire ahay
Vous orray
Luist en vous; mais pareceuse
Est vo langue et paoureuse,
Trop doubteuse
De lui dire, dont saray
Vo fortune langoreuse,
Dolereuse,
Par un chemin que je say.

Vers 22. C *a ajouté* destruire. — 25. *La troisième strophe (v. 25 à 36) manque dans* E.

LXXI

Et s'elle savoit vos maulx
Et travaulx
Que tant lui voudriëz dire,
De legier, frere, nouveaulx
Ses consaulx
Prendroit en vous escondire;
Adonc seroit fort d'eslire
Le mains pire
Des grieves doleurs mortaulx
Qui vous mettront en martire
Et en yre.
Est ce jeu, compains, loiaux?

Puet estre que de mains beaux
Jouvenceaux
Est priée tire a tire,
Par quoy ses pensers roiaulx
Communaulx
Seront tousjours a desdire

Vers 6. A, B, E, F, G de vous.

Vos vouloirs, s'elle s'atire
Que desire
Plus leurs jeux et leurs reveaulx
Que les vos : lors serez sire
De l'empire!
Est ce jeu, compains, loiaux?

Tost perdrez vos jeux, vos saulx
Liez et baulx;
En point de vous desconfire
Serez, car les durs assaulx
Criminaulx
Qui font les amans defrire
Sentirez, sans contredire,
N'il n'est mire
Qui douleurs si trescruaulx
Alegast, tant que suffire
Deust pour rire.
Est ce jeu, compains, loiaux?

LXXII

Encor n'estes vous pas prez
Que comptez
Lui soit le mal dont l'estraine
Pour sa douce amour portez,
Dont avez
Mainte peneuse sepmaine.
Se c'est dame souveraine,
A grant paine
D'elle vous aprocherez ;
Adez vous sera lointaine,
Mais prochaine
Toute doleur trouverez.

Car se si bien fortunez
Vous trouvez
Que Fortune a ce vous maine
Que sa grant beauté vëez
Ou avez
Vostre esperance mondaine,

Vers 7. *Le vers manque dans* F.

Lors l'ardeur d'amour grevaine
Dont la graine
En vostre cuer semerez,
Vous yra de vaine en vaine,
Sy que plaine
Toute douleur trouverez.

Creintis, doubteux devendrez;
S'en perdrez
Vo maniere premeraine,
Pour l'amour dont l'amerez;
Lors verrez
Comme Amours amant demaine,
Quant le tient en son domaine,
Car alaine,
Ne cuer, ne pouoir n'arez
De querir garison saine,
Dont soudaine
Toute douleur trouverez.

Vers 23. *Le vers manque dans* E.

LXXIII

Et s'il est ainsi que ce soit
Femme sur qui garde soit mise,
Vous y faudrez a venir droit;
Ce n'est pas chose tost conquise
Que dame quant elle est gardée.
Qui lui dira vostre pensée,
N'a qui direz vous tel secré?
Tour n'y voy, c'est chose fermée :
Ja d'elle ne serez amé.

Or avenist par quelque endroit
Que de vous fust d'amours requise :
Tantost partir vous convendroit;
Po l'aroit vostre amour esprise,
Puis seroit vostre demourée
Longue, maiz a vo retournée
Seroit vo fait mal ordonné.
S'ainsi est la chose atournée,
Ja d'elle ne serez amé.

Vers 2. B, C, G qui sur.

Car il avient, et on le voit,
Que compagnie amour atise,
Et de ce faillir vous faudroit,
Car tout n'yroit pas a vo guise,
Et sans celle, bien po trouvée
Amours es cuers enracinée
D'amant et de dame a esté ;
Mais pour ce qu'en la vous devée,
Ja d'elle ne serez amé.

Vers 24. C cuer. — 25. A, E, F et damie. *Le vers manque dans* B.

LXXIV

Et puet estre se elle est tele
Que ja ne vouldra vostre amour
Neant plus que d'un autre, et s'en celle
Est vostre cuer, certes nul jour
Vous n'en arez bien ne plaisance,
Car point ne voudra l'accointance
De vous, ne de vostre maniere.
Lors serez, a po d'esperance,
De tous biens reculez arriere.

S'il avient que parler a elle
Ne puissiez, trop arez doulour,
Ou, s'il ne plaisoit a la belle
Vostre accointance par nul tour,
Vous mourriëz de desplaisance.
De telz mès plus qu'a suffisance
Sert Amours en sa court pleniere
Ceulx qui sont par droitte ordonnance
De tous biens reculez arriere.

Vers 1. A, B, C, F, G estre est elle telle. — 11. C douleur.

Et ce sont ceulx qui la querelle
Maintiennent et la grant folour
Ou vous estes. Et pour ce, felle
Seroie vers vous sans sejour,
Se moy, qui congnois dès enfance
L'esfort d'Amours et sa poissance,
Ne crëez de pensée entiere.
S'ainsi n'est, vous serez d'usance
De tous biens reculer arriere.

LXXV

Or pensez donques a quel fin
Vostre fait conclurre pourra :
Tant l'amerez que cuer enclin,
N'amour, ne penser n'arez ja
A autre puis qu'en ce s'enlasse
Vo cuer que Loiauté embrasse ;
Dont trop plaing vo jeunesse et dueil,
Elas ! tant je vous conseillasse
Tenir la rieule que je vueil.

Je congnois trop bien le butin
Qu'Amours de ses biens vous dourra,
Puis que vous prenez le chemin
De tant amer : s'en avendra
Que voie ne tendrez, ne trace,
Sy non la ou sa belle face
Verrez, dont serez en l'escueil
De mort, s'eür ne vous pourchasse
Tenir la rieule que je vueil.

Vers 7. C *a ajouté* Dont *en marge.*

Car vostre vouloir enterin
Sy fort desirer vous fera
A la vëoir soir et matin
Que chascun s'aparcevera
Que vous l'amez. Et lors grant masse
Arez de douleur, car en place
Ou elle soit, n'arez accueil
D'elle : pour ce, trop vous loasse
Tenir la rieule que je vueil.

LXXVI

Mais s'il avient que vous puissiez
Estre vers elle longuement,
Lors crerez, se la prïissiez
D'amours bien gracieusement,
Qu'en eüssiez responce tele
Que vostre cuer de la nouvele
En fust en bien joieux estat.
Mais pour la creinte qu'arez d'ele
Long temps serez en ce debat,

Pensant que se lui deïssiez
Bien a loisir et loing de gent,
Que meilleur responce eüssiez.
Mais ce ne treuve on pas souvent,
Car bien tost mue tel querelle,
Et souvent a droitte cautelle
Avient qu'entre les deux s'embat
Destourbier; pour ce, pour la belle
Long temps serez en ce debat.

Vers 3. B, C, E, F creriez.

Lors seroit fort que n'entrissiez
En maint estrange pensement
Et qu'en penssant n'ordenissiez
Vo priere quelle et comment.
Mais au fait volerez d'autre ele,
Car parole tele ne quele
N'en direz, puis qu'Amours s'embat
En vo cuer, par cui estincele
Long temps serez en ce debat

Vers 26. A, B, C, E, F, G qui. — 27. *La ballade se continue par la suivante.*

LXXVII

Couart, sans ce que lui osez
Par nesun tour compter ne dire,
D'un grant temps, ce que penserez;
Et en ce temps Amours defrire
Vous fera tousjours tire a tire,
Mais au fort il vous convendra
Le lui dire, mais ce sera
Bien loing de ce qu'arez pensé,
Car un tout seul mot raconté
N'en sera par vous, bien le say;
Mais prendrez nouvelle maniere
De prier, dont vo fait, pour vray,
Yra tout cen devant derriere.

Car moult nicement lui direz,
Trop redoubterez l'escondire,
Dont tout nice lui semblerez.
Lors doublera vostre martire
Tant qu'a peine apaiserez l'ire

Vers 13, 26 et 39. C sen; *les autres mss.* ce. — 16. E, F trop nice; G moult nice.

Dont vostre cuer chargié sera,
Quant serez a part ; et dès la
En avant croistra vo pensé
Que, se plus doucement parlé
Sans paour et sans long delay
Eussiez de venue premiere,
Mieulx fust, car pour ce nice essay
Yra tout cen devant derriere.

Lors des maulx d'Amours sentirez
Tant qu'il devra plus que suffire,
Car petite esperance arez,
Ne bon tour ne sarez eslire
En vostre fait, mais, qui que rire
Ou plorer en doie, il faudra
Qu'encor la priez : lors sourdra
En vo cuer tristesse a plenté,
Car plus ne vouldra que compté
Lui soit vo fait ; pour ce, d'esmay
Portera vo cuer la baniere,
Et par ces poins que dit vous ay
Yra tout cen devant derriere.

Vers 27. *La troisième strophe (v. 27-39) manque dans* E. — 33. C *a ajouté* lors *en surcharge* ; C souldra.

LXXVIII

Car cuer triste ne souffreroit
Faire chose qui deüst plaire,
Et cuer trop doubteux referoit
Tourner ses biens tout au contraire ;
Et de trop amer tel afaire
Vient, cela savons nous trop bien.
Or regardez en quel liën
Se boute qui aime trop fort ;
Encor y a plus, car l'esfort
De mesdisans met contre soy,
Qui tost congnoissent sa pensée,
Car en cuer qui n'a frain, n'arroy
Amour ne puet estre celée.

Et ilz scevent bien, on le voit,
D'une tel besongne a chief traire,
Car cil qui premier l'apparçoit
Le va tost aus autres retraire,
Et ne semble pas que desplaire
Leur doye nul bien terriën ;
Mais tantost par ami moien,

Dont ilz ont maint de leur accort,
Mauvaiz garçons sement discort
Entre les amans, je m'en croy,
Et descuevrent a la volée
Les secrez d'Amours, dont pour quoy
Amour ne puet estre celée.

Puis destourbent par quelque endroit
Tout ce qui plaisir puet atraire,
Car tout amoureux, puis qu'il soit
Gracieux, secret, debonnaire,
Joieux, plaisant, cestui desfaire
Vouldront, s'il peuent, ne pour rien
N'essauceroient son maintien ;
Mais lui feront de son droit tort,
N'a sa dame par nesun sort
Ne pourra parler, dont esfroy
Lui fera faire mainte alée
Entour elle, et par tel conroy
Amour ne puet estre celée.

Vers 28. A quau plaisir; B, C que plaisir.

LXXIX

A ce point vous convient venir,
Se ne maistriëz vostre cuer,
Mais ne cuidez pas qu'esjoïr
S'en doie la belle a nul fuer,
Car adès ont dames cremeur
Au premier que apparceüe
Ne soit leur amour et sceüe,
Ne cil n'est pas en amour sage
Qui ne scet celer son courage :
S'en est moins prisé qui ce fait,
Et charge sa dame et ennoie ;
Ce chemin tendrez au parfait,
Puis qu'Amours vostre cuer maistroie.

Mais tel usage maintenir
Estrangit l'amoureuse ardeur
Des cuers des dames, ne plaisir
N'y prennent, n'amour, ne douceur ;
Car chose, tant soit de valeur,

Vers 14 et 27. *Les strophes deuxième et troisième sont interverties dans* C.

Puis que sans traveil est eüe
Et sans desir, n'est chier tenue.
S'en avient, on le voit d'usage,
Qu'amant qui poursuit a oultrage
Sa dame, en la tenant, forfait
Vers elle et son eür desvoie.
Par ce perdrez vos biens a fait,
Puis qu'Amours vostre cuer maistroie.

Ainsi vous en doit avenir
Puis que maintenez tel erreur,
Ne vo dame n'ara desir
D'alegier vostre grant douleur.
Puis que c'est des dames la fleur,
D'assez d'autres est bien volue
Plus liez, plus baulx, dont retenue
Fera d'aucun, et le musage
Paierez ; nul autre avantage
N'y voy pour vous ; car trop mestrait
Avez d'avoir choisy tel voie,
Et de grace en serez desfait,
Puis qu'Amours vostre cuer maistroie.

Vers 24. C *a corrigé le vers et a ajouté* Vers *en marge*.

LXXX

Et se Fortune vous est
Sy douce et si gracieuse
Que celle qui tant vous plaist
De vous veulle estre amoureuse,
Celle leesse joieuse
Gaires ne vous durera,
Car vo fait s'apparcevra
Long temps ains que ce aviengne.
Cuidés qu'alors n'en souvieigne
A ces jaloux mesdisans ?
Oÿ, car trop leur agrée
A telx fais estre nuisans
De cuer, de corps, de pensée.

Lors avendra sans arrest
Que celle gent envieuse,
Qui de mesdire sont prest,
Maineront vie ennuieuse
A vo dame et dangereuse.
Mais bien apointié sera
Par eulx que vous n'orrés ja
Nouvelle qui de lui vieigne,
Ne qui en espoir vous tieigne

D'avoir joie, ne bon tamps :
Trop sera de prez gardée ;
A ce seront entendans
De cuer, de corps, de pensée.

Par ceulx mouteploie et naist
Aus amans douleur crueuse,
Car s'Amours vous fait le prest
De destinée eüreuse,
Par ceste gent despiteuse
En tristesee muera,
Car pouoir ne vous vendra
Que lettre de vous parviengne
A elle, et qu'il ne convieigne
Qu'en lit de douleur gisans
Languissiez nuit et journée,
Les biens d'Amours desirans
De cuer, de corps, de pensée.

Vers 23. C ne joie; C *a corrigé* temps *en* tamps.

LXXXI

Ainsi, par longue demeure
Et par amours mal celer
Pourroit tost avenir l'eure
Qu'elle se pourroit tenner
De vostre amour, car durer
Ne puet jeune cuer sans joie;
Et pour ce, prendra la voie
De querir autre plaisance.
Ce n'est pas fort, c'est usance;
Ne vous en merveillez ja :
Or s'en gart qui s'aimera.

Mais ainçois qu'elle sequeure
Vostre cuer par lui donner
S'amour, trop vous courra seure
Fortune, car hors aler
Ne vouldrez, ne eslongner
Celle ou vostre cuer s'emploie.
Mais ceulx qu'Amours ne maistroie
En tous lieux querront vaillance,
Et au retour, sans doubtance,
Aront des biens ça et la :
Or s'en gart qui s'aimera.

Ceux la verrez au desseure
De leurs fais et surmonter
Vous, car Fortune labeure
Pour telz gens guerredonner
Des biens d'Amours, car amer
Les veult on, ains qu'on les voie.
Proesse a ce les avoie
Et Renom les y avance ;
Partout aront bienveillance,
Chascun les essaucera :
Or s'en gart qui s'amera.

LXXXII

Sachiez que liez, gais et jolis,
Joieux, prestz de prendre leur bien
Seront partout et ententis
A l'exploit d'Amours : pour ce, crien
Qu'aucun d'eulx ne veulle avoir sien
Le hault bien que tant desirez.
Bien soucier vous en devez,
Car ce n'ert pas merveille grans,
Se l'un d'eulx y est avenans,
Car partout prise on, ce me semble,
Jeunesse et hault renom ensemble.

Et quant vous les verrez assiz
En si hault degré terriën
Que de tous aront loz et pris,
Et vo dame sur toute rien
Loera le preu anciën,
Adonc croire et penser devrez
Qu'au jeune preu vault miex assez.

Vers 8. A, G nest pas. — 13. B, C En si grant.

Lors, pour passer les mieux faisans
Et a vo dame estre plaisans,
Prendrez le chemin qui assemble
Jeunesse et hault renom ensemble.

Lors yrez hors auques pensiz,
Mais vo cuer dira tost : « Revien
« Veïr la beauté, lez doulx ris
« De ta dame et le doulx maintien. »
Ce conseil ferme en toi et tien,
Ou par mort serez dessevrez.
Toutesfois ce qu'empris arez
Vouldrez fournir ; maiz en brief temps
Serez du retour desirans ;
Celle ardeur destruit et dessemble
Jeunesse et hault renom ensemble.

Vers 19. B, C le mieux. — 21. A, B Prenez ; C *a corrigé* Prenez *en* Prerrez. — 25. A Veoir ; E, F, G Voir ; A, E, F, G et les doulx riz ; C *a ajouté* et *en correction*. — 28. C seronz ; F seront.

LXXXIII

Lors tant le retour desirrez
Que brief retourner vous faudra,
Mais, poy après que partirez,
Aucun grant bien y avendra :
On l'a veu avenir pieça,
Que d'ost de guerre ou de frontiere
Sont maint amant tourné arriere,
Quant les grans biens y avenoient,
Par la force dont ilz amoient ;
Et par ce venoit au rebours
Leur fait et d'armes et d'amours.

A bon renom par ce faudrez,
Chascun moins vous en prisera,
Et vo dame que tant amez,
Quant si desprisié vous verra,
Quanque ferez lui desplaira.
Ja d'elle n'arés bonne chiere,
Tousdis sera envers vous fiere,
Car maintes fois dames s'ennoient
De leurs amis, quant telz les voient,
Dont en fin recule tousjours
Leur fait et d'armes et d'amours.

Or regardez que gaignerez
Tant qu'en vous Loiauté sera !
Certes nëant, et me crëez,
Car nulz biens d'Amours n'arez ja.
Mais ceulx qui aiment ça et la
Et qui n'ont pas pensée entiere
A Loiauté, la douceur chiere
Que tant voulez cent fois aroient
Plus tost que vous, et si feroient
Devant tous partout, par leurs tours,
Leur fait et d'armes et d'amours.

Vers 24. C Tant que. — 28. pas *manque dans* B, C, F, G.

LXXXIV

Bien vëez que pouez faillir
Aus plaisirs d'Amours eüreux
Et a chevalier devenir,
Au moins estre nommé de ceulx
Qui tiennent le chemin des preux,
Par vostre povre loiauté
Ou vous estes trop ahurté.
Quant en armes, je ne dy mie
Que pour l'amour de vostre amie
Ne fussiez vaillant et hardi,
Mais par demour serez honni.

La loiauté qu'on doit cherir
N'est pas ou mestier amoureux;
Mais pensez de la maintenir
Ou raison est, c'est mes conseulx.
S'ainsi le feïssiez, doubteux
Ne deussiez estre en verité
De venir en haulte bonté;

Vers 2. E, F, G sauoureux. — 11. C serrez *corrigé en* seriez.

Mais pour l'ardeur qui vous maistrie
Faudrez a tout ou a partie :
S'estes vous de cuider garni,
Mais par demour serez honni.

Quant les autres verrez florir
En renom, trop serez honteux ;
D'eulx verrez grant compte tenir,
Et vous demourrez auques seulx :
S'en serez triste et desdaigneux,
De proesce querir tenné.
Pensant que jamaiz recouvré
N'ert de vous, s'en mourrez d'envie :
Du tout lairez chevalerie,
Sans honneur vivrez, plus ne dy,
Mais par demour serez honny.

Vers 26. C, E, F, G, demourez. — 30. G Nest.

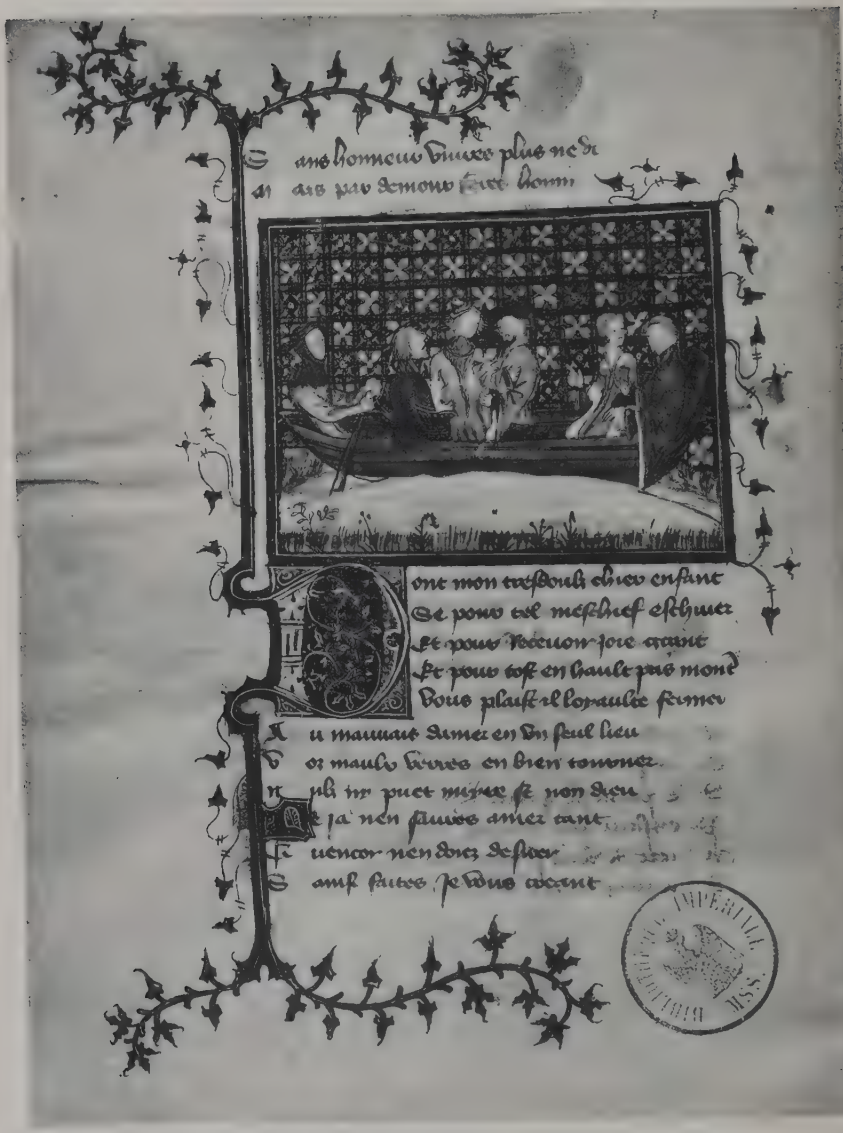

Bibl. Nat., ms. nouv. acq. fr. 1664.

LXXXV

Donques, mon tresdoulx chier enfant,
Se pour tel meschef escheuer,
Et pour recevoir joie grant,
Et pour tost en hault pris monter,
Vous plaist Loiauté forjurer,
Au moins d'amer en un seul lieu,
Vos maulx verrez en bien tourner :
Nul n'y peut nuire, si non Dieu.

Ne ja n'en sarez amer tant
Qu'encor n'en doiés desirer.
S'ainsi faittes, je vous crëant
Que vos joies verrez doubler;
Par ce pourrez faire muer
Toutes vos tristesses en gieu;
S'a ce vous voulez accorder,
Nul n'y puet nuire, si non Dieu.

Vers 1. *On lit en tête de cette ballade dans* B, *à droite de la miniature* : Enamorat *et* Maquerelle. — 14. B, C, F, G jeu; E geu.

Car desloiauté tant ne quant
N'a en plusieurs femmes amer
Et faire a chascune semblant
D'elle seule cherir, doubter,
Servir, obeïr, honnorer.
S'a ce faire estes ententieu,
De joie arez a cuer combler ;
Nul n'y peut nuire, si non Dieu.

LXXXVI

Promettre pouez seurement
A chascune qui nom d'ami
Vous dourra, que si loiaument
L'amez, qu'en tout ce monde cy
N'amez rien autant comme li;
Et certes vous lui direz voir.
Tant que serez en ce parti,
D'autre amour ne vous peut chaloir.

S'ainsi le juriëz a cent,
A nulle n'ariëz menti,
Se vo cuer desfermé se sent
De l'amour dont je vous chasti;
Tant amerez celle de qui
Brief pourrez les joies avoir,
Que vo cuer sera assouvy :
D'autre amour ne vous peut chaloir.

Quant a lors, maiz certainement
Dès que d'elle serez parti,

Vers 5. A, B, C, F lui; E luy. — 17. *La troisième strophe v. 17-24) manque dans* E.

La premiere qui doucement
Vous ara de s'amour saisy,
Vueil qu'amez autant, et ainsi
Par ce pourrez tous biens avoir
Et estre joieux et joly :
D'autre amour ne vous peut chaloir.

LXXXVII

Adez celle dont plus prochain
Vous verrez, amerez le plus
Et qui de s'amour plus certain
Vous fera, car telz est li us
De bon compains qui au dessus
Veult estre de bonne fortune,
Et qui a les vouloirs perduz
De se tenir dutout a une.

Ainsi sachiés que souverain
Serez de joie plus que nulz,
Tant vous vendra Leesse a plain,
Tant serez partout bien venuz
Et de tous gracieux tenuz.
Telz biens donne Amours et aüne
A celui qui se trait en sus
De se tenir dutout a une.

Vers 9. *La deuxième strophe (v. 9-16) est répétée dans* E; *les strophes deuxième et troisième sont interverties dans* F.

Car par estre de joie plain,
Serez des femmes bien volus;
Tout eür vous vendra a main,
Mais que par vous soit maintenuz
Ce dont me feïstes refuz,
N'a pas long temps, par grant rancune,
En loant les biens malostruz
De se tenir dutout a une.

Vers 18. C de femmes. — 19. B, C a plain (*corrigé en* a main *dans* C); G au main.

LXXXVIII

Amez comme je vous devise,
Et vo cuer sera si joieux
Que biens vous vendront a vo guise;
Et s'alors estes gracieux,
Nul n'en doit estre merveilleux,
Car cuer lié partout ou il est
Fait d'Amours son maistre eüreux,
Et cuer triste a nulli ne plaist.

Beau filz, maintenez ceste emprise,
Et vous verrez que mes conseulx
Est bons, car de maniere assize
Vous trouverez entre tous ceulx
Ou vous vendrez, ne ja doubteux
N'en serez, car rien ne desplaist
Que face plaisant amoureux,
Et cuer triste a nullui ne plaist.

La doulceur, l'amour, la franchise,
Les joieux plaisirs savoureux

Vers 2. C Et vous devendrez si joieux

Dont Amours vous feront servise,
Qui vos pensers chevalereux
Acroistront, vous feront songneux
De querir honneur sans arrest;
Moult vault Leesse et estre preux,
Et cuer triste a nullui ne plaist.

LXXXIX

Et de chascune amie ou dame
De qui l'amour pourrez avoir
Sara le secret autre femme,
Qui de cuer, de corps, de vouloir
Vous amera sans decevoir
Et vouldra près d'autant de bien
Comme celle qui le cuer sien
Vous ara donné sans partir;
Et s'ami a, certes servir
Vous vouldra et faire plaisance
En tous lieux : ainsi sans faillir
Partout arez grant acointance.

Et vous croistra renom sans blasme,
Tost le pourrez aparcevoir,
Dont vo cuer sera en la flame
De plaisance et de plus valoir
Par desir ; ce verrez pour voir,
Mais que soiez de tel maintien.
Et alors ne vous faudra rien
Fors penser de vous maintenir

Vers 7. C selle.

En ce renom qui fait nourrir
Les cuers en parfaitte vaillance.
S'a ce faire prenez plaisir,
Partout arez grant acointance.

Et tele amour n'art ne entame
Cuer d'amant, ne ne fait doloir,
Ains lui est plus douce que basme.
Tant lui fait de biens recevoir
Que son cuer lui fait esmouvoir
A aler hors; et pas ne crien
Que par faire le conseil mien
Ne trouvez amours a choisir,
Et que ne doiez parvenir
A proesse, a haute poissance
En brief temps; et au parfournir
Partout arez grant accointance.

Vers 35. C *a corrigé la fin du vers et ajouté* au.

XC

Mais en amours aiez aviz
Qu'au miex parant vous adreciez,
Car cuer en haulte dame assis
Fait son maistre des autres chiés
Plus preux, plus doulx, miex entechiez
Et plus friant d'onneur conquerre;
Car haute amour joint et asserre
A cuer d'amant toute proesse,
Haulte emprise, douceur, largesse,
Joie d'amours, dont vous affie,
Mais que n'aiez seule maistresse
Et qu'en maint lieu faciez amie.

Hardi prieur soiez tousdiz,
Humble parlier, mais poy creigniez;
En maint lieu soit vo compte diz,
Maiz les plus haultes eslisiez,
Et celles doulcement priez
En espoir de leur grace acquerre.

Vers 4. A, B, C, E, F, G chiefs.

Ainsi firent en mainte terre
Les preux passés, qui la noblesse,
L'onneur, le plaisir, la hautesse
D'amours et de chevalerie
Conquistrent ; la soit vostre adresse,
Et qu'en maint lieu faciez amie.

Secrez soiez, beau tresdoulx filz,
Les plaisirs vo dame faciez ;
Toutesfois, se vos jeux, vos riz
Vouloient tant que veïssiez
Qu'estre secret ne peüssiez,
Leur plaisir tousjours devez querre,
Soit tort, soit droit, ne ja requerre
Ne devez qu'eure s'entrelaisse
D'estre avec elles, mais aspresse
Moustrez d'amour a chiere lie ;
Mais gardez qu'elle ne vous blesse
Et qu'en maint lieu faciez amie.

Vers 20. C passez.

XCI

Et se vostre cuer a cela
Se veult fermer entierement,
En trestous lieux si fort vouldra
Qu'aiez premier l'acointement
Des dames, que par ce talent
Mettrez vouloir, desir, pensée
A acroistre vo renommée
Pour avoir des biens a foison,
Dont Amours donne a grant bandon
A ceulx que joieux faire veult.
Sy arez vous, car, c'est raison :
Qui partout seme, partout queult.

Car adez vo vouloir croistra
A querir vostre avancement
En honneur, et vous semblera
Que par emprendre espartement
Tout fait d'armes, l'achevement
Vendra a bien, c'est destinée :

Vers 9. B, C, G a bandon ; E, F a abandon.

Hardie emprise est achevée,
Po s'en faut, a cuer de preudòm.
Et si ne passera saison,
S'a mon conseil vo cuer s'esmuet,
Que d'armes n'aiez grant renom :
Qui partout seme, partout cuelt.

Et ce renom vous amenra
Aus biens d'Amours tout droitement.
Mais Jeunesse vous aidera
Avec prier hardiement
Et vous maintenir liement
En maniere bien ordenée,
Bien fournir amour bien celée,
Estre joli, bon compagnon :
Ainsi arez en maint bien don
D'amour de dame ; avenir puet,
Amours l'ottroie en guerredon :
Qui partout seme, partout cuelt.

Vers 27. *Le vers manque dans* F.

XCII

A peines fauldrez nulle part
Que des biens d'Amours ne vous viegne
A volenté ; maiz main et tart
De mes paroles vous souviengne
Que trop n'amez que ja n'avieigne ;
Et s'aucune vous refusoit,
Allés ailleurs le chemin droit,
La ou les plus belles seront,
Car bonne chiere vous feront
Puis que vostre valeur croistra ;
Au mains, se toutes ne le font,
Vostre bien fait vous demourra.

Mais lié, gent, joliz et gaillart,
Esperant que brief vous reviegne
Eür d'Amours a large part
Soiez, et qu'en vo cuer se tiengne
Sy haut penser, dont il conviengne,
Ainçois que vo cuer a paix soit,

Vers 14. C *a corrigé le vers et ajouté* brief.

Qu'aiez fait d'armes si adroit
Que ceulx qui parler en orront
Vous en loent ; en ce prendront
Femmes plaisir : s'en avendra
Qu'avec ce que vous ameront,
Vostre bien fait vous demourra.

Se mon conseil ne se depart
De vous, et que vo cuer s'atieigne
De tout mesfait, n'aiez regart
Que des biens d'Amours, quoy qu'aviengne,
N'aiez foison, ja nul n'en crieigne ;
Et se vostre cuer ne recroit,
D'armes et d'amours tel esploit
Ferez, dont tous vous loeront,
Car vos pensées po faudront,
Et chascun vos faiz aimera.
Se vos besongnes ainsi vont,
Vostre bien fait vous demourra.

Vers 19. *Le vers manque dans* F. — 26. C se tieigne, *corrigé en* satieigne. — 33. C penseez.

XCIII

Ores, mon doulx fils gracieux,
Tout vous ay dit, n'en quier plus dire,
Les poins par quoy d'amourz joieux
Estre pouez et d'onneur sire.
Or ne me veulliez escondire
De croire ce qui tant valoir
Vous puet, et par quoy recevoir
Pouez les biens et les vertuz
Dont vous serez, sans cuer douloir,
Eureux d'amours et preux tenuz.

Trop d'autres biens y a, lesquieux
Ne puis pas au compter suffire ;
Mais s'amés estes en mains lieux,
Ceulx pourrés choisir et eslire.
D'autre part, l'envieux martire
Qu'arez, se ne changés vouloir
D'avoir en un seul lieu espoir,
Ne pourroit tout raconter nulz.
Crëez moy : s'en serez, pour voir,
Eureux d'amours et preux tenuz.

Vers 1. C Orez. — 11. A, C, F lesquelx ; B lesquels ; E, G lesquelz. — 13. A, B, C, F, G sauiez (*qui peut se lire* samez) ; A este, *corrigé en* estez; B, C, F, G este.

Desor pouez choisir le mieux,
Ne veulliez pas prendre le pire,
Car ce seroit meschef mortieulx
D'armes et d'amours tant despire
Qu'on muast les douceurs en yre.
Et vous, qui bien devez avoir
Sens de congnoistre et parcevoir
Quel perte c'est, n'estrivez plus
Vers moy : s'en pourrez remanoir
Eureux d'amours et preux tenuz. »

Vers 21. C miex. — 23. A morteulx; B morteux; C, E, F mortelx. — 29. B pourriez ; C pouriez.

XCIV

Quant elle m'ot compté et dit
Ainsi a loisir son conseil,
Ou je ne pris pas grant delit,
N'onques mais n'oÿ le pareil,
Je lui dis : « Trop fort me merveil,
Dame, quant tel conseil donné
M'avez, puis qu'en moy volenté
N'a du faire, ce savez bien ;
S'est votre compte en moy gasté,
Car pour vous n'en feroie rien.

Se vo conseil avoie eslit
Qui des faulx est le non pareil,
Et du faire sans contredit
Eusse juré lune et soleil,
Mon cuer sens de tel appareil
Et si au contraire fermé
Qu'a vous ne seroit accordé
Pour tout l'avoir Ottevien.
Ne me preschez plus fausseté,
Car pour vous n'en feroie rien.

Vers 5. *Le vers manque dans* B', *mais non dans* B. — 10, 20 et 30. C feroie je.

Ne tel conseil ne m'abelit,
N'au faire ne pense, ne veil ;
Mon cuer dutout le me desdit,
Qui congnoist bien en quel toueil
Se boute amant qui le traveil
Prent d'estre a lui abandonné,
Car en fin honteux et blasmé
Est par lui ; de ce point ne crien :
Pour ce, ne m'en soit plus parlé,
Car pour vous n'en feroie rien.

Vers 22. A, E, F vueil; B veul; C vueil, *corrigé en* veil.

XCV

Et sachiez que, n'a pas six mois,
Ay bien trouvé un chevalier
Beaux et preux, sages et adroiz,
Eureux d'amours et beau parlier,
Qui de son doulx gré conseillier
Me volt le maintien amoureux,
En me moustrant les biens joieux
Que par Loiauté recevroie,
Et aussi les maulx dolereux
Qu'ont ceulx que Fausseté maistroie.

Maiz de Fausseté les desrois
Lui oÿ je tant desprisier,
En moustrant les meschiefs destrois
Ou elle fait en fin plungier
Amant qui la veult tenir chier,
En la servant sans estre oiseux,
Que de meschief si dolereux
Pour mourir ne m'acosteroie,
Car plus vault mort qu'avoir les duelz
Qu'ont ceulx que Fausseté maistroie.

Les biens de Loiauté ainçois
Me volt tous par ordre enseignier ;
Moult m'y moustra raisons et drois ;
Moult sot bel son compte traittier.
Trop fait son conseil a prisier :
Envoisiez est, loial et preux,
Bien conclut ; tant est gracieux
Que pour autre ne le lairoie.
Po suis du bon temps envieux
Qu'ont ceulx que Fausseté maistroie. »

Vers 24. C sont ; G scet.

XCVI

Lors volt elle que lui comptasse
Tout ce bon conseil mot a mot
Et le chevalier lui nommasse
Qui si bien conseillier me sot.
Tout lui dis, maiz a peine pot
Attendre qu'eusse parfiné
Qu'elle n'ait un court riz geté,
En disant : « C'est conseil loial !
Ainçois qu'un y eust bien trouvé,
A un miller en prendroit mal ! »

Puis me dist : « Filz, se je cuidasse
Que, par vous faire long riot,
Tant de biens pour vous pourchassasse
Qu'en laississiez vo penser sot,
Ce que non le cuidier m'en tolt
Ce que estes si ahurté,

Vers 4. *Les vers 4 à 30 manquent dans* E *par suite de l'arrachement de deux feuillets.* — 9. B qui; C, F qun. — 15. A, B le penser; C *a corrigé* le penser *en* le cuidier. — 16. A, B, C, F Ce qui.

Encor vous eusse avant parlé
Et moustré cler comme cristal
Que douze cens de vo costé
A un miller en prendroit mal.

Plus n'en diray, j'en suis trop lasse,
Quant vo cuer ne m'entent, ny ot;
Mais je vous pry de droitte grace
Qu'a cil qui conseillier vous volt
Le conseil ou vo cuer se clot
Soit au long ce compte compté;
Et s'il s'y tient, pour vo santé,
Vous lo qu'a lui soiez egal,
Car se tant sont de vo pensé,
A un miller en prendroit mal.

XCVII

Encore pour plus acquerre
Paix que guerre,
Vous pry, » ce dist elle, « filz,
Qu'il vous plaise en mainte terre
En enquerre
Aus bons compagnons esliz,
Qu'Amours a en ses las mis
Et a pris,
Ce qui cuer destraint et serre,
Et ce de quoy jeux et riz
Sont fourniz,
Et ce que preux cuer doit querre.

Savoir mon qui plus enerre
Et asserre
En cuer de jeunesse espris
Eür de haut nom conquerre,
Dont on erre
Mains pas pour en avoir pris,

Vers 1. *La ballade manque dans* E.

Et les biens d'Amours esliz
Qui cheriz
Sont sur quanque ciel enserre,
Par quoy tous joieux deliz
Sont complis,
Et ce que preux cuer doit querre.

Ou le conseil qui renserre,
Lie et serre
Vo cuer qui se ferme aus dis
De vo sage conseillerre,
Qui moult erre
En ses conseulx mal bastiz,
Ou le mien qui vous cheris
Et jouys.
Femme suy, s'en fay a croire;
S'en soit le meilleur choisiz,
C'est vo pris,
Et ce que preux cuer doit querre. »

Vers 25. C enserre, *corrigé en* renserre.

XCVIII

— « Or congnoiz je a vo maniere
Coustumiere
De m'aler contraliant
Qu'il vous plaist, quoy qu'il n'affiere,
Que j'enquiere
A maint compagnon vaillant,
Amoureux, doulx et plaisant,
Qui plus grant
Joie donne et plus entiere,
Loiauté, ou Faux Semblant
En amant
Fausseté la losengiere.

C'est bien requeste estrangiere
Et legiere;
Maiz puis que m'en priez tant,
L'enquerray, ou faille, ou fiere.
Mais premiere
A l'enqueste alez pensant. »

Vers 1. je *manque dans* G. *La ballade manque dans* E.

— « Filz, tu es mal entendant
Et enfant ;
Car, par mes dis ça arriere,
Scez qu'onques ne fu prisant,
Ne loant
Fausseté la losengiere.

Ains la dois mettre derriere,
Et baniere
De Loiauté mettre avant,
Ou droit est, c'est ma priere ;
Mais ja n'iere
A ce mon cuer accordant
Qu'estre secret et plaisant,
Pourchaçant
En mains lieux joie pleniere,
Ne soit fait de vray amant,
Eslongnant
Fausseté la losengiere. »

XCIX

Lors sans autre rien forfaire,
Ne retraire
Aucun mot, levé me suis.
Sy nous meismes au repaire :
Hors de Laire,
Car ja aprochoit la nuiz,
Ma conseilliere conduiz ;
Et depuis
Enquestay de cest afaire
Au conte d'Eu, que je truiz
Prestz et duiz
A toute loiauté faire.

Car il m'estoit neccessaire
D'a chef traire
La matiere que j'ensuis.
Ycellui fu adversaire
Et contraire
A celle dont je ne puis

Vers 1. *La ballade manque dans* E. — 11. *Le vers manque dans* B.

Prisier, n'amer les deduiz,
Car trop vuiz
Sont de ce que cuer esclaire
En tout bien ; maiz je m'apuis
Et reduiz
A toute loiauté faire.

Puis volz Bouciquaut atraire
Pour parfaire,
Et Creseques raconduiz,
Qui leur respons volentaire
Pensse estraire
De leur bouches : s'en parçuiz
Qu'en loiauté sont instruiz
Et aduiz,
N'autre amour ne leur peut plaire.
Par nous fu ce livre estruiz ;
Mais je y luiz :
A toute loiauté faire !

Vers 21. G de ce qui. — 23. *Le vers manque dans* G. — 30. C bouchez ; A poursuis ; B, C, F, G parsuis.

C

Sy prions tous les amoureux
Que chascun seulz
Par une balade savoir
Nous face lequel des conseulx
Leur semble entr' eulx
Mieudre a tenir, au dire voir,
Qui cuer d'amant fait mains doloir,
Qui plus pouoir
Lui donne de devenir preux,
Qui plus plaisans biens recevoir
Fait et avoir,
Qui plus le fait d'amours joieux.

Les argumens sont merveilleux
Et poy pareulx;
Mais chascun cuide parcevoir
Son conseil estre gracieux
Et reveleux
Plus que l'autre, et trop mieux valoir.
Sy faisons, pour paix poursevoir,
Nostre devoir

Vers 19. A conceuoir; B, G, pourueoir; C, E, F pourceuoir.

De l'enquerre, sans estre oiseux.
Or die chascun son vouloir,
Sans decevoir,
Qui plus le fait d'amours joieux.

Et que chascun soit desireux
Et curieux
De tous ces poins ramentevoir,
Et lise les debas des deux;
Car dangereux
Est leur propos a concevoir.
Sy nous veulliez faire vëoir
Et apparoir,
Par vo dit, le plus eüreux
Conseil, dont amant main et soir
Peut miex manoir,
Qui plus le fait d'amours joieux.

Vers 36. *Après ce vers on lit, dans* A : Cy fenissent les Cent Balades, et après s'ensuivent les Responses, et premierement Regnault de Trie; *dans* C : Explicit (*d'une écriture plus récente*); *dans* F : Explicit les Cent Balades. *Les autres manuscrits n'ont pas d'explicit.*

LA RÉPONSE DES BALLADES[1]

I

Regnaut de Trie

Je vous mercie doulcement
Entre vous .iiii. compagnons,
Quant il vous plaist aucunement
Oïr de mes oppinions
Sur les debaz que beaux et bons
Mist en termes le bon Hutin,
Qui tant ama ; mais a la fin
Le vy pour Amours si destroiz
Que visaige pales et frois
Portoit par tristesse musarde.
Pour ce, vous dy qu'a ceste fois
Je me tendray a la Guignarde.

1. *Ce titre n'existe que dans les mss.* C *et* F *sous cette forme :* La Responce des balades ; A *en présente un autre un peu différent compris dans l'explicit, voy. plus haut, p. 200, note du v. 36.*

Vers 1. *Cette ballade est placée sous le nom de* Renaud de Trie *dans tous les manuscrits.*

Car il me semble vraiement
Que moult y a bonnes raisons;
Car s'un amoureux voit souvent
Belles dames de grans renoms,
Et il emploie ses saisons
A les servir tart et matin,
Tendant tousjours a bonne fin,
Il en sera trop plus courtois,
Et plus prisée, c'est bien drois,
Sera sa maniere gaillarde :
Pour ce, vous dy qu'a ceste fois
Je me tendray a la Guignarde.

Mais quant on est en son jouvent,
Je ne dy pas qu'il ne soit bons
D'amer de joieux sentement
En lieu seul ; mais li guerredons
Ne veul pas que soit si felons
Comme fu cil de Quehedin,
Qui en morut. De tel butin
Quitte ma part en tous endrois
A qui la veult, et je m'en vois
Tout droit a la Joieuse Garde.
Pour ce, vous dy qu'a ceste fois
Je me tendray a la Guignarde.

II

CHAMBRILLAC

Je qui suis de toutes feruz,
Fay bien a toutes assavoir
Qu'ainsi que me suis pourveüz
Long temps, me pense a pourvëoir :
C'est en mains lieux ; car main et soir
Ay tant voulu joieuse vie,
Que par Amour qui me maistrie
Ay souvent prié et requis.
Bien m'en suis en mon devoir mis
Et mettray, mais qu'il m'en souvieigne ;
En mon conseil n'a autre aviz,
Je ne craing pas que mal m'en vieigne.

Bien ay oÿ de Troÿluz
Le beau, le preux de hault pouoir,
Qui a Brisaÿda fu druz,
Ne d'autre amer n'ot nul vouloir.
Le bien qu'il en pot recevoir
Fu qu'il demoura sans amie ;

Vers 1. *Cette ballade est attribuée à* CHAMBRILLAC *dans* B, E, F *et* G ; *les mss.* A *et* C *portent la mention :* CHAMBRILLART.

Car quant de Troie fu partie,
Dyomedès en fu saisiz :
Sa dame fu, il ses amis.
Cela m'aprent que je m'atieigne
Qu'en lieu seul soit mon cuer assiz ;
Je ne creing pas que mal m'en vieigne.

Encor me suis ramenteüz
Palamadès, qu'en pot avoir
Tous maulx, tant qu'il vesqui, sans plus,
Pour Yseult, dont Tristan fu hoir ;
Mais Gauvain, qui tant pot valoir
En proesce et en courtoisie,
Ot en maint lieu dame choisie :
Moult fu vaillans, grans fu ses pris ;
Et li bourguignons Auberis
Ot mainte dame. Ainsi m'avieigne !
Se ces deux preux ensieu tousdiz,
Je ne creing pas que mal m'en viengne.

Vers 34. C maintieigne.

III

Monseigneur de Touraine

Il est bien vray que j'ay servy
De cuer, de corps tresloiaument
Une dame que j'ayme sy ;
Plus n'en diray quant a present.
Mais aucuns si m'en vont blasmant,
Disans que plus seroie eureux,
Se de beaucop fusse amoureux;
Mais par mon serement je tien
Que ce n'est pas tresbon conseulx,
Car il n'en peut venir nul bien.

Par Dieu, je suis bien esbaÿ
Comment tel maniere de gent
Sont devant bonne gent oÿ,
Quant vont Amours si desprisant
De mentir leur foy si souvent
A prier, puis une, puis deux.
Tel conseil est bien dangereux
A donner ; mais crëez le mien,
Ne crëés l'autre gracieux,
Car il n'en puet venir nul bien.

Prenez a vostre cuer l'autri,
Je vous en pri treschierement :
Se vostre dame par enni

Vers 1. *Le nom de l'auteur de cette chanson royale se lit :* Monseigneur de Touraine *dans* C *et* F ; Monseigneur d'Orléans *dans* A ; le duc d'Orliens *dans* B *et* G ; le duc d'Orléans *dans* E. — 21. A, C, E, F, G lautrui. *La troisième strophe (v. 21-30) manque dans* B', *mais non dans* B. — 23. A, C, E, F, G ennuy.

En prenoit .xx. ou .xxx. ou cent,
L'ameriëz vous ? Trop meschant
Vous tendroie, s'estiëz teulx.
Je n'en tien nul si fol prilleux
Qui de ce faire face rien ;
Nul ne croie ces faulx jengleux,
Car il n'en peut venir nul bien.

Sy n'ay pas tort donc, se je di
Que ceulx qui vont toutes priant
Sont des bonnes loiaux haÿ.
Et pour ce, tout vray cuer d'amant
Doit bien estre considerant
Qu'il ne veuille pas croire ceulx
Qui d'autrui bien sont envieux.
Car, s'ilz les croient, point ne crien
Qu'au derrain n'en soient honteux,
Car il n'en peut venir nul bien.

Et pour ce, de bon cuer vous pri,
Chambrillac, Regnault, humblement
Que ne soustenez point cecy
Qu'avez soustenu ça devant,
Car grans maulx de cela deppent ;
L'en en est tenu couvoiteux
Et haïs en beaucop de lieux,
Ne n'est pas gracieux maintien.
Ne le faites plus, c'est let jeux,
Car il n'en puet venir nul bien.

Vers 24. *La fin de la pièce (v. 24-50) manque dans* A *par suite de l'arrachement d'un feuillet.* — 26. C tielx ; F telx ; G tieulx. — 29. C, E, F jengleurs. — 48. G Ce nest.

IV

LYONET DE COISMES

Je ne suis mie de celle oppinion
Que l'en doie en plusieurs lieux amer,
Mais je vouldroie mettre m'entencion
A bien servir, ne jamais ne fausser,
De toutes une, sans mon propos muer,
Estre joieux et vivre en esperance,
Gaiz et joliz, doucement m'acesmer :
Qui ce fera, soit de mon aliance.

Et me semble que j'ay bien grant raison ;
Je le vous puis trop clerement moustrer.
Quant vraie amour fait sa promission,
Il y convient grans seremens jurer ;
Cela doit on tenir sans trespasser
(S'on ne le fait, Dieu en prendra venjance),
Et fermement toute jour y penser :
Qui ce fera, soit de mon aliance.

Vers 1. *Le ms. F qualifie l'auteur,* LYONET DE COISMES, *de* MESSIRE. *La ballade presque entière* (*v.* 1-22) *manque dans A.*

On ne doit mie emploier sa saison
A tant de dames requerir et prier,
Qui n'a de cuers a si grande foison
Qu'on en puisse a chascune donner :
Sy en fauldroit assez plus d'un miller,
Se l'en menoit longuement ceste dance ;
Mais je m'en pense moult tresbien a garder :
Qui ce fera, soit de mon aliance.

Vers 20. B Que len.

V

Jaquet d'Orliens

Aucuns veulent maintenir
Et plevir
Et acertener forment
Que qui veult d'Amours joïr,
N'y querir
Plaisance et esbatement,
Il doit prier faintement
Largement
Des femmes, pour acquerir
Joie, et ne doit nullement
Longuement
Son cuer en un lieu tenir.

Mais ce sont mos pour traïr
Et honnir
Les jeunes cuers vraiement

Vers 1. *Dans les mss.* A *et* C *le nom de l'auteur est écrit en bleu, ainsi que plus loin celui de* Ducy (= Bucy) *dans* A (*la ballade de* Bucy *manque dans* C), *alors que tous les autres noms sont en lettres d'or. Le ms.* C *place ici avant la ballade de* Jaquet d'Orléans, *celle du* duc de Berry *qui dans tous les autres mss. vient plus loin* (n° VII), *après la pièce de* Tignonville. — 9. C, F De femmes.

Qui veulent Amours servir,
Car mentir
Et parjurer faussement
Faut et vivre laidement
Et vieument
Qui veult tel vie sieuir.
Sy vault mieux certainement
Loiaument
Son cuer en un lieu tenir.

Et cil qui met son plaisir
En servir
Sa dame tant seulement,
Se peut d'un seul souvenir
Esjoïr
Et vivre tresliement;
Mais cil qui fait autrement,
Bonnement
Ne peut grant joie accueillir.
Pour ce, doit on droittement,
Nettement
Son cuer en un lieu tenir.

Vers 27. C Sa dame tresloiaument.

VI

Tignonville

Phlippe d'Artois, Seneschal, Bouciquaut
Et Creseques, qui loiaument amez
Et endurez par lui maint dur assault
Pour ce qu'a une seulement vous tenez,
Je suis Amours qui vous commande et prie
Qu'ainsi faittes tant que serez en vie,
Et vous gardés des autres ensieuir
Qui d'uis en huis truandent par la ville ;
Car mieux se vault a Loiauté tenir :
Yvry s'y tient, aussi fait Tignonville.

Qui partout aime, de nulle ne li chaut,
Et faut qu'il soit menteur desmesurez
Et parjures ; or regardez que vault
Cilz qui de telz manteaulx est affublez ;
On le devroit appeller *Fol s'i fie*.

Vers 1. *L'allusion faite par* Tignonville *dans le refrain de sa ballade à la réponse d'*Yvry *devrait faire placer cette ballade après la pièce* n° IX, *bien qu'aucun des mss. n'ait suivi cet ordre. La ballade manque dans* B *par suite de l'arrachement d'un feuillet.* — 3. lui *a été gratté dans* C ; A de par lui maint assaut.

Ceulx qui ce font, je les escommenie,
Et pour les faire d'envie parmourir
Ainsi que gent desordenée et ville,
Veul aus loiaulx tous mes biens departir :
Yvry s'i tient, aussi fait Tignonville.

Et par folour Chambrillac et Regnaut
De Trie sont contre vous aliëz :
Ce fait vieillesce qui pieça les assault
Et qui d'Amours les a si rebutez
Que par tous lieux veulent avoir amie.
Pour ce leur donne la Guignarde jolie ;
Aussi veult elle a chascun secourir.
Je n'en say point qui miex leur soit habile ;
Mais aux autres feray mes biens sentir :
Yvry s'y tient, aussi fait Tignonville.

VII

Monseigneur de Berry

Puiz qu'a Amours suis si gras eschapé
Que moult petit me peuent jamaiz nuire,
Parle qui veult, je suis reconforté,
S'aucun vouloit pour ce de moy mesdire.
Mais du debat mon oppinion dire
Veul à tous ceulx qui la voudront oïr.
L'un de vous dit qu'on doit son bien querir
Au premier prest, l'autre dit du contraire;
Mais mon aviz, qui s'i voudra tenir,
On peut l'un dire, et l'autre doit on fere.

Dire qu'on veult seulement Loiauté
Et que c'est droiz que tout cuer s'i atire;
Mais du faire n'aiez ja volenté :
Tendez tousdis a la fin qu'on desire,
Ne vous chaille s'on vous veult escondire;

Vers 1. *Cette ballade donnée sous le nom de* monseigneur de Berry *dans* A, C *et* F, *et du* duc de Berry, *dans* E *et* G (*le commencement de la pièce jusqu'au v. 3 inclus manque dans* B), *occupe le n° V dans l'ordre des réponses du ms.* C, *où elle vient après la ballade de* Lyonnet de Coïsmes.

Alez ailleurs, pensez de parfournir,
Esploittiez fort, laissez en convenir
A Plaisance qui veult a chascun plaire,
Car, qui s'i veult sagement contenir,
On peut l'un dire, et l'autre doit on fere.

Pour ce, je tien a trop mal conseillé
Cellui qui veult seule maistresse eslire,
Et li plusieur se treuvent courroucé
D'avoir usé leur temps en tel martire;
Car de leur dueil se scevent moult bien rire
Celles meïsmes que tant veulent cherir.
Mieux leur vausist par tout dame choisir,
Non pas une, mais trois ou .iiii. paire.
Et a toutes, pour leur grace acquerir,
On peut l'un dire, et l'autre doit on faire.

Vers 21. *Les mss.* conseillie. — 23. *Les mss.* courroucie. — 26. G quilz tant.

VIII

JEHAM DE MALLY

Doulx Seneschal, m'alez vous demandant
Lequel fait mieux, celui qui va cerchant
Puis ça, puis la, pour amours recouvrer,
Ou cil qui aime en un lieu seulement
Sans soy mouvoir, mais plus fort que devant,
Et lequel d'eulx chascun doit plus loer.
Ce sont deux choses contraires malement,
Ne ne me sçay auquel plus accorder,
Et pour ce dy : selon mon sentement,
A chascun d'eulx feroit il bon sembler.

Car cil qui aime si oultrageusement
Une dame belle, bonne, plaisant,
Et pour autre ne la vouldroit changer,
Je tien qu'il a a celle la serment;
S'il lui tient bien et la sert loiaument,
On l'en doit mieux en toutes cours priser :

Vers 1. *Tous les mss. s'accordent à attribuer cette ballade à* JEHAN DE MAILLY. — 13. *Les mss.* changier. — 16. *Les mss.* prisier.

De toutes meurs Loiauté va devant
Et fait toutes les autres gouverner.
Et pour ce dy : selon mon sentement,
A chascun d'eulx feroit il bon sembler.

Or vient l'autre qui va plus baudement
Et en mains lieux son corps recommandant;
Et si a cuer assez pour en donner
A cent dames, et bien, et largement :
Il lui semble que tout lui va clinant;
En grant joie devroit son temps user :
S'il en vouloit une tant seulement,
Il en devroit, ce me semble, finer.
Et pour ce dy : selon mon sentement,
A chascun d'eulx feroit il bon sembler.

Sy vous suppli a trestoux humblement;
Pardonnez moy, se je ne say juger
D'un si haut fait; en tel descordement
J'aroie peur de faillir a parler.
Et pour ce dy : selon mon sentement,
A chascun d'eulx feroit il bon sembler.

Vers 22. Et *manque dans* C, F et G; E En maint de lieux. — 31. *L'envoi* (*v. 31-36*) *manque dans* E. — 32. *Les. mss.* jugier.

IX

YVRY

De Fausseté et de amer loiaument
Parllent plusieurs, dont aucun veulent dire
Qu'il vault trop mieux, pour vivre liement,
Prier Belon et sadaier Mabire,
Guignier d'un œil a Agnez et sourrire
A Marote, qu'estre vray amoureux
D'une sans plus ; maiz ce n'est point le mieux
De faire ainsy s'amour par tout commune.
Quant est de moy, je ne suis point de ceulx,
Car je me tieng et me tendray a une.

Et si mettray sens et entendement,
Cuer et pouoir a Fausseté despire
Et ses servans, qui vont commulnelment
Ainsy par tout priant femmes a tire.
Tout leur bien, c'est d'eulx oïr escondire,
D'estre haïz et huez comme leux;
Volentiers sont d'autrui bien envieux ;
D'eulx parjurer n'acontent une prune ;
Sy n'ay cure de leur vie ne d'eulx,
Car je me tieng et me tendray a une.

Vers 1. *Les mss. s'accordent à attribuer cette ballade à* YVRY.

Pour ce, ne vueil plus tenir parlement
De leur estat, que chascun le doit fuire.
Maiz quant uns homs aime bien chierement
Celle seule qu'Amours lui fait eslire,
Pour acquerir sa grace qu'il desire,
Il met peine d'estre bien gracieux,
Hardy, vaillant, gent, joly et joieux,
D'estre preudoms, de vivre sans rancune.
Or vueille Amours que je deviengne ytieulx,
Car je me tieng et me tendray a une.

Prince loial, se nul, soit jeune ou vieulx,
Sert Fausseté, on le mette en telz lieux
Qu'il ne voie jamaiz solleil ne lune :
Fausseté hé et ses gens et leur gieux,
Car je me tieng et me tendray a une.

Vers 22. A, B, G car chascun. — 31. *L'envoi* (*v. 31-35*) *manque dans* A. — 32. C, F tel.

X

AUBERCHICOURT

J'ay bien oÿ le plaisir et la joye
Qu'on peut avoir pour une seule amer,
Et d'autre part les biens qu'Amours envoie
D'en pluseurs lieux son cuer abandonner ;
Mais de cela ne saroye juger,
Car je ne quier de nul estre repris,
Ne les loyaulx ne veul je point blasmer,
Mais je say bien comment il m'en est pris.

Car j'ay veü, quant par Amours amoye,
Qu'en .I. seul lieu estoie sans muer,
Et que souvent trop plus de bien avoye
En la beauté de ma dame penser
Que riens qui fust ne me peüst donner.
Tant estoie de s'amour fort espris
Qu'autre plaisir ne peust en moy entrer ;
Mais je sçay bien comment il m'en est pris.

Vers 1. *Cette ballade attribuée à* FRANÇOIS D'AUBERCHICOURT *dans* F, *à* FRANÇOIS D'AUBERGICOURT *dans* B, *à* FRANÇOIS D'AUBISCOURT *dans* E *et* G, *à* AUBERCHICOURT *dans* C, *est donnée par* A *sous le nom de* DUCY (*pour* BUCY). *Cette pièce et la suivante ont été ajoutées après coup dans* C *à la série des réponses précédentes, par un second copiste. Presque toute la ballade* (*v. 3-24*) *et les autres réponses manquent dans* E *par suite d'un arrachement de feuillets.* — 5. *Les mss.* jugier.

Et non pour tant au fort je ne diroie
Qu'estre leal ne feist plus a loer ;
Mais qu'on lui feust, autre bien ne volroye,
Quant de ma part, querre, ne demander ;
Mais c'est bien fort pour moy a le trouver,
Et toutesfois, soit le mieux ou le pis,
Je m'i tendray pour mon honneur garder :
Mais je sçay bien comment il m'en est pris.

Vers 24. *Ce vers manque dans* G.

XI

Monseigneur de La Trimoulle

De grant honneur amoureux enrichir
Ne peut, s'il n'a Loyauté en s'aÿe,
Et pour ce fay dedens mon cuer florir
Loyal Amour d'umilité garnie,
Dont doucement sans Fausseté servie
Sera la flour non pareille d'onneur,
De grant beauté, de bonté, de valeur,
Qui de mon cuer souveraine maistresse
Est et sera : s'aray dame et seignour :
En ciel un dieu, en terre une deesse.

En ce me veul tout mon vivant tenir
Sans ressambler la fausse compaignie
De ceulx qui vont prier et requerir
Dames pluseurs, et font par tout amie
A leur pouoir ; pour leur grant tricherie

Vers 1. *Cette ballade qui manque dans* B *et* E *par suite d'un arrachement de feuillets est attribuée à* monseigneur de La Tremoille *dans tous les autres mss. Comme la ballade X, elle a été ajoutée dans* C *postérieurement aux neuf réponses précédentes.* — 6. C donnour. — 7. C valour. — 9. C seignour.

Cil sont vilain, envieux et menteur,
Outrecuidez, felon, fol et vanteur ;
Tout leur desir a Faux Penser s'adresse.
Tel gent reny ; si prens pour le milleur
En ciel un dieu, en terre une deesse.

Car tel tricheur font l'onneur amenrir
De mainte dame, en qui n'a villenie,
Tant par jengler com par leur foy mentir.
L'un jure Dieu, l'autre saincte Marie
En promettant Loyauté qu'il n'ont mie.
De Faux Samblant font leur droit gouverneur
Li malostru, li meschant, li bourdeur :
Tout sont parjur ; pour ce, leur fay promesse
Que j'aime mieux a servir par douceur
En ciel un dieu, en terre une deesse.

Prince, je tien que qui veut acquerir
De vraie amour les biens et la hautesse,
Tant seulement doit en son cuer choisir
En ciel un dieu, en terre une deesse.

Vers 21. C trecheur. — 23. C jengleur. — 24. C Lune, *corrigé en* Lun. — 26. C fausamblant. — 28. C son. — 34. *On lit dans* F *après l'*Explissit : Le bastart d'Auxi a fait le plus grant partie de ches ballades.

XII

Bucy

Ainsy qu'Amours et le joly penser
Qui avec moy ont pris leur demourance
M'ont commandé de par Amours amer,
Le voir diray a ma droite plaisance.
Sachiez que j'ay cuer et corps et puissance
Miz en amer une tant seulement
A tousjours maiz, sans partir nullement.
Et s'il vous plaist devers moy enquerir
Qui plus me fait vivre joyeusement :
L'espoir que j'ay de sa grace acquerir.

Car je puis plus en un jour conquester,
Se c'est son gré et sa bonne veullance,
A luy servir, que nulle autre donner
Ne me pourroit, je le sçay, sanz doubtance.
Pour ce, me met en son obeïssance

Vers 1. *Cette chanson royale qui ne se trouve pas dans les mss.* C, E *et* F, *est attribuée à* Auberchicourt par A *et à* Bucy *par* G. *Le nom d'auteur, comme la miniature de tête, manque dans* B *par suite de l'arrachement d'un feuillet. La pièce est incomplète dans* G (*manquent les v. 36-55*). — 3. B Mont demande. — 4. G Le vous. — 5. *Le deuxième* et *manque dans* B. — 13. B nul.

Car j'ayme mieulx, se ne puis autrement,
Le sien refus que l'ottroy d'autres cent,
S'Amours me doint de ses grans biens joïr ;
Car de tous maulz me donne alegement
L'espoir que j'ay de sa grace acquerir.

C'est mon desir, c'est ma joie sans per,
C'est mon confort, c'est ma riche esperance,
C'est ce pour quoy je puys en pris monter
A toute honneur et a droite vaillance ;
C'est mon eür, mon ressort, ma fiance,
C'est ce qui puet le mal que mon cuer sent
Assouagier, se son gré s'i assent ;
C'est ce qui fait ma pensée enrichir :
Pour ce, doy bien merciër haultement
L'espoir que j'ay de sa grace acquerir.

Et vous aussi, seigneurs, qui demander
Avez voulu par si bonne ordenance
Qu'une balade chascun veulle ordenner
Des amoureux, pour faire demoustrance
De ce debat, lequel est en creance,
Ou la Guignarde au muable talent,
Ou le tresbon chevalier noble et gent
Hutin qui veult Loyaulté maintenir,

Vers 16. A, G Que. — 17. A, G dautre. — 31. G demandez. — 35. B, G errance ; A creance, *corrigé en* errance ; *la leçon* creance *semble cependant préférable*, voy. *le v. 22 de la ballade suivante :* Hutin croyront. — 38. B loyaulte veult.

A luy me tien, car du tout s'i consent
L'espoir que j'ay de sa grace acquerir.

Si vous suppli, plaise vous d'aviser,
Vous qui amez et avez souvenance
C'on ne voit nul par valour renommer,
Se Loyaulté et Amour ne l'avance;
Et qui des faulx veut avoir l'aliance,
Le dieu d'Amours en prent grief vengement.
Garder m'en veul et de cuer loyaulment
Ma seule amour honorer et cherir
A mon pouoir, car ainsi le m'aprent
Espoir que j'ay de sa grace acquerir.

Princesse, dame la plus belle de France,
Par vo beauté, par vo doulce semblance
Pouez briefment tous mes maulx alegir,
Car tant vous aym qu'adès m'est en presence
L'espoir que j'ay de sa grace acquerir.

Vers 41. A, B auisier. — 42. A et auoir. — 43. A nen voit. — 44. A et valeur. — 47. A du cuer. — 52. A doulce plaisance.

XIII

Le bastard de Coucy

Amours me fait ses maulz si fort sentir
Que je ne puys plus durer vrayement
Pour vous sanz plus que je sers et desir,
Ma doulce amour, a qui sui ligement ;
Car si plain suy de duel et de tourment,
Se briefment n'ay reconfort par voz biens,
Je me mourray, tresbelle, temprement :
Ainsi dit on, maiz il n'en sera riens.

Je veul la mort haste soy de venir,
Car tout le corps m'art, bruït et esprant ;
Mon cuer ne fait que plourer et gemir,
Plaindre et pasmer nuit et jour durement,
Si qu'un seul jour me samble des ans cent,
Qu'autre que moi n'a nulz maulx, tous sont miens ;
Pis suy que mors, je languis cruelment :
Ainsi dist on, mais il n'en sera riens.

Vers 1. *Cette ballade qui ne se trouve pas dans les mss.* C, E *et* F, *manque aussi dans le ms.* G *par suite de l'arrachement d'un feuillet ; elle est donnée comme l'œuvre du* bastard de Coucy *dans* A *et* B. — 6. B Si. — 7. B tempement. — 12. B Plaindre pasmer. — 14. B son.

Veïr pouez de ceulx qui ont plaisir
A fort promettre et tenir pou convent,
Et qui semblant font qu'ilz veulent morir
Pour bien amer ; et puis font serement
Que la Guignarde n'ensuyront nullement,
Hutin croyront, estre veulent des siens
A tousjours maiz et amer loyaulment :
Ainsi dist on, mais il n'en sera riens.

Dame d'onneur, vo beaulté qui resplent
M'a si souspris que tout vostre me tiens ;
Sanz departir a vous seule me rent :
Ainsi dist on, mais il n'en sera riens.

Vers 20. A feront. — 22. B de siens. — 27. B me riens.

APPENDICE

I [1]

Je vueill bien dire mon avis
Suz lez debas qui longuement
Furent en France au temps jolis
Du bon conte d'Eu le vaillant

1. Cette ballade, qui donne une nouvelle réponse à l'enquête des *Cent Ballades*, a été transcrite à la fin du ms. A (Bibl. nat., nouv. acq. fr. 1664, fol. 74 v°), dans le cours du xv^e^ siècle ; elle n'a pu être composée, comme l'indique le contexte (v. 2-8), que postérieurement à la mort des quatre auteurs du poème, par conséquent après 1421, année de la mort de Boucicaut, les trois autres collaborateurs ayant succombé à Nicopolis. Elle est peut-être l'œuvre de Charles II d'Albret, qui serait devenu propriétaire du ms., en 1415, à la mort de son père, Charles I^er^, dont nous avons parlé plus haut (p. ix). Nous rejetons en note les leçons du ms. que nous croyons devoir corriger.

Vers 2. que longuement. — 4. Deu bon.

Et Boussicaut, qui maint toùrment
A souffert pour Amours servir ;
Le Seneschal en fu martyr ;
Creseques ne vueill oublier.
Ceulx vouldrent seulle dame amer,
Mais non pour tant, je loeroie
D'en amer xx o xxx per
Par amours ; mais je ne pourroie.

Car, par ma foy, com vray subgis
Loial, secret, obeïssant,
Ay amé en ung lieu tousdiz
De bon cuer excelléement,
Et onques jour de mon vivant
N'en eu je fors que le vëoir.
Ellas ! que c'est petit plaisir
Qui en puet de plus grant finer,
Bien douce dame merciër !
Et qui d'une ne avra joie,
Peut bien partout dames prier
Par amours ; mais je ne pourroie.

Or escoutés ce que jadis
M'avint a un assemblement
Que mainte dame de hault pris
Avoit en grant esbatement.

Vers 5. que maint. — 9. veuldrent. — 14. et obeissant. — 17. jours. — 18. je *manque*. — 25. escutes. — 26. a une.

J'en trovay la qui beau semblant
Me faisoient, et, sans mentir,
S'en voulusse plusieurs choisir,
Bien trouvé eusse a qui parler.
Mais, pour ma loiaulté garder,
Laissay, com fol, la droite voie
De ceulx qui veullent guinarder
Par amours ; mais je ne pourroie.

Princes, en ces conseilz donner,
Ne pense vers Amours fausser,
Ne pour rien fere ne vouldroie :
Mais on doit par touz lieulz prier
Par amours ; mais je ne pourroie.

Vers 29. trouoie la que. — 31. Se jen voulys. — 32. Bien eust trouue.

II

Complainte du senescal d'Eu [1]

Mort, or voy je ta cruaulté
Et doloreuse voulenté
Trop plus qu'oncques maiz despiteuse,
Quant par toy me voy deserté
De ma non pareille chierté
Qui ma vie tenoit joyeuse !
Las ! qui t'a faitte ainsi crueuse
Et plaine de si grant durté
Envers la doulceur merveilleuse
Et la jeunesse gracieuse
D'une si parfaitte beaulté ?

1. Nous publions cette pièce insérée par les anciens éditeurs et par Duchesne dans les œuvres d'Alain Chartier, d'après le ms. fr. 1727 (fol. 130-132) de la Bibliothèque nationale, que nous désignons par H ; nous corrigeons au besoin ce texte par les leçons de l'édition imprimée des *Fais maistre Alain Chartier* (Paris, Pierre Le Caron) de 1489, à laquelle nous donnons la lettre I. Par suite, nous ne tenons pas compte du ms. fr. 833 (fol. 179 v°) de la Bibliothèque nationale, non plus que du ms. LII 12 (fol. 148 v°) de la Bibliothèque nationale de Turin, copiés tous deux sur des éditions gothiques postérieures, comme veut bien nous en informer M. A. Piaget. Sur l'attribution de cette complainte au sénéchal d'Eu, voy. plus haut, p. LII-LIII.

Vers 1. *Le titre n'existe que dans* H ; H la cruaulte. — 7. I faitte si. — 8. H Ne plaine ; I Et remplie. — 9. H douleur.

Vouloies tu d'ung seul cop mortel
De ton dart qui tant est cruel
Mettre France a destruction
D'ung gent corps tant bon et tant bel
Qu'il n'en y avoit point de tel
Ou monde, ne de tel renom
Droittement en fleur de saison
Plus que n'est le doulx temps nouvel ?
Las ! ce n'estoit pas achoison
D'aler si tost en la prison
De ton tresdoloreux hostel !

Au moins, quant tu le vouloies faire,
Pour quoy ne me vins tu deffaire
Avec elle hastivement ?
Tu scez que riens ne me peult plaire
Que ton dart, qui m'est neccessaire
Après elle certainement
Pour mettre a fin le grief torment
Qui m'est a tout confort contraire.
Ne ne sçay pour quoy ne comment
Tu ne vas ainsi reffusant,
Qu'a toy ne me vueilles attraire.

Ne me seuffre plus demourer

Vers 12. H Voulies. — 13. I est tant. — 16. H qui ny. — 20. I se. — 23. H voulois, I vouloiez. — 24. H me *manque*. — 26. I peust. — 27. I Fors ton. — 29. H, I affin. — 31. I Helas or ne scay je comment — 33. H, I vueillez.

Ou riens ne me puist conforter.
C'est en ce monde doloreux,
Ou je ne quier plus sejourner,
Puis que n'avray plus a garder
Ce qui me tenoit amoreux.
C'estoit le gent corps gracieux
Que nul ne pourroit trop louer,
Qui me faisoit tenir joyeulx
En attendant qu'il feust piteux
Du mal qu'i me faisoit porter.

Helas ! que ce mal me plaisoit!
Quant mon cueur fermement pensoit
A la grant beaulté souveraine,
Cent foiz plus joyeux en estoit
Qu'autre faire ne le pourroit,
S'elle y mettoit toute sa peine!
C'estoit la tresjoyeuse estraine
Qui par tous lieux le confortoit,
Mesmement s'elle estoit loingtaine:
Maiz quant il la savoit prouchaine,
Adoncq sa leesse doubloit.

Quantes foiz me suis je trouvé
De tous mes maulx reconforté

Vers 35. H peult. — 38. H naura. — 43. H attendast. — 44. I garder. — 45. I me *manque*; H plairoit. — 46. I forment. — 49. H Quant parfaire. — 50. H Celle; I A elle y mettre tonte peine. — 52. H, I la. — 53. H celle; I elle.

Seulement par son doulx regard!
Quantes foiz me suis je oublié,
De plusieurs gens environné,
Comme se j'eusse esté a part!
Je ne croy pas, se Dieu me gard,
Que puis l'eure que je fuz né,
J'eusse ung grant plaisir nulle part,
Ne d'autres biens gueres bien part,
Se par elle n'estoit donné.

Quantes fois me suis je party
Dolent et courcé du party
D'esloingner sa belle jeunesse,
De dueil si largement party
Qu'a peine que mon cueur party
N'en estoit par my de destresse,
Plourant en parfont de tristesse,
De toute plaisance esparty,
Comme tout desert de leesse,
En souffrant souveraine aspresse,
De sa grant beaulté desparty!

Toutesfois ce mal que j'avoie
Tantost se retournoit en joye,
Que me souvenoit du retour,

Vers 59. H oblyay. — 60. I auironne. — 61. H se feusse veue. — 65. I grant part. — 68. H courrouce. — 73. I parfonde. — 74. H est party. — 76. I non pareille espresse. — 80. I Qui.

Pensant que bien bref reverroye
La beaulté que plus desiroye
Comme ma souveraine amour.
Ainsi tel ennuyeulx sejour
Loingtain de ma dame passoie.
Maiz or, voy je que jamaiz jour
Reconfort n'avray par nul tour
Du mal qui tant fort me guerroye.

Ne me doy je pas bien complaindre
Doloreusement, sans reffraindre,
Quant ainsi m'as desconforté,
Faulce Mort, en voulant destraindre
Celle qu'autre ne peult attaindre
De nulle gracieuseté ?
Dy moy, qu'avoies tu empensé
De la vouloir a toy contraindre ?
Avoies tu doncques ordonné
Que pour estre pis que tué
Après elle deusse remaindre ?

Ha ! Dieu ! comme c'est grant dommaige
De dame si bonne et si sage,
Tant belle et si bien renommée !
Las ! que le cueur seroit vollage

82. H que je. — 83. I Cestoit ma. — 85. I de la belle. — 86. I je *manque*. — 88. H qua presant me. — 93. H, I attendre. — 95. I auois tu en pense. — 97. I Auois. — 103. I Dieux que le.

Qu'après qu'avroit sceu tel message,
Se resjouÿroit de l'année!
Quant a moy, nulle autre pensée
Je n'ay qu'a passer ton passage;
Si te pry que me soit hastée
Ta venue desesperée:
Si me feras grant aventaige.

Souffise toy, je te supply,
Se j'ay de puis assez languy
Que celle grant douleur m'advint,
Que toute leesse perdy,
Et qui de tous poins me tolly
Espoir, qui puis ne me revint.
Il y ja des jours plus de vint,
Tu le scez bien, et je le dy,
Oncques mon cueur ne se maintint,
Se par force ne s'en abstint
Fors qu'a toy regretter ainsi.

Ne te doit il pas bien souffire,
Quant il n'est douleur ne martire
Que mon cuer n'ait de puis souffert,
Tousjours allant de mal en pire,
Plus que bouche ne pourroit dire,
De toute plaisance desert,

Vers 104. I qui auroit tel. — 105. I Sceu se. — 108. I pry je. — 112. I assez deppuis. — 115. I Et que. — 116. I plus ne me remaint. — 119. I Quoncques.

Plourant souvent tout en appert,
Qui que l'en deust mocquer ou rire?
Chascun le scet, et bien y pert;
Il est si a plain descouvert
Que nul ne le peult contredire.

Combien que je ne plaing pas tant
Le mal que je voiz recordant
Que le dommaige douloreux
De la beaulté doulce et plaisant
Qui par toy a esté souffrant
De torment si tresangoisseux
(Helas! qui n'en seroit piteux
A tous les jours de son vivant?),
Je ne sçay comment, se m'aist Dieux,
Nully pourroit estre joyeulx
Après ung dommaige si grant.

Or ne sçay je plus que je die!
Pour ma douleur qui me maistrie,
Si vueil ma complainte finer.
Et pour ce, humblement deprie
De Dieu la haulte seigneurie
Qu'i la vueille reconforter,
En luy voulant habandonner

Vers 129. H Que... plourer ou. — 130. I la scet. — 131. I tant a. — 138. I Le tourment. — 140. I *Le vers manque.* — 147. H je deprie; I je prie. — 148. I A dieu.

Sa tresjoyeuse compaignie,
Et que la puisse tant plourer
Et piteusement regretter
Que j'en puisse finer ma vie!

Vers 154. H finir.

INDEX DES NOMS PROPRES

Les chiffres renvoient aux pages de l'introduction et de la publication

Agnez, nom de femme, 217.

Albret (Charles d'), auteur possible d'une réponse ajoutée après coup, IX, 229 note.

Angers, I, XXXIX, 1.

Angiers, voy. *Angers*.

Artois (Philippe d'), voy. Eu.

Auberchicourt (François d'), auteur d'une réponse, XXVII, L, LXV-LXVI, 219, 223 note.

Aubri le Bourgoing, héros d'une chanson de geste, célèbre par ses aventures galantes, LX, 204.

Auxi (Le bâtard d'), donné par un ms. comme l'auteur principal des *Cent Ballades*, V, XVI note 2, XVIII, 222 note.

Belon, nom de femme, diminutif d'Isabelle, 217.

Berry (Jean, duc de), frère de Charles V, auteur d'une réponse, III, XII, XIV, XXVIII, XLVIII-L, LXVI, LXVII, 213.

Boucicaut (Jean le Meingre, dit) le Jeune, un des auteurs secondaires des *Cent Ballades*, II-VII, XXXV, XL-XLIII, XLV-XLVII, L-LII, LIV-LV, LXVI, 198, 211.

Brisayda, voy. Briseïda.

Briseïda, fille de Calchas, dont les amours avec Troïle, puis avec Diomède, empruntés au *Roman de Troie* de Benoit de Sainte-Maure, ont servi de thème à des œuvres bien connues de Boccace, de Chaucer et de Shakespeare, LIX, 203.

Bucy (Jean de), auteur d'une réponse, VII, X, XII, XXVIII, XXXVII, XLI, L, LXIV-LXV, 209 note, 219 note, 223.

Catherine (*tombeau de Sainte-*), célèbre lieu de pèlerinage (voy. dans les *Publications de l'Orient latin*, les *Itiné-*

raires à Jérusalem, 1882, p. 63, 98, etc.), XXXVI, XLVII, 26.

CHAMBRILLAC (Jean de), auteur d'une réponse, XXVIII, L, LIX-LX, LXII, 203, 206, 212.

COESMES (Lionnet de), auteur d'une réponse, XXVII, LX-LXI, 207.

COISMES, voy. COESMES.

COUCY (Raoul, bâtard de), auteur d'une réponse, VII, XXVII, L, 226.

CRÉSECQUE (Jean de), un des auteurs secondaires des *Cent Ballades*, II-III, VII, XL-XLIII, XLVII, L, LII, LV-LVI, LXIV, LXVII, 198, 211.

DIOMÈDE, un des héros grecs du siège de Troie, aimé de BRISEÏDA (voy. ce nom), 204.

DYOMEDÈS, voy. DIOMÈDE.

EU (Philippe d'ARTOIS, comte d'), un des auteurs secondaires des *Cent Ballades*, II-IV, VII, XL-XLVI, L-LII, LIV-LV, 197, 211.

France, 225.

GAUVAIN, personnage de l'épopée arthurienne, connu pour ses bonnes fortunes, LX, 204.

GUIGNARDE (LA), c'est-à-dire *la Coquette*, nom donné à l'un des deux interlocuteurs de l'auteur principal des *Cent Ballades*, III, XXXV, XXXIX-XL, LXIV, LXVIII, LXX, 201, 202, 212, 224, 227.

HELAINE, voy. HÉLÈNE.

HELÈNE, héroïne d'amour, célèbre par sa beauté, 37.

HUTIN, nom du personnage appelé seulement, dans les *Cent Ballades, le Vieux Chevalier;* son nom ne paraît que dans les réponses; voy. VERMEILLES.

ISEUT la blonde, amante de TRISTAN, LVIII-LIX, 37, 204.

IVRY (Charles d'), auteur d'une réponse, XXVIII, L, LXI-LXII, 211-212, 217.

Joyeuse Garde (le château de), demeure de TRISTAN, LVIII, 202.

KAHEDIN, personnage du *Roman de Tristan* qui meurt victime de son amour pour ISEUT la blonde, X, LVIII, 202.

Katherine, voy. *Catherine*.

LA TRÉMOILLE (Guy VI de), auteur d'une réponse, XII, XXVIII, L, LXIII-LXIV, 221.

Laire, voy. *Loire*.

LE SENESCHAL (Jean de Saint-Pierre, dit), sénéchal d'Eu, auteur principal des *Cent Ballades*, III-IV, VI-VII, XIII-XIV, XL-LV, 211, 215; — auteur d'une complainte sur la mort d'une dame, 232.

Loire, fleuve sur les bords duquel se passe toute l'action des *Cent Ballades*, II, XXXIX, 105-106, 197.

MABIRE, nom de femme, autre forme de Mabille, 217.

MAILLY (Jean de), auteur d'une réponse, XXVIII, XLI, XLIII,

LXVII-LXX, 215.
MAROTE, nom de femme, diminutif de Marie, 217.
OCTAVE, Auguste, empereur romain : *l'avoir Ottevien*, c'est-à-dire la richesse de l'empire romain, formule banale citée bien souvent (cf. Dr Robert Dernedde, *Ueber die den altfr. Dichtern bekannten epischen Stoffe aus dem Altertum*, 1887, p. 148-149), 187.
ORLÉANS (Jacquet d'), auteur d'une réponse, X, XIV, XXVIII, LXI, 209.
ORLÉANS (le duc d'), voy. TOURAINE.
ORLIENS, voy. ORLÉANS.
OTTEVIEN, voy. OCTAVE.
PALAMÈDE, amoureux d'ISEUT la blonde, dans le *Roman de Tristan*, LIX, 204.
Pont de Cé, Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire), I, 1.
QUEHEDIN, voy. KAHEDIN.
Sarrazins (*les*), 28.
SENESCHAL, voy. LE SENESCHAL.
Sépulcre (*le Saint*), XXXVI, 25.
Surie, voy. *Syrie*.
Syrie (pèlerinage en), 25.
TIGNONVILLE (Guillaume de), auteur d'une réponse, XII, XXVIII, XLI, L, LXII-LXIII, 211-212.
TOURAINE (Louis, duc de), puis d'ORLÉANS, auteur d'une réponse, III-IV, XII, XIV, XVIII, XXVIII, L, LX, LXII-LXIII, LXV-LXVI, 205.
TRIE (Renaud de), auteur d'une réponse, III, V, X, XXVIII, XXXVII, XLI, L, LVII-LX, LXII, 200 note, 201, 206, 212.
TRISTAN, héros du roman qui sous des formes diverses porte son nom, amant d'ISEUT la Blonde, LVIII, 204.
Troie, ville célèbre dans l'ancienne épopée grecque, 204.
TROÏLE, fils de Priam, amant de BRISEÏDA (voy. ce nom), 203.
TROYLUS, voy. TROÏLE.
Turquie, XXXVI, XLVIII, LII, 27.
VERMEILLES (Hutin de), l'un des deux interlocuteurs de l'auteur principal des *Cent Ballades*, III, V, VI, X, XIV, XXXV-XXXIX, XLIX, LXIV, LXVII, LXX, 201, 224, 227.
YSEULT, voy. ISEUT.
YVRY, voy. IVRY.

GLOSSAIRE

Les chiffres renvoient aux pages du volume

Abelir, *plaire*, 39, etc.
Acc —, voy. Ac —.
Acertener, *certifier*, 209.
Acesmer, *parer*, 207; *équiper*, 15.
Achoison, *cause, raison*, 7, 65, etc.
Acointance, *commerce amoureux*, 39, 46, etc.
Acointement, *connaissance, compagnie*, 12; *bon accueil*, 84, 181.
Acoler, *embrasser*, 102.
Aconsieuir, *atteindre*, 126.
Aconter, *estimer, évaluer*, 217.
Acordance, *don*, 85, 86.
Acordement, *accord*, 79.
Acorder (s'), *se conformer à, choisir*, 215.
Acort, *amour accordé*, 94.
Acoster (s') de, *connaître, ressentir*, 189.
Acoustumance, 92.
Acraventer, *écraser*, 138.
Acueillir, *atteindre, s'emparer de*, 8, 21; — sa voie, *poursuivre son chemin*, 26.
Adenter, *être abattu* (*au fig.*), 138.
Adès, adez, *sans cesse*, 33, 44, etc.
Adoucir, *s'adoucir*, 128.
Adrecier, adresser, *diriger*, 66, 80, etc.; *parvenir à*, 76, etc.; *advenir*, 31.
Adresse, *direction de conduite*, 180.
Adroit, *allant bien* (*en parlant d'une armure*), 15.
Aduire, *éduquer*, 198.
Adurer, *endurcir*, 28, 56.
Aerdre (s'), *s'attacher*, 131.
Afferir, *convenir, importer*, 195.
Affermer, *fixer, affermir*, 27, etc.; — (s'), *se déclarer*, 52.
Affiër, *assurer, promettre*, 52, etc.; — (s'), *promettre*, 88.
Ahay (*interjection exprimant*

l'admiration), 140.
Ahurter (s'), *s'obstiner*, 167, etc.
Aïde, aÿe, *aide*, 100, 221.
Ainçois, *avant*, 137, etc.; *auparavant*, 190.
Ains, *avant*, 159, etc.
Ainsi (s') que, *du fait que*, 131.
Alegance, *soulagement*, 104.
Alegir, *alléger*, 225.
Alenter (s'), *s'attarder*, 138.
Alie, *alise*, *fruit de l'alisier*, *au fig. peu de chose*, 58.
Alongement, *retard*, 84.
Alongne, *retard*, 129.
Amenrir, *diminuer*, 91, etc.
Amieudrir, *rendre meilleur*, 7.
Amordre (s'), *s'appliquer*, 16, etc.
Amorter, *réduire à néant*, 77.
Apaier, *payer complètement*, 81.
Aparler, *adresser la parole à*, 1, etc.
Apoier, *appuyer*, 106.
Apointier, *disposer*, 159.
Appareil, *disposition d'esprit*, 101, 187.
Appareillier, *disposer*, 67, etc.
Appert, *évident*, 131; en —, *ouvertement*, 63, etc.
Appertement, *ouvertement*, 74.
Apresser, *persécuter*, 31.
Apuir (s'), *au lieu de* appuyer (s'), *s'appliquer*, 198.
Araisonner, *adresser la parole à*, 111, 112.
Ardoir, *brûler*, 178, etc.
Ardour, *ardeur amoureuse*, 75.
Ardure, *ardeur amoureuse*, 89, etc.
Arroy, *arrangement*, *ordre*, 93, etc.; *habillement*, 13.
Aspresse, *violence d'amour*, 79, etc.
Assemblée, *ceux qui composent une même compagnie en guerre*, 20.
Assemer, *voy.* Açesmer.
Assentir (s'), *consentir*, 224.
Assëoir, asseÿr, *assiéger*, 22. *Voy.* Estandart.
Asserrer, *lier*, *attacher*, 24, etc.
Asseür, *sûrement*, 129.
Assouagier, *apaiser*, 224.
Assouvi, *satisfait*, 171.
Assouvir, *venir à bout de*, 126.
Atenir (s'), *s'abstenir*, 184, etc.
Atirer (s'), *se disposer*, 142; — a, *se mettre du côté de*, 213.
Atisonner, *exciter*, 128.
Atour, *arrangement*, 75.
Atourner, *arranger*, 145.
Atraire, *s'adresser à*, *choisir*, 198.
Aucunement, *quelque peu*, 201.
Auques, *quelque peu*, 164; *quelque temps*, 103.
Autretel, *pareil*, 51, 52.
Aval (de l'), *par suite*, 49.
Avancement, *profit*, 73, etc.
Avancier, *faire valoir*, *avantager*, 14, etc.
Avenir, *arriver*, 163, etc.
Avisement, *avis*, 100.
Avoier, *conduire*, 44, etc.
Aÿe, *voy.* Aïde.

Bandon (a grant), *en grande quantité*, 181.
Batre (fors), *voy.* Forsbatre.

Baudement, *hardiment*, 216.
Baulx, *gai*, 158.
Bien fait, *voy.* Fait.
Bille, *bois* : (*proverbialement*) de belle — beau tas, 95.
Bonnement, *avec bonheur*, 210.
Bourdeur, *menteur*, 222.
Bruïr, *brûler*, 128, etc.
Butin (*corr.*), *profit*, 202.

Cautelle, *machination*, 151.
Cerchier, serchier, *chercher, rechercher*, 56, 215.
Chalangier, *être adversaire*, 54.
Chalant, *barque de promenade*, 106.
Chaloir, *importer*, 88, etc.
Change (aler au), *changer d'avis*, 53, 54.
Chargier, *accuser*, 157.
Chastier, *réprimander*, 133; *enseigner*, 89, etc.
Cherté, chierté, *chose chère*, 3, 37; *amour*, 33, etc.
Chetif, *malheureux*, 62.
Chevalereux, *digne d'un chevalier*, 176.
Chevance, *argent*, 16.
Chief (traire a), *terminer*, 155, etc.; traire a un —, *aboutir*, 49.
Chiere, *visage*, 87, etc; *mine, semblant*, 46, 91, etc.
Chierté, *voy.* Cherté.
Clamer, *appeler*, 48, etc.
Cliner a, *se soumettre à*, 216.
Commun, *qui s'applique à plusieurs ou à tous à la fois*, 54, 217.
Communal, *appelant tout le monde en participation*, 98, 141; *habituel*, 50.
Communalment, communelment, *tous ensemble*, 217; *en général*, 11, etc.
Compain, *compagnon*, 141, 142, etc.
Comparer, *payer*, 82.
Complir, *accomplir*, 194.
Conard, *sot*, 65.
Conquester, *conquérir, gagner*, 17; etc.; *faire prisonnier*, 20.
Conroi, *compagnie, société*, 63; *état de choses*, 156.
Conseil, *décision*, 199.
Contenir (se), *se conduire*, 214.
Contraliër, *contredire*, 195; — vers, *faire opposition à*, 98.
Convenant, *consentement*, 119.
Convenir (en laissier) a, *laisser faire*, 214.
Convent, *promesse*, 227.
Courage, *sentiment amoureux*, 157.
Courcié, *courroucé*, 38.
Courroie (estre ceint d'une), *au fig. être prisonnier*, 61, 74.
Crëance (estre en), *être digne de foi*, 224.
Crëanter, *garantir, affirmer*, 119, 169.
Cremeur, *crainte*, 157.
Cremir, *craindre*, 124.
Crueux, *cruel*, 160.
Cuidier, *penser*, 191; (*substantivement*) *pensée, croyance*, 121, etc.; *présomption*, 168.
Curieulx, *attentif*, 10.

Dangereux, *difficile*, 200.

Dangier, *pouvoir*, *puissance*, *volonté*, 2, 82, etc.; faire — de, *rendre difficile*, 98.
Debat, *discussion*, 32.
Debonnaire, *de sentiments nobles*, 156.
Deçoite, *déception*, 135.
Deduit, *amusement*, 198.
Defrire, *souffrir*, 109 (*corr.*), 142, 153.
Delaiement, *délai*, *retard*, 23, 54.
Delitteux, *agréable*, 85.
Delivrer (se), *se hâter*, 23.
Demener, *traiter*, 57, etc.
Demour, *retard*, 167, 168.
Demourance, *demeure*, 223.
Demourée, *demeure*, 59; *retard*, 18; *absence*, 145.
Demoustrance, *preuve*, 224.
Denrée, *ce qu'on peut acquérir pour un denier, au fig. peu de chose*, 78.
Departie, *départ*, 25.
Departir, *distribuer*, *partager*, 212, 227; *partir*, 117; se —, *se séparer*, 56; *être laissé de côté*, 184.
Deport, *plaisir*, 57.
Deporter (se), *se plaire*, 77.
Derrain (au), *à la fin*, 206.
Desavenant, *qui ne convient pas*, 99.
Descongnoistre, *méconnaître*, 65.
Descordement, *débat*, 216.
Desdaigneux, *indigné*, *courroucé*, 86, 168.
Desdire, *refuser*, 142, etc.
Desert, *dépouillé*, 63; *détruit*, 132.
Deserter, *ruiner*, 71.
Desfait, *rendu misérable*, 158.
Desfermer, *détacher*, 114, etc.
Desirier, desirer, *désir*, 2, 3, 15, etc.
Desmesure, *excès*, 89, 136.
Desmettre, *enlever*, 50.
Desnatural, *dénaturé*, 98.
Desnature, *caractère dénaturé*, 136.
Desor, *désormais*, 186.
Desordené, *non raisonnable*, 77; *dégradé*, 212.
Despire, *mépriser*, 43, etc.; *se soucier peu*, 186.
Desplaisance, *déplaisir*, 147.
Desprisier, *mépriser*, 65, etc.
Desroi, *mauvaise action*, 63, 189.
Dessembler, *séparer*, 164.
Desserte, *mérite*, 71, 72.
Desservir, *mériter*, 132.
Desseure, *dessus*, 162.
Dessevrer, *séparer*, 164.
Destourber, *contrarier*, *gêner*, 156.
Destourbier, *empêchement*, 151.
Destraindre, *presser*, *serrer*, 104, 122, etc.
Destroit, *abattu*, 201; *rigoureux*, 189.
Destruisement, *destruction*, 55.
Desvoier, *délaisser*, 158.
Desvouloir, *ne pas vouloir*, 80, etc.; *être opposé à*, 68.
Detrie, *retard*, 26.
Deveer, *défendre*, *interdire*, 146.
Devise, *opinion*, *désir*, 45, 130; a —, *à souhait*, 111.

Deviser, *prescrire*, *exposer*, 17, 175.
Di, *jour*, 103. *Voy.* Tousdis.
Discort, *désaccord*, 16.
Doloir, *voy.* Douloir.
Doubtance, *doute*, 137, etc.
Doubter, *craindre*, 170.
Doubteux, *craintif*, 86, etc.
Douloir, doloir, *souffrir*, 88, etc.; *s'apitoyer sur*, 149.
Droicturier, *juste*, 2.
Droit (avoir), *avoir raison*, 2; a —, *justement*, 34.
Droitement, *directement*, 182.
Dru, *amant*, 203.
Dueil, duel, *souffrance*, *douleur*, 67, etc.
Duire, *disposer*, 197.
Dutout, *complètement*, 173.

Egal, *de même avis*, 192.
Embatre, *attaquer*, 129; s'—, *se placer*, 110, 152; *s'interposer*, 151.
Empire (sire de l'), *jeu de mots sur l'* an pire, 142.
Emplastre, *onguent guérisseur* (*au fig.*), 130.
Emprendre, *entreprendre*, 17, etc.
Empreneur, *celui qui tente une entreprise guerrière*, 18.
Emprise, *entreprise*, 20, etc.; *exploit chevaleresque*, 45, etc.
Enchacier, *chasser*, 10.
Encuser, *accuser*, 52.
Endruïr, *fortifier*, 126.
Enerrer, *pousser*, *mettre en avant*, 193.
Enfance, *sottise*, 138.
Enlacer, enlasser, *attacher*, 133, 149.
Ensay, *essai*, 139.
Enseignié, *fém.* -ie, *savant*, *-e*, 26.
Ensuïr, ensieuir, *suivre*, 110, etc.; *imiter*, 204, etc.; *poursuivre*, 21, etc.
Entechié (bien), *plein de bonnes qualités*, 179.
Entencion, *volonté*, 207.
Entendre (s'), *s'appliquer*, 160.
Entente, *intention*, 101; *compréhension*, 137.
Ententieu, ententif, *attentif*, *appliqué*, 25, 170, etc.
Enter, *fixer*, 68, etc.
Enterin, *entier*, 150; — de, *entièrement appliqué à*, 125.
Entrelaissier, *omettre*, *négliger*, 32, etc.
Entresieuir, *poursuivre*, *continuer*, 16.
Entretenir, *occuper*, 23.
Enviz, *malgré soi*, 117.
Envoisié, *gai*, 104; *agréable*, 190.
Errance, *erreur*, 224 note.
Errer, *se tromper*, 194.
Esbanoier (s'), *prendre plaisir*, 10, etc.
Esbanoy, *amusement*, 63.
Esbat, *divertissement*, 109.
Esbatement, *divertissement*, 83, etc.
Esbatre (s'), *faire l'amour*, 129.
Esbleuir, *éblouir*, *troubler*, 126.
Escheuer, *éviter*, 133, etc.
Escole, *enseignement*, 101.

Escondire, *refuser*, 52, etc.
Escondit, *refus*, 125.
Escueil, *situation*, 33, etc.
Esdresser, *soutenir dans son droit*, 32.
Esjoïr, *réjouir*, 100, etc.
Eslit, *choisi*, 187; *d'élite*, 193.
Eslongier, *éloigner*, 95; *s'éloigner de*, 82.
Eslongne, *retard*, 130.
Eslongnier, eslongner, *retarder*, 131; *s'éloigner de*, 161, etc.
Esmay, *trouble*, 139, etc.
Esmouvoir, *inciter*, 178.
Espartement, *voy.* Esperteement.
Espartir, *répandre*, 55.
Esperdre, *perdre*, 81.
Esperdu, *troublé*, 63.
Espertement, *adroitement*, 181.
Esploittier, *obtenir comme résultat*, 135; *agir*, 214.
Espoir (*adverbialement*), *peut-être*, 51, etc.
Esprendre, *s'allumer*, 128, etc.
Essaucier, *glorifier*, 156, etc.
Estandart (asseÿr l'), *partir en expédition*, *m. à m. arborer l'étendard*, 21.
Ester, *rester*, 110; laissier —, *laisser en repos*, 116.
Estrainer, estrener, *gratifier*, 34, 48, etc.
Estrangier, *éloigner*, 66, etc.
Estrangier, *étrange*, 195.
Estrangir, *écarter*, 157.
Estrener, *voy.* Estrainer.
Estriver, *contester*, 127, etc.
Estruire, *composer*, 198. Cf. p. XL-XLI.
Estudie, *étude*, 88.
Eür, *chance*, *bonne chance*, 29, 53, etc.
Euré (bien), *bienheureux*, 113.
Excusance, *excuse*, 79.

Faille, *manque*, 22, etc.
Faillir, *prendre fin*, 25, etc.
Faintement, *en dissimulant*, 209.
Faintise, *feinte*, 129.
Faire a, *être à*, 115, etc.
Fait (bien), *action méritoire*, 17, 183, 184.
Fausser, *ne pas tenir ses promesses*, 56, 115, etc.
Fel, *perfide*, *cruel*, 93, 148.
Felon, *perfide*, 222.
Ferir, *aboutir*, 195.
Fermer, *fixer*, *attacher*, 3, 10, 35, etc.
Fès, *poids d'une attaque*, 20, 22.
Fi, *certain*, 26.
Fiance, *foi*, 224.
Finer, *finir*, *mourir*, 95, 96; — de, *venir à bout de*, 216.
Flun, *fleuve*, 105.
Folour, *sottise*, 148, 212.
Forclore, *interdire*, 49.
Forfaire (se), *mal agir*, 49, etc.
Forfait, *ayant manqué à ses engagements*, 45.
Forjurer, *abandonner*, 169.
Forsbatre (*corr.*), *lutter*, 130.
Fort, *extraordinaire*, 161; au —, *enfin*, *en fin de compte*, 124, etc.
Fortuné, *favorisé de la for-*

tune, 143.
Fournir, *accomplir*, 25, etc.; *s'acquitter de*, 182; *agir*, 128.
Froignier, *faire la grimace*, *souffrir*, 130.
Froit, *peu désireux*, 16.
Fuer (a nul), *de nulle façon*, 18, etc.
Fuir, *faire fuir*, 131.

Gab, *plaisanterie*, 96.
Gaillart, *hardi*, 183, 202.
Galée, *long bateau à rames*, 28.
Garnison, *provision*, 95.
Gaster (se), *être gaspillé*, 187.
Gent, *aimable*, 183, etc.
Gerra, *futur de* gesir, 95.
Gieu, *jeu*, *plaisir*, 169.
Glay, *bruit*, 139.
Gouverner (se), *se conduire*, 24.
Granche, *grange*, 129, 130.
Gravelle, *gravier*, 107.
Grevain, *pénible*, 144.
Grevance, *mal*, 138.
Greveux, *difficile*, 17.
Grief, *sévère*, 225.
Guerpir, *abandonner*, 91.
Guerredon, *récompense*, 7, 41, etc.
Guerredonnement, *récompense*, 6.
Guerredonner, *récompenser*, 162.
Guignier d'un œil, *cligner de l'œil*, *faire une invite amoureuse*, 217.

Hardement, *action hardie*, 22.
Hautesse, *grandeur*, *hauteur*, 47, 222.
Hoir, *possesseur*, *amant en titre*, 204.

Ilz, *pour* elles, 126.
Ire, yre, *colère*, 44, 69, etc.; *peine*, 186.

Jengler, *bavarder*, 222.
Jengleux, *médisant*, 206.
Joli, joly, *gai*, 99, etc.
Jouir, jouyr, *offrir son amour*, 194.
Jouvent, *jeunesse*, 202.
Jouvente, *jeunesse*, 67, etc.
Justicier, *faire le procès à*, 96.

Lame (mettre soubz), *mettre au tombeau* (*au fig.*), *anéantir*, 70.
Larder, *percer de coups* (*au fig.*), 66.
Las, laz, *lacs*, 90, etc.
Leesse, *liesse*, *joie*, 5, 38, etc.
Legier, *délicat*, 195; de —, *facilement*, 76, etc.
Leu, *loup*, 217.
Lez, *près de*, 19.
Lié, *fém.* lie, *gai*, *joyeux*, 11, 25, 65, etc.
Liement, *joyeusement*, 23, etc.
Ligement, *comme un homme lige*, *absolument*, 53, etc.
Livrée, *livraison*, 114.
Loé, *réputé*, 60.
Loer, *conseiller*, 192.
Loie, *3e pers. ind. prés. de* lier, 29.
Loier, *salaire*, 97, 98.
Losengier, *trompeur*, 195, 196.
Loz, *louange*, 163.

Maille, *petite monnaie, au sens de peu dë chose*, 65, 66.
Main, *matin*, 79, etc.
Mains, *moins*, 74, etc.
Maintenir, *prendre pour règle de conduite*, 123, 174; *rester fidèle*, 13, 117; se —, *se conduire*, 132.
Maintien, *conduite*, 189.
Maistrie, *puissance, direction*, 88, 94.
Maistriër, *être maître de, gouverner*, 30, 142, etc.
Malement, *extrêmement*, 215.
Malostru, *grossier, mal élevé*, 63, etc.; *de mauvaise condition*, 174.
Manoir, *rester*, 200.
Mat, *abattu*, 109.
Melencoliër (se), *s'attrister*, 103.
Menterresse, *menteuse*, 31.
Merir, *récompenser*, 71, etc.; *donner en récompense*, 7.
Merveilleux, *étonné*, 111, etc.
Merveillier (se), *s'étonner*, 187.
Meschant, *misérable*, 206, etc.
Meschëance, *infortune*, 72.
Meschief, meschef, *mauvaise situation, malheur*, 169, 186, etc.
Mescompter, *tromper*, 122.
Mesdit, *médisance*, 61.
Mestier, *besoin*, 13, etc.
Mestraire, *mal jouer (au fig.)*, 50, 158.
Meurs, *règles morales*, 216.
Mieudre, *meilleur*, 199.
Mire, *médecin*, 142.
Moie, *mienne*, 37.
Moien, *commun à plusieurs*, 155.
Mon (*particule affirmative employée après le verbe* savoir), 193.
Monjoie, *grande qnantité*, 38.
Mourir (se), *mourir*, 226.
Mouteplier, *s'augmenter*, 29, etc.
Mu, *muet*, 82.
Muable, *changeant*, 224.
Mue (tenir en), *tenir en cage (au fig.), être maître de*, 81.
Muer, *changer*, 219.
Musage, *frais du jeu*, 158.

Nasse d'Amours, 134.
Navie, *nef (bateau)*, 25.
Nennin, *non*, 89, etc.
Nesun, *aucun*, 53, etc.
Nice, *sot*, 127, etc.
Nicement, *sottement*, 153.
Noer, *nager*, 107.
Noer, *nouer*, 29.
Nomper, *sans pareil*, 30.
Non (ce que), *bien que*, 191.
Non pourquant, non pourtant, *néanmoins*, 95, 220.
Nonchaloir, *négliger*, 88.
Nulli, nullui, *aucune personne*, 175, 176.

O, *avec*, 18.
Oiseuse, *oisiveté*, 139.
Oiseux, oyseux, *inactif*, 86 189, etc.
Onques, *jamais*, 187.
Ordenance, ordonance, *ordre*, 46; *règle*, 21; *décision*, 224; *façon, manière*, 138, etc.

Ordener, ordenner, *composer, écrire*, 224; *munir de troupes*, 19.
Ordonance, *voy*. Ordenance.
Ost, *armée*, 18, etc.
Ottroy, *don*, 224.
Oubliance, *oubli*, 107.
Oultrage (a), *avec excès*, 158.
Oultrageusement, *extrêmement*, 215.
Outrecuidé, *présomptueux*, 222.
Ouvrer, *travailler*, 71.
Oyseux, *voy*. Oiseux.

Parant, *bien en vue*, 16, 179.
Parcevoir, *comprendre*, 198.
Parclose (a la), *finalement*, 12, etc.
Parcroistre, *accroître*, 82.
Parfaire, *achever*, 198.
Parfait (au), *à la fin*, 33, etc.
Parfiner, *achever*, 191.
Parfournir, *arriver à bonne fin de*, 123; *venir à bonne fin*, 214; au —, *à la fin*, 178.
Parlement, *propos, conversation*, 12, etc.; *pourparler, discussion*, 23, etc.
Parlier, *parleur*, 179, etc.
Parmourir, *mourir*, 212.
Parsonnier de, *participant à*, 2.
Partement, *partage*, 83.
Partir, *partager*, 177, etc.
Passer, *dépasser*, 164.
Peine (metre), *s'efforcer*, 218.
Penance, *peine*, 137.
Peneux, *douloureux*, 143.
Pensé, *pensée, opinion*, 154, etc.
Pensement, *pensée*, 5, etc.
Per, *pareil*, 30, etc.
Pieça, *depuis quelque temps*, 129.
Plaisance, *plaisir*, 113, etc.
Plaisant, *cherchant à plaire*, 196.
Plaissier, *accabler*, 82.
Plat (aler de), *n'aboutir à rien*, 110.
Plenté (a), *en grande quantité*, 154.
Plevir, *garantir*, 209.
Plier, *se plier*, 138.
Ploy, *lien*, 63.
Poindre, *piquer*, 57, etc.
Porter, *supporter*, 115.
Pourchacier, pourchasser, *rechercher*, 133, etc.; *se procurer*, 191.
Pourchaz, *efforts pour atteindre un but*, 32.
Pourprins, *jardin*, 105.
Poursevoir, *poursuivre, obtenir*, 199.
Premerain, *premier*, 144.
Premier (au), *tout d'abord*, 157.
Prendre (en), *advenir*, 219, 220.
Près, *presque*, 177.
Presse, *force*, 48.
Presser, *accuser*, 80.
Prest (faire le) de, *accorder*, 160.
Prest, *prêt, préparé*, 213.
Preudom, *plein de délicatesse*, 23, 218.
Prieur, *celui qui prie*, 179.
Prilleux (*pour* perilleux), *à craindre*, 206.
Prisier, *estimer, aimer*, 196, etc.
Prochain, *rapproché*, 173.
Promission, *promesse*, 207.

Quanque, *aussi grand que*, 37; *tout ce que*, 42, etc.
Quant a lors, *alors*, 171.
Quant de ma part, *quant à moi*, 220.

Raconduire, *amener*, 198.
Radement, *durement*, 127.
Ramender, *réparer*, 132.
Ramentevoir, *rappeler au souvenir*, 200; se —, *se rappeler*, 204.
Rancune, *esprit coutrariant*, 174, 218.
Rapaisier, *faire la paix*, 81.
Rataindre, *frapper au cœur*, 73.
Ravalement, *état d'esprit méprisant*, 16.
Rebuter, *repousser*, 212.
Reclain, reclaim, *recours*, 101; *ce à quoi on tient*, 93.
Recorder (se), *se souvenir*, 99, 100.
Recouvert (*pour* recouvré), *amendé*, 132.
Recouvrer, *obtenir*, 215; estre recouvré de —, *revenir à son ancien état*, 168.
Recoy (a), *à l'écart*, 63.
Recroire, *renoncer à la lutte*, 184; *se lasser de*, 13, etc.
Recueil, *accueil*, 68.
Recueillir, *accueillir*, 34; *battre en retraite*, 22.
Reduire, *contraindre*, 198.
Refui, *refuge*, 61.
Regart, *attention*, 184.
Remanoir, *rester*, 80, etc.
Rembatre, *rejeter*, 129.
Remirer, *contempler*, 108.
Renserrer, *resserrer*, 194.
Requerre d'armes, *proposer une joute*, 23.
Rescoux, *sauvé*, 117.
Resjoïssement, *joie*, 84.
Ressambler, *ressembler à*, 221.
Ressongnier, *appréhender*, 130.
Ressort, *secours*, 224; *compagnie*, 58, 93.
Retarder de, *hésiter à*, 65.
Retenir, *prendre en servage amoureux*, 124; *garder, défendre*, 19.
Retenue, *prise en servage*, 158.
Retournée, *retour*, 145.
Retraire, *dire*, 197.
Revel, *plaisir*, 142.
Reveleux, *d'allure élégante*, 199.
Rien née, *chose au monde*, 3, 113.
Rieule, *règle*, 149, 150.
Rimoureux, *querelleur*, 94.
Riot, *discussion*, 191.
Roial, *noble*, 49; chemin —, *grand chemin*, 102.
Run (tenir), *murmurer quelques mots*, 106.

Sadaier, *faire la cour à*, 217.
Sage, *prude*, 127.
Saillir, *sortir*, 47; *donner l'assaut*, 22.
Sauteler, *sauter*, 108.
Sauvage, *inusité*, 44.
Se... ce que non, *à moins que*, 125.
Secret, *discret*, 13, etc.
Seigneurir, *gouverner*, 7, etc.

Seignori, *noble*, 39.
Sejour, *retard, répit*, 125, 148.
Semblance, *image*, 225.
Semblant (faulx), *fausse mine, hypocrisie*, 77, 78.
Sembler, *ressembler*, 215, 216.
Semondre, *appeler*, 97; *solliciter*, 59.
Sente, *chemin*, 67.
Sentelle, *sentier* (*au fig.*), *voie, moyen*, 132.
Sentement, *sentiment*, 202, etc.
Serchier, *voy.* Cerchier.
Serement, *serment*, 79.
Servage, 44.
Seure, *sus*, 161.
Sieuir, *voy.* Suïr.
Simple, *triste*, 109.
Soie, *sienne*, 30.
Solaz, *consolation*, 95.
Songneux, *désireux*, 176.
Songnier, *avoir soin*, 129.
Sorte, *société*, 78.
Souloir, *avoir coutume*, 33.
Souverain de, *possédant supérieurement*, 173.
Sousprendre, *se rendre maître de*, 227.
Suïr, sieuir, *suivre*, 102, 210.

Taillié, *susceptible, en passe*, 117.
Taillier (se), *se mettre à*, 22.
Talent, *désir*, 181, etc.
Tant ne quant, *pas du tout*, 120, 170.
Tel (en), *de telle façon*, 110.
Temprement, *promptement*, 226.
Tençon, *dispute*, 16.
Tenir (se) de, *être du parti de*, 17.
Tenner, *fatiguer, ennuyer*, 161, etc.
Tente (*corr.*), *charpie*, 138.
Tire a tire, *sans interruption, successivement*, 43; etc.
Tollir, *enlever*, 111.
Toueil, *embarras*, 188.
Tour, *état, situation*, 125, 154; *mauvaise situation*, 76, 91; *manière d'agir*, 166; *moyen*, 145, 147.
Tourmente, *tourment*, 67.
Tourner, *prendre part au tournois*, 20.
Tousdis, tousdiz, *toujours*, 10, etc.
Traire (se) en sus de, *s'élever à*, 173.
Traveil, *effort pénible*, 188.
Tresmontaine, *étoile polaire* (*au fig.*), *guide*, 7.
Trespasser, *transgresser*, 101, etc.
Trestout, *tout*, 23, etc.
Treuage, *tribut*, 43.
Tricherie, *tromperie*, 221.
Tricheur, tricherresse, *trompeur*, — *euse*, 31, 222, etc.
Trichier, *tromper*, 81.
Tristour, *tristesse*, 75.
Truander, *mendier*, 211.

Umblesce, *humilité*, 39.
Us, *usage*, 173.
Usage (d'), *d'habitude*, 158.
Usance, *habitude*, 148, etc.
Uy, *aujourd'hui*, 61, etc.

Vanteur, *voy.* Venteur.

Veillier, *veiller*, 188.
Veïr, *voir*, 7, etc.
Vengement, *vengeance*, 225.
Vengoison, *vengeance*, 95.
Venir, *plaire* : se Dé vient, *s'il plaît à Dieu*, 110, 128.
Vent a, *vent favorable à l'essor d'un oiseau de proie et aussi à la prise d'une proie*, 123, 124.
Ventance, *vantardise*, 14.
Venteur, vanteur, venteresse, *vantard*, — *arde*, 79, 94, etc.
Venue (de), *tout de suite*, 81.
Veullance, *volonté*, 223.
Viaire, *visage*, 106.
Vieument, *de façon vile*, 210.
Vilain, *ayant des sentiments bas*, 222.
Vitaille, *vivres*, 21.
Viz, *avis*, 101.
Voir, *vrai*, 28, etc.
Voire, *vraiment*, 115.
Vueil, *volonté*, 67.
Vuidier, *faire sortir*, 14.
Vuit, *privé*, 139, 198.

Yre, *voy.* Ire.
Ytieulx, *tel*, 218.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

P. XII, l. 26, *ajoutez :* Ce ms. B^1 figure sous le nº 2208 dans le catalogue de vente de la bibliothèque Victor Luzarche rédigé par Claudin (t. II, p. 316), en 1868, avec le titre : « Le « Chevalier Ancian, roman de chevalerie en vers français du « XIVe siècle... copie. »

P. 1, Ball. I, v. 1 (note) : *Pour compléter l'indication relative à la miniature du ms.* B, *voy.* l'INTRODUCTION, p. XI-XII.

P. 43, Ball. XXII, v. 4 : à, *lisez* a.

P. 109, Ball. LV, v. 15 : desrire, *lisez* defrire.

P. 112, Ball. LVI, v. 27 : dit, *lisez* dis.

P. 125, Ball. LXIII, v. 4 : hutin, *lisez* butin.

P. 130, Ball. LXV, v. 22 : fors batre, *lisez plutôt* forsbatre.

P. 138, Ball. LXIX, v. 22 : atente, *lisez* a tente.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION I
Chapitre premier, *Les Manuscrits* VIII
Chapitre second, *Versification* XXV
Chapitre troisième, *Langue* XXIX
Chapitre quatrième, *Sujet et personnages du poème.* Le Vieux Chevalier (Hutin de Vermeilles) XXXIV
La Guignarde XXXIX
Chapitre cinquième, *Les auteurs* XL
Jean le Seneschal, sénéchal d'Eu XLI
Jean Boucicaut le Jeune. — Philippe d'Artois, comte d'Eu LIV
Jean de Crésecque LV
Chapitre sixième, *Les auteurs des réponses* LVI
Renaud de Trie LVII
Jean de Chambrillac LIX
Louis, duc de Touraine LX
Lionnet de Coesmes LX
Jacquet d'Orléans LXI
Charles d'Ivry LXI
Guillaume de Tignonville LXII
Guy VI de la Trémoïlle LXIII
Jean de Bucy LXIV
François d'Auberchicourt LXV
Jean, duc de Berry LXVI
Raoul, bâtard de Coucy LXVII
Jean de Mailly LXVII

Les Cent Ballades..... 1

La Réponse des Ballades : Regnaut de Trie..... 201
Chambrillac..... 203
Monseigneur de Touraine..... 205
Lyonet de Coismes..... 207
Jaquet d'Orliens..... 209
Tignonville..... 211
Monseigneur de Berry..... 213
Jeham de Mally..... 215
Yvry..... 217
Auberchicourt..... 219
Monseigneur de la Trimoulle..... 221
Bucy..... 223
Le bastard de Coucy..... 226

Appendice I (autre réponse)..... 229
II Complainte du senescal d'Eu..... 232

Index des noms propres..... 241

Glossaire..... 245

Additions et corrections..... 257

Table des matières..... 259

Publications de la Société des Anciens Textes Français

(*En vente à la librairie* Firmin-Didot et Cie, *56, rue Jacob, à Paris.*)

Bulletin de la Société des Anciens Textes Français (années 1875 à 1904). N'est vendu qu'aux membres de la Société au prix de 3 fr. par année, en papier de Hollande, et de 6 fr. en papier Whatman.

Chansons françaises du XVe *siècle* publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris par Gaston Paris, et accompagnées de la musique transcrite en notation moderne par Auguste Gevaert (1875). Epuisé.

Les plus anciens Monuments de la langue française (IXe, Xe siècles) publiés par Gaston Paris. Album de neuf planches exécutées par la photogravure (1875). . . . . 30 fr.

Brun de la Montaigne, roman d'aventure publié pour la première fois, d'après le manuscrit unique de Paris, par Paul Meyer (1875) . . . . . 5 fr.

Miracles de Nostre Dame par personnages publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale par Gaston Paris et Ulysse Robert; texte complet t. I à VII (1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1883), le vol. . 10 fr.

Le t. VIII, dû à M. François Bonnardot, comprend le vocabulaire, la table des noms et celle des citations bibliques (1893). . . . . 15 fr.

Guillaume de Palerne publié d'après le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal à Paris, par Henri Michelant (1876). . . . . 10 fr.

Deux Rédactions du Roman des Sept Sages de Rome publiées par Gaston Paris (1876). . . . . 8 fr.

Aiol, chanson de geste publiée d'après le manuscrit unique de Paris par Jacques Normand et Gaston Raynaud (1877). Epuisé sur papier ordinaire.

L'ouvrage sur papier Whatman. . . . . 24 fr.

Le Débat des Hérauts de France et d'Angleterre, suivi de *The Debate between the Heralds of England and France, by* John Coke, édition commencée par L. Pannier et achevée par Paul Meyer (1877). . . . . 10 fr.

Œuvres complètes d'Eustache Deschamps publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale par le marquis de Queux de Saint-Hilaire, t. I à VI, et par Gaston Raynaud, t. VII à XI (1878, 1880, 1882, 1884, 1887, 1889, 1891, 1893, 1894, 1901, 1903), ouvrage terminé, le vol. 12 fr.

Le saint Voyage de Jherusalem du seigneur d'Anglure publié par François Bonnardot et Auguste Longnon (1878) . . . . . 10 fr.

Chronique du Mont-Saint-Michel (1343-1468) publiée avec notes et pièces diverses par Siméon Luce, t. I et II (1879, 1883), le vol. . . . . 12 fr.

Elie de Saint-Gille, chanson de geste publiée avec introduction, glossaire et index, par Gaston Raynaud, accompagnée de la rédaction norvégienne traduite par Eugène Koelbing (1879). . . . . 8 fr.

Daurel et Beton, chanson de geste provençale publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique appartenant à M. F. Didot par Paul Meyer (1880). . . . . 8 fr.

La Vie de saint Gilles, par Guillaume de Berneville, poème du XIIe siècle publié d'après le manuscrit unique de Florence par Gaston Paris et Alphonse Bos (1881) . . . . . 10 fr.

L'Amant rendu cordelier à l'observance d'amour, poème attribué à MARTIAL d'AUVERGNE, publié d'après les mss. et les anciennes éditions par A. DE MONTAIGLON (1881). . . . . 10 fr.

Raoul de Cambrai, chanson de geste publiée par Paul MEYER et Auguste LONGNON (1882). . . . . 15 fr.

Le Dit de la Panthère d'Amours, par NICOLE DE MARGIVAL, poème du XIII^e^ siècle publié par Henry A. TODD (1883) . . . . . 6 fr.

Les Œuvres poétiques de Philippe de Remi, sire de Beaumanoir, publiées par H. SUCHIER, t. I et II (1884-85). . . . . 25 fr.

Le premier volume ne se vend pas séparément ; le second volume seul 15 fr.

La Mort Aymeri de Narbonne, chanson de geste publiée par J. COURAYE DU PARC (1884). . . . . 10 fr.

Trois Versions rimées de l'Évangile de Nicodème publiées par G. PARIS et A. BOS (1885) . . . . . 8 fr.

Fragments d'une Vie de saint Thomas de Cantorbéry publiés pour la première fois d'après les feuillets appartenant à la collection Goethals Vercruysse, avec fac-similé en héliogravure de l'original, par Paul MEYER (1885). 10 fr.

Œuvres poétiques de Christine de Pisan publiées par Maurice ROY, t. I, II et III (1886, 1891, 1896), le vol. . . . . 10 fr.

Merlin, roman en prose du XIII^e^ siècle publié d'après le ms. appartenant à M. A. Huth, par G. PARIS et J. ULRICH, t. I et II (1886) . . . . . 20 fr.

Aymeri de Narbonne, chanson de geste publiée par Louis DEMAISON, t. I et II (1887). . . . . 20 fr.

Le Mystère de saint Bernard de Menthon publié d'après le ms. unique appartenant à M. le comte de Menthon par A. LECOY DE LA MARCHE (1888). 8 fr.

Les quatre Ages de l'homme, traité moral de PHILIPPE DE NAVARRE, publié par Marcel DE FRÉVILLE (1888) . . . . . 7 fr.

Le Couronnement de Louis, chanson de geste publiée par E. LANGLOIS, (1888). Epuisé sur papier ordinaire.

L'ouvrage sur papier Whatman . . . . . 30 fr.

Les Contes moralisés de Nicole Bozon publiés par Miss L. Toulmin SMITH et M. Paul MEYER (1889). . . . . 15 fr.

Rondeaux et autres Poésies du XV^e^ siècle publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par Gaston RAYNAUD (1889). . . . . 8 fr.

Le Roman de Thèbes, édition critique d'après tous les manuscrits connus, par Léopold CONSTANS, t. I et II (1890). . . . . 30 fr.

Ces deux volumes ne se vendent pas séparément.

Le Chansonnier français de Saint-Germain-des-Prés (Bibl. nat. fr. 20050), reproduction phototypique avec transcription, par Paul MEYER et Gaston RAYNAUD, t. I (1892). . . . . 40 fr.

Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole publié d'après le manuscrit du Vatican par G. SERVOIS (1893). . . . . 10 fr.

L'Escoufle, roman d'aventure, publié pour la première fois d'après le manuscrit unique de l'Arsenal, par H. MICHELANT et P. MEYER (1894). . 15 fr.

Guillaume de la Barre, roman d'aventures, par ARNAUT VIDAL de Castelnaudari, publié par Paul MEYER (1895). . . . . 10 fr.

Meliador, par Jean FROISSART, publié par A. LONGNON, t. I, II et III (1895-1899), le vol. . . . . 10 fr.

La Prise de Cordres et de Sebille, chanson de geste publiée, d'après le ms. unique de la Bibliothèque nationale, par Ovide DENSUSIANU (1896). . . . . 10 fr.

Œuvres poétiques de Guillaume Alexis, prieur de Bucy, publiées par Arthur PIAGET et Emile PICOT, t. I et II (1896, 1899), le vol. . . . 10 fr.

L'Art de Chevalerie, traduction du *De re militari* de Végèce par JEAN DE MEUN, publié, avec une étude sur cette traduction et sur *Li Abrejance de l'Ordre de Chevalerie* de JEAN PRIORAT, par Ulysse ROBERT (1897). 10 fr.

Li Abrejance de l'Ordre de Chevalerie, mise en vers de la traduction de Végèce par Jean de Meun, par Jean Priorat de Besançon, publiée avec un glossaire par Ulysse Robert (1897)..... 10 fr.

La Chirurgie de Maître Henri de Mondeville, traduction contemporaine de l'auteur, publiée d'après le ms. unique de la Bibliothèque nationale par le Docteur A. Bos, t. I et II (1897, 1898)..... 20 fr.

Les Narbonnais, chanson de geste publiée pour la première fois par Hermann Suchier, t. I et II (1898)..... 20 fr.

Orson de Beauvais, chanson de geste du XII^e^ siècle publiée d'après le manuscrit unique de Cheltenham par Gaston Paris. (1899)..... 10 fr.

L'*Apocalypse en français au XIII^e^ siècle* (Bibl. nat. fr. 403), p. p. par L. Delisle et P. Meyer. Reproduction phototypique (1900)..... 40 fr.
— Texte et introduction (1901)..... 15 fr.

Les Chansons de Gace Brulé, publiées par G. Huet (1902)..... 10 fr.

Le Roman de Tristan, par Thomas, poème du XII^e^ siècle publié par Joseph Bédier, t. I et II (1902-1905), le vol..... 12 fr.

Recueil général des Sotties, publié par Ém. Picot, t. I et II (1902, 1904), le vol..... 10 fr.

Robert le Diable, roman d'aventures publié par E. Löseth (1903)... 10 fr.

Le Roman de Tristan, par Béroul et un anonyme, poème du XII^e^ siècle, publié par Ernest Muret (1903)..... 10 fr.

Maistre Pierre Pathelin hystorié, reproduction en fac-similé de l'édition imprimée vers 1500 par Marion de Malaunoy, veuve de Pierre Le Caron (1904)..... 6 fr.

Le Roman de Troie, par Benoit de Sainte-Maure, publié d'après tous les manuscrits connus, par Léopold Constans, t. I (1904)..... 15 fr.

Les Vers de la Mort, par Hélinant, moine de Froidmont, publiés d'après tous les manuscrits connus, par Fr. Wulff et Em. Walberg (1905).... 6 fr.

Les Cent Ballades, poème du XIV^e^ siècle, publié avec deux reproductions phototypiques, par Gaston Raynaud (1905)..... 10 fr.

Le Mistère du Viel Testament, publié avec introduction, notes et glossaire, par le baron James de Rothschild, t. I-VI (1878-1891), ouvrage terminé, le vol..... 10 fr.

(Ouvrage imprimé aux frais du baron James de Rothschild et offert aux membres de la Société.)

Tous ces ouvrages sont in-8°, excepté *Les plus anciens Monuments de la langue française* et la reproduction de l'*Apocalypse,* qui sont grand in-folio.

Il a été fait de chaque ouvrage un tirage à petit nombre sur papier Whatman. Le prix des exemplaires sur ce papier est double de celui des exemplaires en papier ordinaire.

Les membres de la Société ont droit à une remise de 25 p. 100 sur tous les prix indiqués ci-dessus.

La Société des Anciens Textes français a obtenu pour ses publications le prix Archon-Despérouse, à l'Académie française, en 1882, et le prix La Grange, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1883, 1895 et 1901.

Le Puy, imp. R. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs.

MILLS COLLEGE LIBRARY

THIS BOOK DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW

Books not returned on time are subject to a fine
of 10c per volume per day.

F
841 38789 L628c

SOCIETAS·BODLEIANA·ANTIQUARIORUM·
·MDCCC·LXXV·